Document de référence 2009





Le mot du Président

Madame, Monsieur, Cher actionnaire,

L'année 2009 restera dans l'histoire du Groupe Naturex comme celle des succès :

- Succès commerciaux tout d'abord puisque, dans une période de marasme économique, nous avons réalisé une croissance organique de plus 5,5 % hors effets de change en nous développant dans tous nos métiers ;
- Succès financiers ensuite avec une marge opérationnelle qui s'est encore améliorée (12,8 % du chiffre d'affaires), un bénéfice net record de 5,2 M€ et une structure financière renforcée grâce notamment au produit de l'augmentation de capital de 17,3 M€ réalisée en février 2009, en pleine crise financière. Je tiens, à cet égard, à remercier tous les actionnaires qui nous ont prouvé leur confiance en participant à cette opération ;
- Succès stratégique enfin et surtout car, avec l'acquisition de la division ingrédients du groupe espagnol Natraceutical Group, nous nous sommes imposés durablement comme le leader mondial des ingrédients naturels de spécialité d'origine végétale.

Désormais, Naturex est un acteur incontournable du marché en pleine expansion des produits naturels avec :

- 3 gammes de produits couvrant l'alimentation, la santé et la cosmétique ;
- 186 M€ de chiffre d'affaires proforma 2009 ;
- 900 collaborateurs à travers le monde ;
- 11 sites industriels;
- 15 implantations commerciales sur les 5 continents.

Cette nouvelle dimension permet à Naturex d'entrer dans un nouveau cycle de développement très prometteur.

Notre priorité pour cette année 2010 sera bien entendu l'intégration de la division ingrédients de Natraceutical reprise en fin d'année 2009. Nous sommes très confiants compte tenu de l'expérience acquise par Naturex qui a déjà prouvé par le passé notre capacité à bien intégrer ses acquisitions.

2010 sera une année de croissance significative du nouvel ensemble dont nous commencerons à améliorer la marge opérationnelle,

Je vous donne rendez-vous, le 30 juin prochain, pour notre Assemblée Générale annuelle. A cette occasion, votre Conseil d'Administration proposera d'augmenter le dividende par action de 10 % pour le porter à 0,11 €. Il sera également proposé, dans un souci de récompenser nos actionnaires fidèles, une option de paiement du dividende en actions avec une décote par rapport au cours de Bourse de référence.

Jacques Dikansky Président Directeur Général

Sommaire général

Renseignements concernant l'activité de l'émetteur	6
Renseignements concernant i activité de l'emetteur	U
Présentation de Naturex	8
Les métiers de Naturex : des activités à forte valeur ajoutée	11
Chapitre 2	
Rapport d'activité	20
Activité et résultats du Groupe	22
Les risques et engagements	41
Informations sur le capital et les mandataires	47
Annexes au rapport de gestion	66
Rapport du président sur le contrôle interne	71
Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président sur le	
contrôle interne	79
Chapitre 3	
•	00
Etats financiers consolidés et annexes	82
Etats financiers consolidés	83
Annexes aux états financiers consolidés	90
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	143

Chapitre 4	
Etats financiers sociaux et annexes	146
Etats financiers sociaux	147
Annexes aux états financiers sociaux	149
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions	169 et
engagements règlementés	17:
Chapitre 5	
Autres renseignements de caractère général	
Renseignements concernant l'émetteur	170
Pacte mondial et démarche qualité	180
Organigramme juridique	182
Relations entre les différentes sociétés du groupe et principaux flux	183
Evolution boursière	180
Contrat de liquidité	187
Attribution de stock option	188
Document d'information annuel	189
Responsable du document de référence	197
Responsable de l'information	194
Chapitre 6	
Table de concordance	195

Chapitre 1

Renseignements concernant l'activité de l'émetteur





Sommaire

1	Présentation de Naturex	8
1.1	Historique	8
1.2	Sociétés du groupe	8
1.3	Évolutions récentes	<u>9</u>
1.4	Perspectives d'avenir	10
2	Les métiers de Naturex : des activités à forte valeur ajoutée	11
2.1	Activités	11
2.2	Offre et marchés ciblés	12
2.3	Un outil industriel performant	17
2.4	Les Ressources Humaines	18



1 Présentation de Naturex

1.1 Historique

1992: Jacques Dikansky créé Naturex. L'entreprise produit des extraits végétaux aux propriétés aromatisantes, colorantes et anti oxydantes à destination de l'industrie agro-alimentaire. Naturex dispose alors de deux usines en opération: Avignon en France et Kenitra au Maroc.

1996: Introduction en Bourse (Paris - symbole NRX).

1997: Naturex étend ses activités au marché nutraceutique. Ouverture d'une filiale américaine à Mamaroneck, New York. Agrandissement et déménagement de l'unité marocaine à Casablanca.

2002: Acquisition de la société américaine Brucia Plant Extracts Inc. Ce rachat permet à Naturex de compléter son offre pour la nutraceutique et de renforcer sa position sur le marché américain.

2004: Acquisition d'une importante activité d'extraits de romarin, détenue conjointement par les sociétés américaines RFI Ingrédients et Hauser. Avec deux marques majeures et trois brevets portant sur les extraits de romarin, Naturex devient un acteur de premier plan sur le marché des antioxydants naturels.

2005: Acquisition de Pure World Inc. Cette société américaine produit des extraits de plantes pour les industries agro-alimentaire, nutraceutique, pharmaceutique et cosmétique. Naturex est désormais l'un des leaders du marché nutraceutique, grâce à ses capacités d'extraction comptant parmi les plus importantes au monde, ainsi qu'à la technologie de pointe de ses outils industriels.

2007: Acquisition d'Hammer Pharma et HP Botanicals, deux sociétés italiennes basées à Milan. Hammer Pharma apporte à Naturex une expertise précieuse pour le secteur pharmaceutique. Acquisition de la société américaine Chart Corporation, cette opération enrichit l'offre de Naturex pour l'industrie aromatique et le marché des boissons.

2008: Acquisition de la division "Actifs innovants" de la société française Berkem. Naturex acquiert ainsi une ligne d'ingrédients à l'efficacité prouvée par des études cliniques. Ouverture d'une filiale chinoise basée à Shanghai. Cette nouvelle implantation comprend un laboratoire de Contrôle Qualité performant dédié au sourcing des matières premières. Ouverture de la fondation Naturex.

2009: Intégration de la "Division Ingrédients" du groupe espagnol Natraceutical.

1.2 Sociétés du groupe

Au 31 décembre 2009 Naturex est composée d'environ 900 employés répartis sur 20 sites.



Sites industriels:

- Avignon, France.
- Birmingham, Royaume-Uni.
- Bischofszell, Suisse.
- Burgdorf, Suisse.
- Casablanca, Maroc.
- Milan, Italie.
- Manaus, Brésil.
- Shingle Springs, Californie, USA.
- South Hackensack, New Jersey, USA.
- Sydney, Australie.
- Valence, Espagne.

Bureaux commerciaux:

Naturex dispose d'une couverture commerciale mondiale. Plus de soixante commerciaux sont répartis sur 15 bureaux. Ils sont relayés dans certaines régions du monde par des distributeurs locaux. Ce réseau permet d'apporter des solutions flexibles, efficaces et rapides aux besoins de chaque client.

- Birmingham, Royaume Uni.
- Avignon, France.
- Bangkok, Thaïlande.
- Bonn, Allemagne.
- Bischofszell, Suisse.
- Bruxelles, Belgique.
- Dubaï, Emirats Arabes Unis.
- Milan, Italie.
- Moscou, Russie.
- Shanghai, Chine.
- Singapour
- South Hackensack, New Jersey, USA.
- Sydney, Australie.
- Tokyo, Japon.
- Valence, Espagne.

1.3 Évolutions récentes

L'événement majeur de l'année 2009 est l'intégration de la division Ingrédients de Natraceutical. Cette opération a porté Naturex au rang de leader mondial des ingrédients naturels de spécialité d'origine végétale. Les synergies sont nombreuses avec notamment l'accroissement des capacités industrielles, l'élargissement du portefeuille de produits et des cibles de clientèle.

Le groupe rassemble les expertises de Naturex - ingrédients aromatisants, colorants, antioxydants, nutraceutiques, pharmaceutiques et cosmétiques - avec celles de la division Ingrédients de Natraceutical - colorants naturels, poudres de fruits et de légumes, pectines, ingrédients fonctionnels, levures et caféine.



Grâce à cette opération, Naturex dispose désormais de capacités industrielles très importantes : le groupe comporte onze sites industriels répartis sur les différents continents du globe. Cette couverture constitue un avantage concurrentiel significatif puisqu'elle permet notamment d'optimiser les flux d'approvisionnement et de production.

D'un point de vue commercial, le groupe dispose des atouts géographiques de Naturex, solidement implantée aux Etats-Unis, et de ceux de Natraceutical, très ancrée en Europe. Cette opération rééquilibre le poids des débouchés géographiques dans le chiffre d'affaires de Naturex : l'Europe passe de 30 % à 50 %, la zone US passe de 60 à 35 % et la zone Asie (20 % de l'activité de Natraceutical) apparaît.

1.4 Perspectives d'avenir

1.4.1 Résultats

Au cours de l'exercice 2009, Naturex a généré un chiffre d'affaires de 101,9 millions d'euros, en hausse de 9,4% par rapport à l'exercice précédent.

Le Groupe entend poursuivre sa croissance du chiffre d'affaire, avec une progression de 5% à 10% à devises et périmètre constant pour l'exercice 2010.

Le résultat opérationnel du Groupe pour l'exercice est de 13,1 millions d'euros soit 12,8% du chiffre d'affaires, contre 12,1% au 31 décembre 2008.

Le second objectif du groupe pour l'année à venir est d'améliorer la marge opérationnelle du groupe à périmètre comparable (l'information pro forma est présentée en Note 25 des annexes aux états financiers consolidés), soit une progression par rapport à l'EBIT pro forma de 9,0%

1.4.2 Développement

Pour l'exercice 2010, le groupe entend poursuivre sa croissance dynamique à devises constantes en s'appuyant d'une part sur les synergies entre le groupe dans son ancien périmètre et les sociétés acquises en fin d'année, et d'autre part sur son expansion à l'étranger car Naturex bénéficiera de la montée en puissance des récentes ouvertures commerciales.

1.4.3 Investissements

Les principaux investissements réalisés en 2009 correspondent à l'optimisation de l'outil de production afin d'améliorer la productivité et la rentabilité; à la politique groupe de respect de l'environnement avec la construction d'une station d'épuration au Maroc; ainsi que l'extension des surfaces de bureaux ou de sites de production aux Etats Unis et en Italie principalement.

Bien entendu, le groupe a également investi à travers la croissance externe par l'acquisition de la Division Ingrédients de Natraceutical décrite dans le rapport d'activité.



Les métiers de Naturex : des activités à forte valeur ajoutée

2.1 Activités

Naturex propose des ingrédients naturels à destination des marchés agro-alimentaire, aromatique, nutraceutique, pharmaceutique et cosmétique. Naturex contrôle toutes les étapes du processus d'élaboration, de la matière première à l'ingrédient final.

2.1.1 Innovation

La Recherche et Développement est un domaine particulièrement stratégique pour Naturex. Les laboratoires à la pointe de la technologie permettent de développer de nouveaux produits et cette capacité d'innovation est un réel avantage concurrentiel.

L'objectif des équipes Recherche et Développement est de concevoir des ingrédients naturels innovants et performants. En relation permanente avec les départements de Recherche et de Développement des clients, ainsi qu'avec des centres de recherche universitaires internationaux, Naturex crée de nouveaux ingrédients qui répondent aux besoins du marché. Cette forte implication dans la Recherche et de Développement a permis des innovations technologiques majeures. Naturex s'est vu accorder plusieurs brevets et publications dans des journaux scientifiques pour ses innovations.

L'extraction végétale relève de la chimie du naturel. Il s'agit d'identifier et d'extraire les principes actifs contenus dans chaque plante. Naturex établit de nouvelles méthodes d'analyse, de nouveaux standards, découvre des actifs inconnus et développe de nouveaux procédés de fabrication. Naturex est l'une des rares entreprises du secteur à posséder un spectromètre à résonance magnétique nucléaire qui permet d'étudier les produits à l'échelle moléculaire. Cet équipement permet de découvrir de nouvelles molécules et de proposer aux clients des extraits uniques.

2.1.2 Sourcing

Naturex se distingue par ses capacités d'approvisionnement considérables. En tant qu'acteur majeur de l'industrie des ingrédients naturels, Naturex apporte constamment de nouveaux extraits sur le marché. Grâce à un programme de sourcing mondial, Naturex a accès à un large éventail de plantes.

Naturex se distingue également par sa politique d'achat rigoureuse. Le contrôle des matières premières est primordial pour être à la hauteur de ses exigences de qualité. Les principaux fournisseurs de Naturex sont audités de manière régulière. Naturex se procure les matières premières directement sur le terrain et traite avec les meilleurs producteurs locaux. Travailler en direct avec les récoltants est important pour garantir la sélection des meilleures plantes et le meilleur rapport qualité prix.



Enfin, Naturex considère la maîtrise des approvisionnements comme un facteur clef de ses activités. Chaque livraison de matière première est échantillonnée et analysée de manière approfondie. Un contrôle complet est réalisé avant l'entrée dans le cycle de production. Naturex examine avec attention chaque lot de plantes et conduit une batterie de tests pour vérifier leur pureté.

2.1.3 Production

Naturex dispose de onze sites de production répartis sur différents continents. L'outil industriel est constamment mis à niveau et développé pour offrir la meilleure performance.

Les équipements d'extraction et de séchage de Naturex permettent la production de milliers de tonnes d'extraits de plantes par an. Naturex détient l'une des plus grandes capacités d'extraction et de séchage au niveau mondial. Par ailleurs, les colonnes de purification permettent la production d'actifs de plantes purifiés et fractionnés. Les « rollers compactors » permettent la production annuelle de milliers de tonnes métriques de poudres granulées aux propriétés physiques améliorées (densité, taille des particules).

Grâce à la polyvalence de son outil industriel et à l'expérience des équipes en place, Naturex est capable de proposer des formulations sur mesure. Naturex est à même d'adapter les propriétés chimiques et physiques de ses extraits (dispersibilité et solubilité) afin de les ajuster aux besoins spécifiques selon les applications finales de ses clients industriels.

2.1.4 Contrôle Qualité

Naturex a mis en place une politique de contrôle qualité rigoureuse sur chacun de ses sites. Des procédures de contrôle sont appliquées sur tous les sites de production et assurent une parfaite traçabilité. Les onze sites de production ont leur propre laboratoire de contrôle qualité; les produits sont ainsi contrôlés tout au long du processus de fabrication.

Les extraits végétaux sont standardisés à l'aide de contrôles qualité stricts afin d'en garantir une qualité constante et intégrale. Tous les extraits produits par Naturex sont soumis à une batterie de tests pour contrôler leur origine et leur pureté. Naturex possède un équipement sophistiqué qui garantit des ingrédients de très grande qualité. L'équipement analytique comprend HPLC-MS, HPLC, PPSL, NMR, GC-MS, GC, ICP, ICP-MS, HPTLC, TLC... Les extraits sont également contrôlés dans le but de respecter les normes les plus strictes d'hygiène et de sécurité : microbiologie, pesticides, métaux lourds, OGM.

2.2 Offre et marchés ciblés

Naturex propose un grand nombre d'ingrédients naturels. La segmentation de l'offre s'articule autour de 3 départements, qui correspondent aux 3 principaux secteurs d'activité de Naturex. Ces départements ont pour mission de développer les gammes destinées à chaque segment de marché.



2.2.1 Food & Beverage

Ce département est spécialisé dans le développement d'ingrédients naturels pour les applications alimentaires et les boissons. L'offre est composée de 4 gammes d'extraits de plantes qui répondent à la demande d'ingrédients naturels aux propriétés aromatisantes, colorantes, conservatrices ou apportant un bénéfice sur la santé.

NAT stabil®

De plus en plus de consommateurs recherchent des produits innovants, faciles à consommer et d'une qualité irréprochable. Si les additifs chimiques sont généralement reconnus pour leur ratio coût/efficacité, les termes « synthétique » et « chimique » ont indéniablement une connotation défavorable auprès des consommateurs. L'intérêt grandissant des consommateurs pour des aliments naturels est rapidement devenu une tendance majeure de l'innovation agroalimentaire. NAT stabil® comporte des ingrédients naturels capables d'étendre la durée de conservation des aliments et des boissons sans en altérer les qualités organoleptiques.

NAT arom®

L'expérience de Naturex en matière d'extraction végétale lui permet de garantir la restitution fidèle des arômes dans tous les extraits de sa gamme. La connaissance approfondie des ingrédients naturels permet à Naturex d'offrir grâce à sa gamme NAT arom® une riche palette d'extraits, d'oléorésines et d'huiles essentielles pour les aromaticiens, les fabricants de boissons et les producteurs agro alimentaires.

Les oléorésines, les huiles essentielles et les extraits hydro-alcooliques présentent de nombreux avantages techniques par rapport aux herbes, épices et plantes en l'état. De puissance aromatique constante, ces produits peuvent être stockés plus longtemps sans dégradation de l'arôme et minimisent les risques de contamination microbienne.

L'expertise verticale de Naturex, depuis la matière première jusqu'à l'extraction, permet la création de notes originales dans de très nombreux produits. Naturex a segmenté sa gamme NAT arom® en deux catégories distinctes :

- o Extraits hydro-alcooliques: une véritable « boite à outils aromatiques » pour composer des arômes naturels.
- Huiles essentielles et oléorésines : une ligne regroupant la personnalité des épices et le parfum intemporel des herbes méditerranéennes.

Naturex développe des extraits aromatiques sur mesure de manière à répondre aux exigences de chaque formulation. En effet, les produits de cette gamme sont disponibles sous forme de poudre ou liquide tant pour les huiles essentielles que pour les oléorésines ce qui permet d'étendre le champ d'application des solutions naturelles.

NAT color®

A partir de matières premières de grande qualité, Naturex a développé des formulations spécifiques et a renforcé la stabilité des pigments naturels. Naturex dispose de laboratoires



d'applications afin d'adapter ses extraits colorants aux produits alimentaires. Elle est ainsi capable d'offrir la formulation qui convient au procédé et au produit. Leur teinte, leur solubilité et leur stabilité sont ajustées afin que ces extraits puissent s'intégrer dans le produit final et permettent d'obtenir avec exactitude la couleur souhaitée.

Cette gamme est en constante évolution afin d'obtenir toutes les teintes présentes dans la nature. L'association de plusieurs extraits colorants est parfois nécessaire pour reproduire à l'identique une teinte naturelle. Alliant l'expertise et le savoir faire dans les colorants naturels, Naturex offre des produits haut de gamme à la stabilité, qualité et performance garanties.

NAT healthy™

NAT healthy™ est une ligne d'extraits végétaux reconnus pour leurs bénéfices santé. Elle regroupe des ingrédients naturels pour les aliments fonctionnels.

2.2.2 Nutrition & Health

Ce département est spécialisé dans le développement d'extraits végétaux et de concepts d'ingrédients à l'efficacité scientifiquement prouvée pour les applications nutraceutiques et d'extraits de plantes pour les produits pharmaceutiques.

NAT life™

NAT life™ est une gamme d'ingrédients à l'efficacité prouvée, brevetés et commercialisés sous des marques déposées, pour les compléments alimentaires et les aliments fonctionnels.

L'approche scientifique est le facteur clé du succès des ingrédients NAT life™. Chaque produit de cette gamme est soumis à :

- Des recherches bibliographiques approfondies ;
- Le développement et la caractérisation technique précise des extraits ;
- Une ou plusieurs études cliniques pour valider leur activité ;
- Des études in vitro, in vivo ou cliniques complémentaires pour démontrer leur biodisponibilité, leur mécanisme d'action ou encore leur innocuité.

En plus de cet important support scientifique, les produits NAT life™ sont de réels concepts avec :

- Une assistance au développement de projets ;
- Un support réglementaire par la constitution des dossiers réglementaires européens ;
- Un procédé et des applications brevetés ;
- Un support marketing par la mise à disposition « d'ingrédients concepts » clefs en main.
 (marque déposée, positionnement établi, site internet d'information pour les consommateurs etc.).

Powergrape® est un ingrédient naturel pour la performance et l'énergie, ce produit propose un concept unique supporté par des études cliniques.

Svetol® est un ingrédient minceur avec une action « brûle-graisse » démontrée par deux études cliniques sur l'homme. Obtenu à partir de grains de café vert décaféinés (Coffea canephora



robusta P.), ce produit bénéficie aujourd'hui de 8 études publiées sur : son efficacité, son mécanisme d'action, sa biodisponibilité ou encore sa composition particulière en actifs.

Cyracos® est un ingrédient traditionnel destiné aux formules antistress. En effet, une étude clinique montre que 600mg par jour pendant une période de seulement 2 semaines réduit significativement les symptômes associés au stress sans effet secondaire.

Lifenol® est un extrait de cônes femelles de houblon, breveté et reconnu pour son action sur les inconforts associés à la ménopause, en particulier les bouffées de chaleur.

Cereboost™ est un ingrédient naturel pour la performance cognitive. Ce produit bénéficie de la première étude clinique confirmant l'usage traditionnel du ginseng américain pour la santé cérébrale.

NAT activ®

NAT activ® est une large gamme d'extraits de plantes connus pour leurs effets bénéfiques sur la santé. Ils sont destinés au marché nutraceutique. Naturex utilise des technologies de pointe pour exploiter les effets bénéfiques des plantes et concevoir un large choix d'ingrédients à la qualité irréprochable.

NAT pharma™

NAT pharma™ est une gamme d'extraits de plantes bénéficiant de dossiers ASMFs (Active Substance Master Files) destinés aux laboratoires pharmaceutiques.

Naturex est un fournisseur significatif d'ingrédients pharmaceutiques, avec une présence à la fois européenne et nord-américaine. Les usines Naturex sont auditées de manière régulière par des laboratoires pharmaceutiques internationaux.

A l'échelle européenne, chaque fabricant de produit pharmaceutique doit se conformer à la directive européenne des médicaments traditionnels à base de plantes (Traditional Medicinal Products Directive, 2004/24, EC). C'est pourquoi Naturex a constitué des dossiers ASMFs pour de nombreux extraits végétaux, autorisant ainsi leur utilisation dans des produits pharmaceutiques tels que les médicaments traditionnels à base de plantes.

Naturex dispose d'une équipe de scientifiques (dont des pharmaciens) qui ont une solide expérience dans l'identification des matières premières et qui peuvent apporter leur expertise pour toutes les procédures d'enregistrement. Naturex peut également constituer les dossiers complets sous format eCTD (Electronic Common Technical Document).

2.2.3 Personal Care

Ce département est spécialisé dans le développement d'actifs à l'efficacité prouvée par des études scientifiques, des extraits traditionnels et une gamme d'additifs pour les applications cosmétiques.



NAT beauty™

NAT beauty™ regroupe des actifs innovants. Cette ligne se concentre sur trois extraits uniques dont le mécanisme d'action et l'activité ont été démontrés par des études in vitro : Macaderm™, un actif anti-âge issu de la Maca péruvienne, Hydravance™, un actif hydratant extrait de la fleur d'oranger et Effineo™, un actif minceur sans caféine à base de café vert.

Macaderm™ est un actif anti âge innovant issu de la maca péruvienne. Il raffermit la peau en renforçant la cohésion et la structure de l'épiderme. Il peut être intégré dans les applications cosmétiques destinées à prévenir ou traiter les signes de l'âge.

Hydravance™ est un actif hydratant issu de la fleur d'oranger. Il améliore le processus d'hydratation en maintenant un équilibre entre la diffusion de l'eau et son évaporation. Il peut être intégré dans les préparations anti âge.

Effineo™ est un actif minceur issu du café vert décaféiné. Il a démontré son impact significatif sur la réduction de la taille des adipocytes. Il peut être intégré dans les applications minceur.

NAT select™

NAT select™ est une gamme d'extraits spécialement formulés pour les applications cosmétiques. En tant que leader de l'extraction et de la formulation végétale, Naturex propose un large éventail d'extraits adaptés aux applications cosmétiques. Naturex dispose d'une équipe complète de scientifiques expérimentés dans l'identification des matières premières. Par ailleurs, le département Personal Care a développé une large gamme d'ingrédients disponibles sous différentes formes.

NAT protect™

Il s'agit d'une gamme d'extraits aux propriétés conservatrices. Ces ingrédients sont classés en deux catégories : les antioxydants sous la marque Natrox™ et les antimicrobiens sous la marque Efficlear™. Naturex propose une ligne complète d'ingrédients naturels pour améliorer la qualité des formulations produits cosmétiques.

Naturex a créé un portefeuille de produits qui constituent des « niches ». Chacune d'elle possède ses particularités spécifiques et ses propres intervenants.

2.2.4 La concurrence

La concurrence comprend des entreprises de divers types :

- des mono producteurs (PME ou coopératives) qui valorisent une matière première pour laquelle ils bénéficient d'un accès privilégié (par exemple : producteurs d'oléorésine de tagète en Equateur),
- des producteurs dont l'activité principale est autre mais exerçant ou conservant une activité accessoire de producteur de matières premières (par exemple : aromaticien



- produisant une molécule naturelle pour sa consommation et commercialisant l'excédent de sa production),
- des entreprises (PME) qui, comme Naturex, se positionnent sur des gammes ciblées sur des couples produits/clients spécifiques.

Parmi les concurrents citons : Kalsec, Chris Hansen, Frutarom, Sensient, Diana Naturals, Phytone, Indena et Martin Bauer.

2.3 Un outil industriel performant

2.3.1 Description de l'outil

Les techniques utilisées par Naturex nécessitent des investissements lourds pour développer les moyens technologiques nécessaires.

Les équipements sont relativement « techniques ». Ils sont, pour le département bio extraction, de taille importante (on manipule de grandes quantités de matières premières dont la partie « utile » varie de moins d'1/1000 à quelques %) et, pour le département ingrédients, de taille plus limitée. Dans les deux cas, ils doivent répondre à des standards de qualité élevés.

Les outils de production sont répartis sur les quatre sites de production du Groupe:

Le site d'Avignon comprend 3 772 m2 de bâtiments sur un terrain de 1,7 Ha,

Les sites des USA comprennent 8 985 m2 de bâtiments sur un terrain de 2,2Ha.

Le site de Casablanca au Maroc comprend un bâtiment de 3 100m2, construit sur un terrain de 1,2 Ha,

Le site d'Italie comprend 7 318 m2 de bâtiments sur un terrain de 2,3 Ha,

L'outil de production, récent et performant, permet de traiter 20 000 tonnes de végétaux par an.

Grâce aux investissements réalisés, cet outil a permis de suivre en production l'augmentation du chiffre d'affaires multiplié par 10 en 10 ans.

Les équipements utilisés ont dans ce métier une durée de vie extrêmement longue sous réserve d'une maintenance normale, et qui ne nécessite que peu d'arrêts. Propriétaire de son outil industriel, Naturex a acquis avec la Division Ingrédients de Natraceutical de nouveaux outils industriels très performants, qui permettront au groupe d'accroître sa production, et acquérir des avantages concurrentiels tant en terme de produits que de potentiel d'innovation.

2.3.2 Description du process

Naturex met en œuvre 4 process industriels d'extraction décrits ci-après.

La distillation d'huiles essentielles

Pour 1 kg d'huiles essentielles, il faut 100 kg de végétaux en moyenne. La distillation d'huiles essentielles nécessite les procédés suivants :



- (1) broyage,
- (2) réaction enzymatique,
- (3) entraînement à la vapeur d'eau,
- (4) huile essentielle.

La production bio enzymatique

Pour 1 kg de molécules naturelles, il faut 6 tonnes de végétaux en moyenne.

La production bio enzymatique nécessite les procédés suivants :

- (1) végétaux,
- (2) broyage,
- (3) réaction enzymatique,
- (4) distillation,
- (5) purification,
- (6) molécule aromatique.

L'extraction par solvant

Pour 1 kg d'extrait, il faut 20 kg de végétaux en moyenne.

L'extraction par solvant nécessite les procédés suivants :

- (1) végétaux,
- (2) broyage,
- (3) lavage à l'aide d'un solvant (absorption des principes actifs),
- (4) évaporation sous vide (élimination du solvant),
- (5) oléorésine (alimentaire) ou extrait (nutraceutique).

La nécessité de valider les process industriels et les lots de fabrication par des moyens analytiques sophistiqués (CGP, HPLC, ...) renforce le caractère lourd, sur le plan industriel, du secteur d'activité.

La formulation

La formulation nécessite des procédés :

- (1) d'homogénéisation,
- (2) de séchage,
- (3) d'atomisation,
- (4) de mélange,
- (5) de granulation...

2.4 Les Ressources Humaines

Au 31 décembre 2009, l'effectif du groupe est de 851 personnes: 186 en France, 173 aux Etats-Unis, 137 en Suisse, 96 au Maroc, 70 en Italie, 89 en Angleterre, 37 en Espagne, 27 en Australie, 26 au Brésil, 6 en Chine, et 5 en Russie.

En 2009, la masse salariale augmente de 7%, et sa part dans le chiffre d'affaires du Groupe est de 23,3% contre 23,9% en 2008.



Chapitre 2

Rapport d'activité





Sommaire du rapport d'activité

1 A	ctivité et résultats du Groupe	22
1.1	Faits marquants de la période	22
1.2	Analyse des comptes consolidés	29
1.3	Autres informations sur l'activité du Groupe	35
1.4	Fait marquant post clôture	40
2 Le	es risques et engagements	41
2.1	Risques juridiques	41
2.2	Risque sur la volatilité du prix des produits	41
2.3	Risque sur l'environnement concurrentiel	42
2.4	Risque de dépendance à l'égard des dirigeants	42
2.5	Risque politique	42
2.6	Risque client	43
2.7	Risque de fabrication	43
2.8	Risque de qualité et d'image de marque	43
2.9	Risque lié à la règlementation	44
2.10	Risque de dépendance à l'égard des fournisseurs	45
2.11	Risques technologiques et environnementaux	45
2.12	Autres risques	45
2.13	Assurances et couvertures des risques	46
3 In	formations sur le capital et les mandataires	47
3.1	L'actionnariat de la société	47
3.2	Délégations sur les opérations en capital	50
3.3	Les mandataires	59
4 A	nnexes au rapport de gestion	66
4.1	Conséquences sociales de l'activité	66
4.2	Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital	69
4.3	Résultats des 5 derniers exercices de Naturex SA	70
5 R	apport du président sur le contrôle interne	71
	apport des commissaires aux comptes sur le rapport du président sur le	



1 Activité et résultats du Groupe

1.1 Faits marquants de la période

1.1.1 Acquisition de la Division Ingrédients du groupe Espagnol Natraceutical

L'année 2009 marque un nouveau tournant dans l'histoire du Groupe. Pour la troisième fois depuis sa création en 1992, Naturex double de taille grâce à une opération de croissance externe, et devient dorénavant le leader mondial indépendant des ingrédients naturels de spécialité.

Le 30 décembre 2009, suite à l'approbation par l'assemblée générale, Naturex acquiert la Division Ingrédients du groupe Espagnol Natraceutical.

Natraceutical Group est une multinationale espagnole cotée en Espagne et l'une des principales sociétés dans le domaine de la recherche et du développement d'ingrédients fonctionnels, de principes actifs et de compléments nutritionnels.

Regroupant les expertises de Naturex (ingrédients nutraceutiques, arômatiques, colorants, antioxydants et cosmétiques) et celles de la division Ingredients de Natraceutical (colorants naturels, poudres de fruits et de légumes, pectines, ingrédients fonctionnels, levures et caféine), le nouvel ensemble dispose d'une présence géographique équilibrée entre l'Europe (50% du chiffre d'affaires combiné proforma) et les Etats-Unis (39 %).

La division ingrédients du groupe Natraceutical comporte les sociétés et/ou actifs acquis suivants :

Obipektin AG,

Société Suisse reconnue comme l'un des leaders européens des poudres de fruits et légumes et des pectines de spécialité, disposant de deux sites industriels importants et bien équipés basés à Bischofszell et Burgdorf (Suisse allemande).

De même que le groupe Naturex, la société commercialise ses ingrédients Naturels auprès de groupes industriels, principalement dans le secteur agro alimentaire, et notamment auprès de sociétés de baby-food.

Overseal Natural Ingredients Ltd

Société anglaise, reconnu comme l'un des leaders européens des colorants naturels, est également spécialisée dans les levures et le Talin, extrait édulcorant naturel à fort pouvoir sucrant, utilisé principalement pour masquer l'amertume.



Natraceutical Russia

Basée à Moscou, cette société, filiale d'Overseal Natural Ingredients est une plateforme de distribution des produits d'Overseal Natural Ingredients et d'Obipektin.

Kingfood Australia Pty Ltd

Basée à Sydney, cette société est une tête de pont pour le développement commercial en Océanie. Plateforme de distribution couvrant l'Océanie, elle dispose d'un outil industriel de formulation local.

Extractos Naturais da Amazônia Ltda

Exnama est une société basée à Manaus, Brésil produisant de la caféine purifiée pour l'industrie agroalimentaire, et les boissons enrichies en caféine.

Site industriel de Valencia, Espagne

Le groupe a acquis un outil de production industriel à Valence (terrain et bâtiments étant loués), correspondant à une importante capacité d'extraction (extraction par solvants, extraction aqueuse, production de polyphénols).

Actifs de Natraceutical Canada

Le groupe a acquis la marque déposée Viscofiber et une licence d'exploitation de brevet pour la production de bétaglucanes (fibres alimentaires).

Participation Biopolis

Naturex a acquis 24.9% des parts de cette société de recherche et développement dans le domaine des ingrédients, basée à valence, Espagne.

Les principaux axes de recherches de la société portent sur la production, conception et purification de microorganismes (bactéries, levures et moisissures filamentous), de métabolites microbiens (sous-produits à forte valeur ajoutée tels qu'enzymes, protéines et acides nucléiques).

Les implantations du groupe suite à cette opération sont reprises ci-dessous :



Les implantations industrielles du groupe à compter du 30 décembre 2009 sont les suivantes :





Avignon, Moscow, Birmingham, France Shanghai, Russia UK China Brussels, South Hackensack Belgium New Jersey, USA Bonn. Germany Tokyo, Japan Singapore Sydney, Australia Milan, Italy Dubai, Valencia, Bangkok, United Spain Arab Thailand **Emirates**

Les implantations commerciales du groupe à compter du 30 décembre 2009 sont les suivantes :

1.1.2 Renforcement de la structure financière du groupe

En mars 2009, le groupe a réalisé une augmentation de capital en numéraire de 17,3 millions d'euros.

L'augmentation de capital, initialement de 15 millions d'euros, a été portée à 17,3 millions d'euros suite à la forte demande du marché.

Les informations détaillées relatives à cette opération sont reprises en note 1.1 des annexes aux états financiers consolidés.

Dans le cadre du financement de l'opération d'acquisition de la Division Ingrédients de Natraceutical, partiellement faite en numéraire, le Groupe a choisi de restructurer son endettement en remboursant la quasi intégralité de ses emprunts, refinancé par la mise en place d'un crédit structuré d'un montant total de 140 millions d'euros mis en place le 30 décembre 2009, tiré à hauteur de 100 millions d'euros à cette date ainsi qu'au 31 décembre 2009.

Les informations relatives ce financement sont détaillées en note 1.1 et 15 des annexes aux états financiers consolidés.



1.1.3 Poursuite du développement organique

Chiffre d'affaires

Naturex démontre une nouvelle fois sa capacité à générer une croissance organique rapide, portée par la demande toujours soutenue en produits naturels, et ce, en dépit d'un contexte économique difficile.

Le groupe confirme donc l'atteinte des objectifs fixés pour cet exercice à savoir une croissance du chiffre d'affaires de 5 à 10 % à devises constantes.

En 2009, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 101,9 M€ en hausse de + 9,4 %. A périmètre et taux de change constants, le Groupe a vu ses ventes annuelles progresser de + 5,5%, conformément à l'objectif ambitieux de croissance fixé en début d'exercice.

En 2009, Naturex a réalisé 59,8% des ventes en Amérique du Nord, 30,4% dans l'Union Européenne et 3,2% en Asie/Océanie.

Les perspectives de croissance sont renforcées par l'intégration de la division Ingrédients de Natraceutical Group. L'intégration du chiffre d'affaires de ces nouvelles filiales, à compter du 1er janvier 2010, conduira à un rééquilibrage des ventes, avec une répartition USA, Europe d'environ 39% et 50%, les 11% restant étant sur la zone Asie.

Démarrage de l'activité en Chine

Sa création a un double objectif pour le groupe : d'une part sécuriser les approvisionnements en provenance de cette zone géographique en mettant en place un contrôle qualité sur place et en développant les relations avec les producteurs ; d'autre part développer les ventes sur le marché chinois.

L'activité de la filiale chinoise a démarré au second semestre 2009, réalisant 0,5 millions d'euros d'approvisionnement pour le groupe. En 2010, elle devrait réaliser plusieurs millions d'euros d'approvisionnement pour le groupe.

Création de succursales

Le groupe a ouvert une succursale en Belgique en juin : Naturex Benelux, et une au Japon à Tokyo en octobre.

De la même façon que pour les autres succursales, leur objectif est de renforcer la présence commerciale afin d'y développer les ventes du groupe.

A la fin de l'année, le groupe dispose d'une présence commerciale à travers ses succursales en Allemagne, à Singapour, en Belgique, au Japon, en Thaïlande et est en passe d'en ouvrir une à Dubaï (effective le 6 janvier 2010).



1.1.4 Structuration et réorganisation de l'encadrement, nouvelle identité graphique

Le Groupe confirme sa position de leader sur le marché des extraits et entend dorénavant également valoriser son savoir faire en offrant aux différents marchés des solutions technologiques performantes à forte valeur ajoutée.

La segmentation de l'offre de Naturex s'articule désormais autour de 3 Business Units, centrées sur les trois principaux secteurs d'activité du Groupe :

- Nutrition & Health, destiné aux secteurs nutraceutique et pharmaceutique ;
- Food & Beverage, destiné au secteur agroalimentaire ;
- Personnal Care, destiné au secteur cosmétique.

Ces Business Units ont pour mission de développer des gammes d'extraits spécifiques à chaque segment de marché. Chacune de ces gammes est confiée à un responsable de marché, en charge de créer les synergies nécessaires entre la recherche et le développement, le marketing et le commerce.

Afin d'accompagner l'expansion et la spécialisation du Groupe sur ses différents marchés, Naturex a changé de logo, de charte graphique et de documentation commerciale, le nouveau logo est repris ici :



L'objectif est d'apporter plus de lisibilité à l'offre et de mieux refléter l'expertise de Naturex sur ses différents métiers.

Chaque secteur d'activité dispose d'une identité visuelle propre :



Le Groupe entend poursuivre ses objectifs de croissance en développant de nouvelles gammes de produits et son réseau commercial, ainsi que son objectif d'excellence opérationnelle.



Pour l'exercice à venir, le groupe entend poursuivre sa croissance du chiffre d'affaires, à devises et périmètre constants, compris entre + 5 % et + 10 %, et d'une nouvelle progression de la marge opérationnelle.

1.1.6 Crise financière

Compte tenu du contexte économique des deux exercices écoulés et des bons résultats réalisés, le management est toujours confiant sur les perspectives économiques du Groupe clairement positionné sur des secteurs défensifs que sont l'alimentaire et la santé, et où chaque segment d'activité recèle un fort potentiel de croissance.

En effet, la demande du public pour les extraits naturels se renforce année après année, y compris pendant les périodes de crise.

1.1.7 Activité de la Fondation d'entreprise

La Fondation Naturex a pour vocation d'améliorer les conditions de vie des communautés dans les pays où le groupe source ses matières premières. Notre Fondation soutient actuellement des projets au Maroc, au Pérou et en Inde :

- Au Maroc, le projet lancé en 2008 s'est poursuivit avec succès. L'objectif est de promouvoir l'intégration sociale d'un groupe de jeunes personnes handicapées dans les régions de Ouarzazate et Zagora. Exclus du système éducatif officiel, ces jeunes se retrouvent sans aucune structure scolaire appropriée. Dix jeunes Marocains sont parrainés par la Fondation et ont suivi avec succès leur programme d'apprentissage. Ils disposent maintenant de leurs propres fermes. Le défi consiste désormais à s'assurer qu'ils parviennent à gérer leur exploitation en parfaite autonomie. Dans le même temps, le conseil d'administration de la Fondation étudie les nouveaux projets à entreprendre dans ce pays.
- Au Pérou, notre projet en coopération avec « Kalisayas Out Reach » est axé sur l'amélioration des conditions de vie des personnes qui vivent à Ninacaca, un village situé dans les régions montagneuses péruviennes. L'accès aux soins et à l'éducation est restreint pour les populations locales. La Fondation Naturex a contribué à améliorer le cabinet dentaire en fournissant des appareils de soins médicaux. En parallèle, notre Fondation contribue à maintenir un centre Internet dans lequel sont dispensés des cours informatiques aux enfants.

Ces actions améliorent durablement les vies des habitants de Ninacaca.

- En Inde, notre Fondation soutient le projet « Lutte contre la pauvreté à travers la promotion de micro-entreprises agricoles ». Situé dans le nord de l'Inde (Sahaspur Block), ce projet est conduit par Agrisud, une organisation à but non lucratif. Elle aide à lutter contre la pauvreté en créant des petites fermes spécialisées dans la production de plantes aromatiques. Les bénéficiaires sont les populations locales qui vivent sous le seuil de pauvreté. Ce projet vient d'être lancé et à pour objectif la création de 20 fermes en 2010.

Jour après jour, la Fondation Naturex œuvre pour subvenir aux besoins essentiels de populations vulnérables, pour aider les personnes marginalisées à trouver un emploi durable, tout en protégeant nos ressources naturelles. Ces programmes vont ouvrir la voie à d'autres projets à



travers le monde, dans la mesure où les activités de notre Fondation ne sont pas limitées au Maroc, au Pérou et à l'Inde.

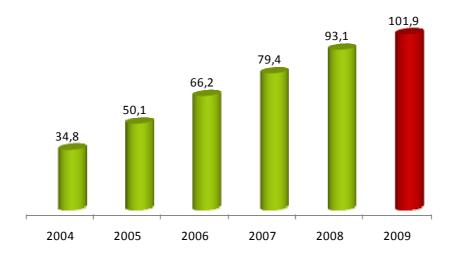
La Fondation Naturex est une entité indépendante dotée de ses propres ressources, qui soutient en dehors de tout intérêt économique l'éducation, la médecine et les besoins de première nécessité des populations locales des pays dans lesquels Naturex source des matériels premières végétales.

1.2 Analyse des comptes consolidés

1.2.1 Le chiffre d'affaires

Evolution du chiffre d'affaires

L'évolution du chiffre d'affaires en millions d'euros à dollar courant se décrit comme suit :



Sur l'ensemble de l'exercice 2009, Naturex a enregistré un chiffre d'affaires de 101,9 millions d'euros, en progression de 5.5 % à devises constantes et 9.4 % à devises courantes.



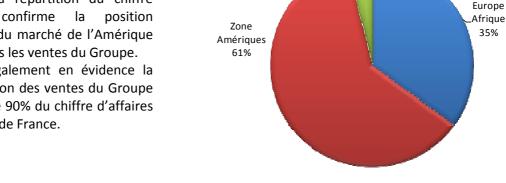
Zone

Evolution du chiffre d'affaires par zones géographiques¹

Chiffre d'affaires	31-déc-0	31-déc-09		31-déc-08		
	en k€		en k€		en k€	en %
Zone Europe Afrique	35 722	35.1%	33 390	35.8%	2 332	7.0%
Zone Amériques	62 387	61.2%	56 147	60.3%	6 240	11.1%
Zone Asie Océanie	3 808	3.7%	3 641	3.9%	167	4.6%
Total	101 917	100.0%	93 178	100.0%	8 739	9.4%

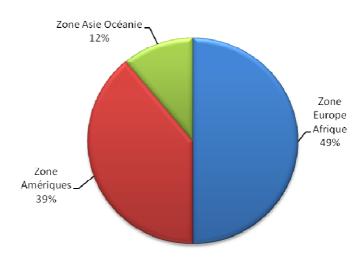
Réalisé:

En 2009, la répartition du chiffre d'affaires confirme la dominante du marché de l'Amérique du nord dans les ventes du Groupe. Elle met également en évidence la mondialisation des ventes du Groupe avec plus de 90% du chiffre d'affaires réalisé hors de France.



Pro Forma:

Cette répartition sera profondément modifiée et rééquilibrée grâce à l'acquisition Natraceutical où la zone Europe représentera environ 49% du chiffre d'affaires, l'Amérique environ 39% et 12% pour l'Asie.



Zone Asie Océanie

¹ Répartition basée sur la localisation géographique des clients

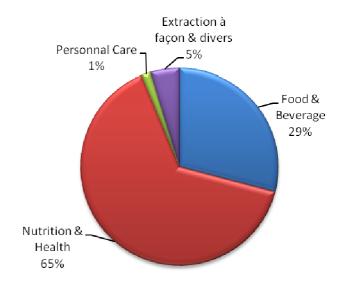


Evolution du chiffre d'affaires par secteur d'activité

Secteur	31-déc-09		31-déc-08		Variation	l
	en k€		en k€		en k€	en %
Food & Beverage	29 633	29.1%	30 570	32.8%	-936	-3.1%
Nutrition & Health	65 940	64.7%	51 734	55.5%	14 206	27.5%
Personnal Care	1 544	1.5%	7 256	7.8%	-5 712	-78.7%
Extraction à façon & divers	4 800	4.7%	3 619	3.9%	1 181	32.6%
Total	101 917	100.0%	93 178	100.0%	8 740	9.4%

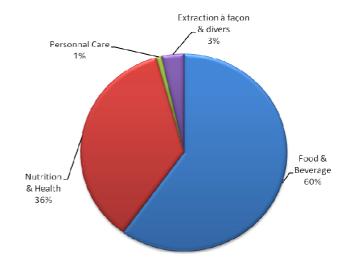
Réel:

En 2009, la répartition du chiffre d'affaires confirme la position prépondérante des secteurs Nutrition & Health et Food & Beverage dans son activité, secteurs correspondant au cœur de métier du Groupe.



Pro Forma:

L'acquisition réalisée va permettre de rééquilibrer le poids des secteurs d'activité. La répartition du chiffre d'affaires pro forma par secteur se définit comme suit :





1.2.2 Les résultats consolidés de l'exercice

Le compte de résultat consolidé se résume comme suit :

en milliers d'euros	31-déc09	31-déc08	Evolution en %
Chiffre d'affaires	101 917	93 178	9.4%
Marge brute	68 527	63 335	8.2%
	67.2%	68.0%	
Résultat opérationnel	13 062	11 254	16.1%
EBIT / CA	12.8%	12.1%	
EBITDA	18 016	15 763	14.3%
EBITDA / CA	17.7%	16.9%	
Coût de l'endettement financier net	(4 145)	(4 900)	
Autres produits et charges financiers	(526)	(784)	
Quote part du résultat dans les entreprises mises en équivalence	(1 206)	420	
Charge d'impôt	(1 938)	(1 700)	
Résultat net	5 247	4 291	22.3%
Part du résultat net dans le CA	5.1%	4.6%	

Le chiffre d'affaires

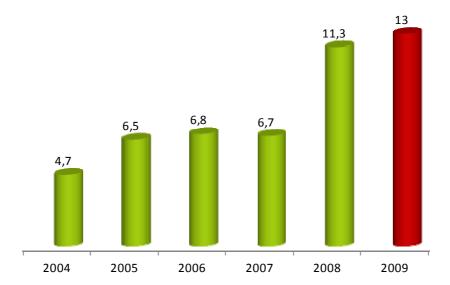
Tel qu'évoqué ci-dessus, le chiffre d'affaires continue de progresser cette année de 9,4% à devises courantes et 5,5% à devises constantes.

En dépit d'un contexte économique encore difficile, le groupe confirme donc l'atteinte des objectifs fixés en début d'année passée, à savoir une croissance comprise entre 5 et 10% à devises constantes.

Le résultat opérationnel

Au cours des 6 dernières années, le résultat opérationnel a progressé comme suit (en millions d'euros):





Au 31 décembre 2009, le résultat opérationnel progresse de près de 16% à 13,1 millions d'euros contre 11,3 millions d'euros au 31 décembre 2008.

L'EBIT² évolue encore passant de 12,1% en 2008 à 12,8% en 2009, confirmant l'objectif annoncé en début d'année de la poursuite de la progression de la marge opérationnelle.

Parallèlement, l'EBITDA³ progresse de 1,3 millions d'euros passant de 15,8 millions d'euros en 2008 à 18,0 millions d'euros en 2009.

La très nette amélioration de ces ratios s'explique par plusieurs aspects :

o Le métier de Naturex étant en grande partie une activité de frais fixes, la forte croissance du chiffre d'affaires a permis une rationalisation des charges : aucun des principaux postes de charges n'augmente proportionnellement plus que le chiffre d'affaires.

Les postes de charges ayant subi les plus fortes progressions sont les suivants :

- . les charges de personnel (le Groupe poursuit sa structuration en renforçant les équipes, particulièrement dans les fonctions transversales),
- . les charges externes : la progression s'explique principalement par la progression des honoraires (développement des partenariats d'études cliniques, renouvellement de l'intégralité de la charte graphique, recrutements renforcés) ainsi que des charges d'entretien (liées majoritairement aux investissements et travaux destinés à optimiser la productivité du groupe).
- O L'amélioration du résultat opérationnel constituait un des aspects de la stratégie du Groupe annoncée pour l'année 2009, avec comme objectif le dépassement des 12,1% réalisés en 2008, déjà en progression de 68% par rapport à 2007 où il s'élevait à 6,7 millions d'euros. Les investissements effectués depuis 2008 en vue d'optimiser tant les processus que la rentabilité du process de production ont continué de porter leurs fruits dans le résultat opérationnel.

EBIT : Earning Before Tax : Résultat opérationnel / Chiffre d'affaires

³ EBITDA: Earning Before Tax, Depreciation and Amortization: Résultat opérationnel retraité de dépréciations et amortissement / Chiffre d'affaires



Le résultat financier et la charge d'impôt

La charge financière du groupe diminue de 15 % malgré l'impact significatif dans les comptes de l'extourne des frais de mise en place du précédent emprunt (montant restant à étaler sur la durée résiduelle de l'emprunt) passée en charge pour un total de 0,6 millions d'euros.

Le groupe profite ainsi de la diminution de son endettement (via remboursement de dette et augmentation de capital en numéraire réalisée en mars 2009 permettant de lever 17,3 millions d'euros) ainsi que de la baisse générale des taux.

La charge d'impôt est faible sur cet exercice représentant un taux d'impôt de 23%, principalement car le groupe a profité d'options fiscales avantageuses en Italie.

Le résultat net

Le résultat net avant société mise en équivalence progresse de 2,6 millions d'euros passant de 3,9 millions d'euros à 6,5 millions d'euros, et représente 6,3% du chiffre d'affaires.

Le résultat net après société mise en équivalence progresse de 0,9 million d'euros passant de 4,3 millions d'euros en 2008 à 5,2 millions d'euros en 2009, malgré la charge de 1,2 million d'euros liée à la dépréciation de la juste valeur de la participation Sanavie.

En 2009, le résultat représente 5,1% du chiffre d'affaires contre 4,6% en 2008 : ces bons résultats s'expliquent principalement par les bonnes performances opérationnelles (+1,8 million d'euros sur le résultat opérationnel).

1.2.3 Le bilan consolidé au 31 décembre 2009

Le bilan consolidé se résume comme suit :

En milliers d'euros	31-déc	31-déc		31-déc	31-déc
	2009	2008		2009	2008
Actif non courant	164 009	91 419	Capitaux propres	144 767	59 231
Goodwill	74 091	53 591	Dont part du Groupe	144 414	58 882
Autres immobilisations incorporelles	3 003	2 184	Dont intérêts minoritaires	353	349
Immobilisations corporelles	83 694	33 617			
Actifs financiers	1 372	226	Passif non courant	91 953	58 649
Titres mis en équivalence	-	984	Dettes financières à plus d'un an	82 880	56 553
Actifs d'impôt différé	1 849	818	Provisions non courantes	1 511	
			Impôts différés	7 562	2 096
Actif courant	133 294	71 488	Passif courant	61 378	45 845
Stocks	76 819	47 190	Provisions courantes	2 772	28
Actifs d'impôts exigibles	1 504	2 896	Passif d'impôt exigible	397	134
Clients et autres débiteurs	39 359	17 901	Fournisseurs et autres créditeurs	36 663	19 147
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 612	3 501	Autres passifs financiers	16 306	15 564
			Concours bancaires	5 238	10 972
Actif non courant disponibles à la vente	795	819			
Total actif	298 097	163 725	Total passif	298 097	163 72



Le total du bilan augmente de 134 millions d'euros sur l'exercice, passant de 164 millions d'euros au 31 décembre 2008 à 298 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Cette augmentation est principalement liée aux augmentations de capital réalisées sur l'exercice :

- o En mars 2009 le groupe a réalisé une augmentation de capital de 17,3 millions d'euros en numéraire,
- o En décembre 2009, le groupe a réalisé une augmentation de capital par apport en nature pour un montant de 65,4 millions d'euros, permettant de financer une partie de l'acquisition de la Division Ingrédients de Natraceutical.

Les principales variations du bilan sont ensuite liées à cette opération réalisée en date du 30 décembre 2009, amenant l'intégration du bilan des sociétés acquises dans le bilan du groupe.

Les actifs non courants augmentent de 73 millions d'euros dont 21 millions d'euros de goodwill sur l'opération précitée, et 50 millions d'euros d'immobilisations corporelles dont 47 relatifs à l'acquisition de fin d'année.

Les actifs courants progressent de 62 millions d'euros correspondant à :

- o 30 millions d'euros d'augmentation des stocks dont 32 liés à l'intégration des sociétés et une baisse de 2 millions d'euros des stocks de l'ancien périmètre Naturex.
- o 21 millions d'euros d'augmentation des créances clients et autres débiteurs dont 17 liés à l'intégration.
- o 12 millions d'euros du poste de trésorerie dont 4 liés à l'intégration et une progression de la trésorerie de l'ancien périmètre.

Les passifs non courants progressent de 33 millions d'euros dont 26 millions d'euros de dette financière où 23 correspondent à la dette des sociétés acquises ; 2 millions d'euros de provisions non courantes et 5 millions d'euros d'augmentation des impôts différés passifs liés exclusivement à l'intégration.

Les passifs courants augmentent de 16 millions d'euros dont :

- o 3 millions d'euros de provisions liées exclusivement à l'intégration,
- o 18 millions d'euros de fournisseurs et autres débiteurs dont 13 liés à l'ancien périmètre,
- o Une baisse de 6 millions d'euros des concours bancaires dont 8 sont liés à l'ancien périmètre

1.3 Autres informations sur l'activité du Groupe

Activité en matière de recherche et de développement

Le service R&D est au cœur du modèle économique de NATUREX.

En relation permanente avec les départements R&D des clients, ainsi qu'avec les centres de recherche universitaires internationaux, il créé de nouveaux produits qui répondent aux besoins du marché. Les laboratoires de NATUREX jouent ainsi un rôle déterminant dans la mise au point d'extraits aux spécifications techniques et réglementaires de plus en plus complexes. Le service R&D développe des spécialités à forte valeur ajoutée dont la production initiale nécessite un savoirfaire particulier, et dont la mise en forme répond à des besoins spécifiques.



La forte implication de NATUREX dans la R&D a permis des innovations technologiques majeures qui représentent un avantage concurrentiel significatif.

La R&D emploie une équipe de 49 ingénieurs et techniciens répartie entre la France, les Etats-Unis, l'Italie et le Maroc.

Conformément aux dispositions de l'article 233-26 du Code de Commerce, nous vous précisons qu'en matière de recherche et développement, le Groupe a investi en 2009 environ 2,7 millions d'euros en recherche et développement. Ils sont détaillés en note 19 des annexes aux états financiers consolidés.

L'effort d'investissement sera intensifié au cours des prochains exercices. En particulier, Naturex participe en tant que chef de file, à travers sa nouvelle filiale espagnole, à un important programme de recherche pluriannuel centré sur les aliments et ingrédients spécifiquement destinés au 3^{ème} âge.

Conséquences environnementales de l'activité :

Sur les 5 sites de production du Groupe (Avignon, France; South Hackensack, NJ, USA; Shingle Springs, Californie, USA; Milan, Italie; Nouasser, Maroc) quatre sont des sites de production dont l'activité en matière d'extraction végétale se traduit par des consommations énergétiques significatives liées aux opérations d'évaporation et par des émissions de polluants.

Ces différents sites, dont l'exploitation est subordonnée à autorisation, sont soumis à des contrôles réguliers en matière de rejets et sont équipés de système de réduction des émissions. De plus le site d'Avignon a mis en place un système de management environnemental certifié ISO 14001 depuis 2007.

Concernant les nouveaux sites provenant de la division Ingrédients du groupe Natraceutical, deux sites utilisent des solvants inflammables (site de Bischofzell en Suisse, et site de Valencia en Espagne), ce qui se traduit, comme pour les sites de l'ancien périmètre, par des consommations énergétiques importantes et des rejets atmosphériques. Des systèmes de récupération sont en place pour réduire ces émissions.

Par ailleurs, la gestion des eaux usées est une problématique commune à l'ensemble des nouveaux sites : ils sont tous équipés d'ouvrages de prétraitement (voire de traitement comme sur le site de Valencia, Espagne) des eaux adaptés aux besoins et aux types d'effluents afin de respecter les normes de rejet qui leur sont imposées.

De plus, le site d'Overseal au Royaume-Uni est certifié ISO 14001 depuis 2008 (certification vérifiée tous les six mois par un audit externe).

Le tableau ci-dessous retrace les principales caractéristiques de l'activité en la matière.



Site	Avignon France	Nouasser Maroc	South Hackensack, NJ USA	Milan Italie
Source principale d'énergie	gaz	Fuel	électricité	gaz
Consommation 2009 Gaz (KW)	3 728	0	10 704	12 538
Consommation 2009 Fuel (Kg)	0	1 552	0	0
Consommation 2009 Electricité (KW)	5 311	4 080	6 475	3 296

NB: Les déclarations périodiques effectuées par les établissements de Nouasser et d'Avignon auprès des autorités respectives des pays correspondants fournissent des informations détaillées sur les rejets.

Engagements hors bilan liés à l'activité courante

Les engagements hors bilan sont détaillés en note 24 des Annexes aux états financiers consolidés. Par ailleurs, la présentation faite n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Procédures judiciaires et arbitrages

Il n'y a eu aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage au cours de l'exercice écoulé.

Activité de Naturex SA, Avignon

La société NATUREX SA a réalisé un chiffre d'affaires de 52,5 millions d'euros en 2009, contre 50,9 millions d'euros en 2008, soit une progression de 1,6 million d'euros (3,1 %).

Le résultat net est de 0,2 million d'euros en 2009 contre un bénéfice de 1,3 million d'euros en 2008.

Le total du bilan a augmenté de 117 millions d'euros, et est passé de 138 millions d'euros en 2008 à 254 millions d'euros en 2009. Cette augmentation s'explique (i) principalement par les acquisitions réalisées en 2009 et décrites ci-après, ainsi que (ii) l'augmentation de capital en mars 2009 pour un total de 17,3 millions d'euros.

Le tableau des résultats de la société au cours des cinq derniers exercices est présenté en annexe au rapport d'activité.

Faits majeurs

Le chiffre d'affaires progresse de 3.1 % (soit 1.6 million d'euros).

En 2009, Naturex a continué de se développer avec l'acquisition effective le 30 décembre de la division Ingrédients de l'espagnol Natraceutical financée par émission de 2 481 960 titres Naturex et par le versement de 5 millions d'euros.

Le 30 décembre 2009 Naturex SA a restructuré sa dette financière en remboursant l'intégralité de cette dernière, refinancée par la mise en place d'un crédit structuré d'un montant total de 140 millions d'euros. A la clôture 100 millions d'euros étaient tirés.



Le 3 mars 2009, Naturex a réalisé avec succès une augmentation de capital de 866 863 actions émises au prix de 20€ de nominal permettant de lever 17,3 millions d'euros.

Au cours de l'année, deux nouvelles succursales ont été créées à Bruxelles en Belgique et à Tokyo au Japon. Cette politique s'inscrit dans une volonté de se rapprocher au plus près des clients en développant les implantations commerciales internationales.

Ces faits sont détaillés en note 1.1 du rapport d'activité.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Au cours de l'exercice 2010, Naturex entend poursuivre son développement dynamique à devises constantes en s'appuyant tant sur sa croissance organique que sur les acquisitions récemment réalisées.

Les démarches pour l'ouverture de la succursale à Dubaï étaient très avancées à la clôture, cette dernière a reçu sa licence commerciale le 6 janvier 2010.

Evènements importants intervenus depuis la date de clôture

Les informations correspondantes sont reprises en note 1 du rapport d'activité.

Résultat de la société et de ses filiales

Les informations correspondantes sont reprises dans les annexes aux états financiers Naturex SA.

Nous proposerons à l'assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 206 903 euros à la réserve légale.

L'affectation du résultat est conforme à la loi et aux statuts de la société.

Délais de règlement fournisseurs

Les délais de paiement généralement retenu pour les fournisseurs est de 60 jours, conformément à l'art D441.4 du code de commerce, l'échéancier des factures fournisseurs au 31.12.2009 est le suivant :

en milliers d'euros	31/12/2009	
Non Echues	5 824 339	74%
1 à 30 jours	846 807	11%
31 à 60 jours	757 515	10%
61 à 90 jours	117 037	1%
Plus de 90 jours	325 430	4%
Total	7 871 128	

26% de la dette fournisseur dépasse le délai généralement retenu, majoritairement justifié par l'étalement de factures significatives liées à des retards de livraison.



Règlement des dividendes

Le dividende versé sera de 0,11 euros par action en offrant le choix aux actionnaires de se voir verser tout ou partie du dividende en numéraire ou sous forme d'action avec une décote de 10% par rapport au cours de référence de l'action.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'au cours des trois derniers exercices les distributions de dividendes, correspondant chaque année à 0,10€ par action, ont été les suivantes :

Au titre de l'exercice	Dividendes distribués	Avoir Fiscal	Revenu réel
2006	265 862 €		
2007	298 750 €		
2008	387 826 €		

Dans l'hypothèse où l'ensemble des actionnaires choisiraient de se voir verser le dividende en numéraire, le versement se décomposerait comme suit :

Au titre de l'exercice	Revenus éligibl	Revenus non éligible à la réfaction		
	Dividendes	Dividendes Autres revenus distribués		
2009	700 040 €			

Activités en matière de recherche et de développement

Les informations correspondantes sont reprises en note 19 des annexes aux états financiers consolidés, la part correspondant à Naturex SA s'élève à 1,7 million d'euros.

Progrès réalisés et difficultés rencontrées

En 2009 Naturex S.A., comme toutes les sociétés du groupe, a intégralement informatisé le circuit des achats fournisseurs depuis l'émission du bon de commande jusqu'à la validation pour paiement de la facture.

Cette démarche a permis de renforcer le contrôle interne et de générer de significatifs gains de temps administratifs.

Prises de participation et de contrôle

Dans le cadre de l'acquisition de la division Ingrédients de Natraceutical, le groupe a pris une participation dans la société espagnole Biopolis, à hauteur de 24,9%. Cette société de recherche et développement dans le domaine des ingrédients, basée à valence.

Les principaux axes de recherches de la société portent sur la production, conception et purification de microorganismes (bactéries, levures et moisissures filamentous), de métabolites microbiens (sous-produits à valeur haute tels enzymes, protéines et acides nucléiques).

Conséquences sociales de l'activité

Les informations correspondantes sont reprises en annexe au présent rapport d'activité.



Les transactions avec les parties liées

Au cours de l'exercice, la société a opéré des transactions avec la société SGD, société détenant 16.29% du capital social de Naturex SA et dont le Président Directeur Général de Naturex est actionnaire.

Dans le cadre de l'augmentation de capital décrite en Note 1.1 des annexes aux états financiers consolidés, les dirigeants de Naturex SA ont apportés leurs titres Naturex SA à SGD, et SGD a participé à l'augmentation de capital à hauteur de 9,2 millions d'euros. L'ensemble des informations légales sont reprises dans la Note d'Opération, ayant obtenu le visa AMF n°09-027 en date du 4 février 2009 et consultable sur le site www.naturex.com.

En sus de cette opération, Naturex SA a versé 7 milliers d'euros à la société en rémunération du compte courant présentant un solde de 379 milliers d'euros à la clôture de l'exercice.

1.4 Fait marquant post clôture

Néant



2 Les risques et engagements

Les risques à caractère non financier sont décrits ci-après.

Les risques à caractère financiers sont décrits en note 16 des annexes aux états financiers consolidés et sont les suivants :

- o Risque de crédit
- o Risque de liquidité
- o Risque de change
- o Risque de taux

2.1 Risques juridiques

Les risques juridiques afférents à l'activité sont principalement liés aux brevets.

Les recherches effectuées par NATUREX ont notamment pour but de développer un savoir-faire de fabrication. Conformément aux pratiques du marché, NATUREX ne dépose pas systématiquement de brevets et préfère veiller à la confidentialité des formulations conçues.

Naturex effectue une veille sur les dépôts de brevets, cependant il est possible que des concurrents déposant ou ayant déposé des brevets soient susceptibles d'attaquer NATUREX à ce titre.

Les risques en la matière peuvent être significatifs aux U.S.A. où les coûts de défense et de remise en cause de brevets peuvent être non négligeables et se traduire par des montants significatifs d'honoraires.

Par ailleurs, il n'existe pas de risque de dépendance vis-à-vis d'un brevet en particulier.

2.2 Risque sur la volatilité du prix des produits

Naturex est exposé aux volatilités de prix des matières premières mais de façon très limitée. En effet, sur l'intégralité des végétaux traités par le Groupe, seule une faible proportion concerne des végétaux pouvant intervenir sur des marchés spéculatifs tels que le poivre, le paprika, le safran, ou les piments.

Naturex intervenant également sur des produits de niche, il est possible que les prix de certaines des matières premières correspondantes fassent l'objet d'une forte volatilité. Cependant, la probabilité que les prix augmentent de façon significative et sur une part significative des matières premières de niche est très faible.

L'immense majorité des matières premières achetées n'a pas vu ses prix varier en dehors des proportions standards liées aux évolutions des monnaies. Par ailleurs, l'expérience a confirmé que, lorsque la tendance du marché est haussière, le Groupe est en mesure de répercuter les hausses de prix constatées sur ses prix de vente, neutralisant ainsi l'effet marge.



2.3 Risque sur l'environnement concurrentiel

Naturex considère qu'il est le seul Groupe de cette taille à intervenir sur les segments de marchés qui sont les siens.

Sur les principaux secteurs d'activité de Naturex, que sont l'aromatique & agro-alimentaire et la nutraceutique & pharmaceutique, les concurrents sont moins d'une demi douzaine.

Le risque de voir apparaître de nouveaux concurrents sur le marché est très limité, et ce pour plusieurs motifs :

- o les difficultés technologiques et la forte intensité capitalistique du secteur sont un frein à l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché,
- o la tendance durable à la croissance des différentes niches,
- o le cloisonnement des différentes niches de produits non substituables entre eux dès lors que l'entreprise dispose d'un portefeuille de produits diversifiés.

Ce risque est le plus élevé pour les produits destinés à l'industrie aromatique fortement concentrée. Il est assez faible pour les ingrédients alimentaires les plus innovants et peut être qualifié de moyen pour les autres ingrédients alimentaires et les matières premières pour l'industrie nutraceutique.

2.4 Risque de dépendance à l'égard des dirigeants

L'équipe dirigeante de NATUREX est composée de sept personnes qui se complètent parfaitement mais ne sont pas interchangeables.

Le développement de NATUREX réalisé jusqu'à présent tient en grande partie à la « conjugaison des talents » au sein de cette équipe. En cas d'empêchement de longue durée de l'un d'entre eux, spécifiquement les administrateurs, le développement de l'entreprise se trouverait probablement perturbé.

Ce risque a été fortement atténué ces dernières années du fait du renforcement des équipes. Ainsi en cas d'absence prolongée de l'un d'entre eux, la pérennité du Groupe ne serait pas remise en cause.

2.5 Risque politique

Naturex effectue une part importante de sa production au Maroc. Cette situation géographique réunit plusieurs atouts :

- o compromis entre un coût bas de la main-d'œuvre et une bonne qualité de travail,
- o existence de plantes très adaptées aux besoins de NATUREX. Par exemple, le romarin du Maroc présente un pouvoir antioxydant élevé, permettant de produire de l'extrait de romarin de gualité à un prix très compétitif.

Une dégradation de la situation politique marocaine, conduisant à un fort ralentissement, voire à un arrêt de l'usine marocaine pourrait avoir un impact important sur la compétitivité industrielle de NATUREX.



Toutefois, l'usine d'Avignon est capable de produire la plupart des ingrédients fabriqués au Maroc pour faire face à une situation de crise.

A fortiori depuis l'acquisition de cette fin d'année, ce risque est limité dans la mesure où la capacité du groupe dispose de nouveaux sites de production capables de compenser d'éventuels défauts de production d'autres sites.

2.6 Risque client

Au 31 décembre 2009, les 10 premiers clients représentent 22.9 % du chiffre d'affaires, les 20 premiers 32.50% et les 30 premiers 39.4%, contre respectivement 23,1%, 34,2% et 41,3% au 31 décembre 2008.

Les exercices passés montrent que la part de chaque client est très variable, la baisse des uns étant compensée par la hausse des autres.

Enfin et surtout, la qualité financière des clients importants de Naturex est de tout premier ordre.

2.7 Risque de fabrication

Une perte de maîtrise technique de la production paraît improbable, compte tenu des éléments suivants :

- o équipements de caractère « classique » pour fabriquer des produits de cette nature,
- o l'essentiel du savoir-faire de fabrication réside dans la mise au point de recettes dont la mise en œuvre ne pose pas ensuite de problème majeur.

Concernant le risque d'incident de fonctionnement des installations et du fait de l'utilisation de solvants plus ou moins inflammables ou explosifs, NATUREX est exposée, comme toute entreprise travaillant avec des matières de cette nature. Elle a connu, courant 1995, une explosion provoquant peu de dommages matériels et sans conséquences sur sa rentabilité. Les mesures de sécurité existantes sont importantes. Elles comprennent notamment des ateliers antidéflagrants, des tenues de sécurité, le recours à un conseil spécialisé.

L'outil de production se compose d'un certain nombre de lignes spécialisées par produit et indépendantes.

De plus, le Groupe dispose d'un responsable Hygiène Sécurité et Environnement Groupe, chargé de coordonner les responsables Hygiène Sécurité et Environnement de chaque site de production.

Enfin, Naturex est assuré contre les pertes d'exploitation.

2.8 Risque de qualité et d'image de marque

Les produits de NATUREX sont pour l'essentiel destinés à une consommation alimentaire ou para pharmaceutique. Il existe donc un risque de toxicité de ces produits, pouvant résulter notamment d'une défaillance lors de leur élaboration. Cependant, ce risque est atténué en alimentaire puisque



dans le produit final, les ingrédients développés par NATUREX sont présents dans des proportions extrêmement faibles.

Par ailleurs, les relations de confiance étant très fortes entre les partenaires de ce secteur, tout problème grave concernant la qualité d'une livraison serait susceptible d'entraîner une dégradation de l'image de marque de l'entreprise. Aussi, pour contrecarrer ce risque, chaque lot de fabrication fait-il l'objet d'une analyse de contrôle chez NATUREX et chez les clients avant toute utilisation. Il faut souligner que cette profession étant fortement cloisonnée, un incident est peu susceptible de se propager.

2.9 Risque lié à la règlementation

La réglementation ne s'adapte qu'avec beaucoup de retard aux évolutions de cette l'industrie. Dans certains cas, l'inscription sur une liste positive - entreprise longue et coûteuse - est nécessaire.

Toutefois la réglementation est peu contraignante dès lors qu'il s'agit d'extraits, de plantes traditionnelles, même si ces extraits sont utilisés davantage pour leurs propriétés secondaires (colorantes, antioxydantes ou autres) que pour leur contribution aromatique.

Lorsqu'un ingrédient utilisé pour des propriétés secondaires prend des dimensions significatives, il convient alors en liaison avec les autorités de tutelle de réaliser les études toxicologiques nécessaires, et de procéder au dépôt d'un dossier d'inscription sur la liste positive.

C'est le cas notamment du romarin, pour lequel la demande est en cours, et a fait l'objet en 2008 d'un de l'avis de l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA) qui ouvre la voie à l'adoption officielle des extraits de romarin dans la règlementation sur les additifs alimentaires. Cette information a été décrite comme un fait majeur dans le rapport de gestion en 2008.

La société estime qu'une remise en cause de ces pratiques, bien ancrées depuis plusieurs dizaines d'années, ne paraît pas aujourd'hui envisageable.

L'évolution de la réglementation va plutôt dans le sens d'un durcissement des contraintes en matière d'introduction de produits de synthèse nouveaux et en matière d'étiquetage, tous éléments favorables à la croissance du secteur des ingrédients naturels.

Pour ce qui concerne le secteur de la nutraceutique, la réglementation est peu contraignante tant en Europe qu'aux USA sous réserve du respect des obligations et contraintes en matière de revendications destinées à éviter tout risque de confusion avec les produits pharmaceutiques.

Là encore, la société estime qu'une remise en cause de ces pratiques est peu envisageable. Un durcissement des contrôles en matière d'étiquetage et de respect des teneurs annoncées en principes actifs est par contre probable. Il devrait s'avérer plutôt favorable pour des entreprises disposant, comme Naturex, du potentiel technique et scientifique requis.

Naturex a en la matière engagé des démarches de certifications, qui ont abouti à plusieurs certifications décrites dans le rapport de gestion, et poursuit cette démarche qui s'inscrit dans une stratégie d'excellence opérationnelle.



2.10 Risque de dépendance à l'égard des fournisseurs

Les besoins d'approvisionnement de NATUREX sont faibles au regard de la taille des marchés de matières premières. La société n'est donc pas dépendante de ses fournisseurs.

Néanmoins, pour gérer au mieux les approvisionnements, les relations de NATUREX avec ses fournisseurs sont largement planifiées et font parfois l'objet de contrats (par exemple : la graine de moutarde).

2.11 Risques technologiques et environnementaux

Le principal risque sur les sites industriels de Naturex réside dans la manipulation de liquides inflammables (solvants utilisés pour l'extraction des végétaux). Pour autant les quantités utilisées restent très inférieures aux seuils de la directive SEVESO.

Naturex a mis en œuvre différents moyens techniques, humains et organisationnels pour maîtriser ces risques et savoir réagir en cas d'incident, et le service HSE assure une veille technique et réglementaire permanente afin d'appliquer la démarche d'amélioration continue en termes de sécurité et d'environnement.

A titre d'exemples, voici diverses réalisations effectuées ces dernières années :

- o Construction d'un bassin de rétention de 600 m3 sur le site d'Avignon,
- o Démarrage en 2008 d'une station de traitement physico-chimique sur le site d'Avignon,
- o Exploitation d'une unité de récupération de COV utilisant les dernières technologies (composés organiques volatils) sur le site d'Avignon,
- o Démarrage en 2010 d'une station de traitement des eaux par voie biologique sur notre site du Maroc,
- o Construction en 2010 d'un système de protection incendie par déluge de mousse sur le site du Maroc,
- Mise en place d'installation fixe de protection incendie par brouillard d'eau sur le site d'Avignon,
- Extension et amélioration continue des systèmes de sprinklage existants sur les sites américains,
- Le plan d'opérations internes (POI) recense l'ensemble des scénarios d'accidents et les procédures à suivre pour en limiter les effets, et le personnel est régulièrement formé à ces procédures, notamment lors d'exercices,
- o Mise en œuvre des exigences liées aux directives ATEX.

2.12 Autres risques

A la connaissance de la société, il n'existe pas procédure gouvernementale, judiciaire ou arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.



2.13 Assurances et couvertures des risques

Le tableau ci-dessous donne à titre indicatif (en raison des clauses d'indexation, de franchises....des contrats) la couverture maximum en euros par types de risques des contrats liés aux divers risques de sinistres :

Type de risque	Total
	en M€
Dommages et perte d'exploitation (dans la limite de 36.6M€ par sinistre)	136,1
Atteinte environnement	4,6
Marchandises transportées (par sinistre)	0,3
Responsabilité Civile Exploitation	8,5
Responsabilité Civile après livraison	12,3
Accidents du travail	0,6

Le coût global de la politique d'assurance s'est élevé à 1,1 millions d'euros en 2009. A compter du 1^{er} janvier 2010, les polices d'assurances du groupe ont été renégociées en intégrant les sociétés acquises, et les couvertures d'assurances augmentées.



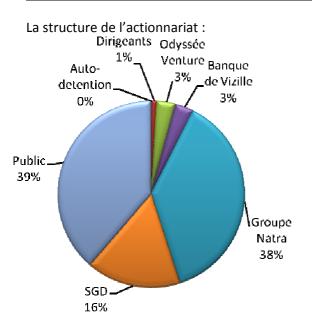
3 Informations sur le capital et les mandataires

3.1 L'actionnariat de la société

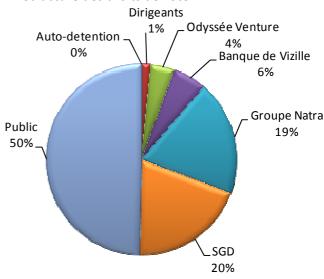
Répartition du capital et des droits de vote

Au 31 décembre 2009, la détention du capital et des droits de vote se décompose comme suit :

Actionnariat	Situal	tion au 31/12	2/2009	Situatio	on au 31/12	2/2008	Situation	on au 31/12	2/2007
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Actionnaires dirigeants :									
Jacques Dikansky	28 335	0.45%	1.13%	228 335	7,57 %	12.94%	212 395	7,11 %	12,90 %
Thierry Lambert	989	0.02%	0.02%	10 989	0,36 %	0.62%	10 541	0,35 %	0,63 %
Stéphane Ducroux	2 511	0.04%	0.10%	6 511	0.22%	0,29%			
Total Dirigeants	31 835	0.51%	1.25%	245 835	7.93%	13.56%	222 936	7,46 %	13,53 %
Actions de concert avec Jacq	ues Dikansky								
SGD	1 036 886	16.29%	19.45%	285 250	9.46%	10.88%	285 250	9,55 %	11,25 %
Groupe NATRA	2 406 631	37.82%	19.15%						
Total actions de concert	3 475 352	54.56%	39.73%	531 085	17.39%	24.44%	508 186	17,01 %	24,78%
Groupes d'actionnaires parte	enaires								
Odyssée Venture	206 301	3.24%	4.11%	420 796	13.96%	12.35%	421 204	14,10 %	12,79 %
Banque de Vizille	205 042	3.22%	5.66%	182 260	6.05%	7.67%	182 260	6,10 %	5,53 %
Auto-detention	7 000	0.11%		2 000	0.07%		3 779	0,13 %	
Public :									
Porteur	2 462 100	38.69%	50.15%	1 871 151	62.06%	54.93%	1 721 064	57,61 %	52,25 %
Nominatif	8 205	0.12%	0.23%	7 687	0.25%	0.32%	7 627	0,26 %	0,30 %
TOTAL	6 364 000	100%	100%	3 014 979	100%	100%	2 987 509	100%	100%



Structure des droits de vote :





Ainsi, les personnes détenant directement ou indirectement au 31 décembre 2009, plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33,33 %, 50%, 66,66 % ou 95% du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales :

Actionnaires		En capital	En droit de vote
Déte	enant plus de 10%		
-	Jacques DIKANSKY	16,74 %	21,78 %
-	NATRACEUTICAL	37,82 %	19,15%

Cette liste a connu les modifications suivantes au cours de l'exercice écoulé :

Act	ionnaires	En capital 2009 2008		En droit de vote		
				2009	2008	
Dét	enant plus de 10%					
-	Jacques DIKANSKY	16,74 %	17,03 %	21,78 %	24,13 %	
-	Odyssée Venture	3,24 %	13,96 %	4,11 %	12,35 %	
-	NATRACEUTICAL	37,82 %	-	19,15%	-	

Participation des salariés au capital

A la clôture de l'exercice il n'y a aucune participation des salariés telle que définie à l'article 225-102 du code de commerce.

La participation des salariés telle que définie à l'article 225-102 du code de commerce étant inférieure à 3% du capital social de la société, l'assemblée n'a pas obligation de procéder à la nomination d'un ou plusieurs administrateurs désignés sur proposition des salariés actionnaires (L. 225-23).

En conséquence, aucun administrateur n'a été désigné par les salariés (L. 225-27).

Au 31 décembre 2009, dans le cadre des différents plans de stock options, 2 436 titres sont détenus par des membres du personnel.

Attribution du droit de vote double

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mars 2001 a décidé d'attribuer un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, à toutes actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire. Il a été décidé en outre qu'en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double sera conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie dudit droit de vote double.

Il n'existe pas de disposition limitative du droit de vote.

Actions privées du droit de vote

Le groupe a émis 1 520 403 actions privées du droit de vote en rémunération de l'opération d'acquisition du 30 décembre 2009. Ces actions recouvreront droit de vote dès lors qu'elles seront cédées à des tiers au groupe Natra, et, pour toute cession supérieure à 5% du capital, que cette cession aura été approuvée par le conseil d'administration de Naturex SA.



Actions d'auto contrôle

Aucune des sociétés contrôlées ne détient de part dans le capital de Naturex SA.

Au 31 décembre 2009, Naturex SA détient 12 588 actions de son capital (soit 0,11%), dont :

- 7 000 détenues en vue de l'attribution de stock-options aux salariés
- 5 588 dans le cadre du contrat de liquidité

Au cours de l'exercice, la société a procédé au rachat de 5 000 actions détenues en vue de l'attribution d'actions dans le cadre de plans de stock options, portant à 7 000 le nombre d'actions auto-détenues. Le cours moyen d'acquisition est de 25,80 €.

En date du 31 décembre 2009, le cours moyen de ces actions est de 27,10€.

Dans le cadre de son contrat de liquidité, dont les modalités sont détaillées au chapitre III du document de référence, la société a acheté au cours de l'exercice 42 214 titres et en a cédé 36 304. Au 31 décembre 2009, le nombre de titres détenus dans le cadre de ce contrat est de 5 588.

Les motivations des opérations réalisées sur le titre se détaillent comme suit :

Motifs des opérations	% du capital
Animation du cours	95 %
Actionnariat salarié	5 %
Valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions	n/a
Opérations de croissance externe	n/a
Annulation	n/a

Avis de détention et aliénation croisée

Aucune des sociétés du Groupe ne détient aucune participation croisée

Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

En matière de pouvoirs du conseil d'administration, les délégations en cours sont décrites dans le présent rapport en Note 4.2 : tableau des délégations d'augmentation du capital.

Ajustement des bases de conversion des valeurs mobilières donnant accès au capital, des options de souscription et d'achat et des actions gratuites

Néant



3.2 Délégations sur les opérations en capital

Ces délégations ont fait l'objet de résolutions lors de l'Assemblée Générale du 30 juin 2009.

<u>Huitième résolution (extraordinaire) – Délégation pour réduction de capital dans le cadre d'un programme de rachat d'actions</u>

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes :

- 1°) donne au Conseil d'Administration l'autorisation d'annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital social calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 derniers mois précédents, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de commerce ainsi que de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur,
- 2°) Fixe à 24 mois à compter de la présente Assemblée soit jusqu'au 30 juin 2011, la durée de validité de la présente autorisation,
- 3°) Donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour réaliser les opérations nécessaires à de telles annulations et aux réductions corrélatives du capital social, de modifier en conséquence les statuts de la société et accomplir toutes les formalités requises.

<u>Neuvième résolution (extraordinaire) - Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes</u>

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et conformément aux dispositions des articles L. 225-129-2 et L. 225-130 du Code de commerce :

- 1) Délègue au Conseil d'Administration sa compétence à l'effet de décider d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, aux époques et selon les modalités qu'il déterminera, par incorporation au capital de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise, par l'émission et l'attribution gratuite d'actions ou par l'élévation du nominal des actions ordinaires existantes, ou de la combinaison de ces deux modalités.
- 2) Décide qu'en cas d'usage par le Conseil d'Administration de la présente délégation, conformément aux dispositions de l'article L. 225-130 du Code de commerce, en cas d'augmentation de capital sous forme d'attribution gratuite d'actions, les droits formant rompus ne seront pas négociables, ni cessibles et que les titres de capital correspondants seront vendus; les sommes provenant de la vente seront allouées aux titulaires des droits dans le délai prévu par la réglementation.



- 3) Fixe à vingt-six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente Assemblée.
- 4) Décide que le montant d'augmentation de capital résultant des émissions réalisées au titre de la présente résolution ne devra pas excéder le montant nominal de 40.000.000 euros, compte non tenu du montant nécessaire pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant droit à des actions.
 - Ce plafond est indépendant de l'ensemble des plafonds prévus par les autres résolutions de la présente Assemblée.
- 5) Confère au Conseil d'Administration tous pouvoirs à l'effet de mettre en œuvre la présente résolution, et, généralement, de prendre toutes mesures et effectuer toutes les formalités requises pour la bonne fin de chaque augmentation de capital, en constater la réalisation et procéder à la modification corrélative des statuts.
- 6) Prend acte que la présente délégation prive d'effet, à compter de ce jour, à hauteur, le cas échéant, de la partie non utilisée, toute délégation antérieure ayant le même objet.

<u>Dixième résolution (extraordinaire) – Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux actionnaires</u>

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes et conformément aux dispositions du Code de Commerce et, notamment, de son article L. 225-129-2 :

- 1) Délègue au Conseil d'Administration sa compétence pour procéder à l'augmentation du capital, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera par émission, soit en euros, soit en monnaies étrangères ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions ordinaires de la société ou, conformément à l'article L 228-93 du Code de commerce, de toute société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, que ce soit, par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière.
- 2) Fixe à vingt six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente Assemblée.
- 3) Décide de fixer, ainsi qu'il suit, les limites des montants des émissions autorisées en cas d'usage par le Conseil d'Administration de la présente délégation de compétence :

Le montant nominal global des actions susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 4.000.000 d'euro.

Le plafond ainsi arrêté n'inclut pas la valeur nominale globale des actions supplémentaires à émettre éventuellement pour préserver, conformément à la loi, les droits des titulaires des valeurs mobilières donnant accès au capital.



En outre, sur ce plafond s'imputera le montant nominal global des actions émises, directement ou non, en vertu de la 11ème résolution (augmentation de capital avec suppression du DPS) et de la 12ème résolution (augmentation de capital par apport en nature) qui suivent.

4) En cas d'usage par le Conseil d'Administration de la présente délégation de compétence dans le cadre des émissions visées au 1 ci-dessus :

a/ décide que la ou les émissions seront réservées par préférence aux actionnaires qui pourront souscrire à titre irréductible,

b/ décide que si les souscriptions à titre irréductible, et le cas échéant à titre réductible, n'ont pas absorbé la totalité de l'émission, le Conseil d'Administration pourra utiliser les facultés prévues par la loi et notamment offrir au public tout ou partie des titres non souscrits,

c/ décide que le nombre de titres à émettre pourra être augmenté dans les conditions de l'article L.225-135-1 du Code de Commerce et dans la limite du plafond prévu par la présente résolution.

- 5) Décide que le Conseil d'Administration disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière.
- 6) Prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

Onzième résolution (extraordinaire) – Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes et conformément aux dispositions du Code de Commerce et notamment son article L 225-129-2 :

1. Délègue au Conseil d'Administration sa compétence à l'effet de procéder à l'augmentation du capital, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il appréciera, sur le marché français et/ou international, par une offre au public ou par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, par émission soit en euros, soit en monnaies étrangères ou en toute autre unité de compte établie par référence à un ensemble de monnaies, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions ordinaires de la société que ce soit par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière; étant précisé que ces titres pourront être émis à l'effet de rémunérer des titres qui seraient apportés à la Société dans le cadre d'une offre publique d'échange sur titres



répondant aux conditions fixées par l'article L 225-148 du Code de Commerce.

Conformément à l'article L 228-93 du Code de commerce, les valeurs mobilières à émettre pourront donner accès à des actions ordinaires de toute société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié de son capital ou dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital.

- 2. Fixe à vingt six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente assemblée.
- 3. Décide de fixer, ainsi qu'il suit, les limites des montants des émissions autorisées en cas d'usage par le Conseil d'Administration de la présente délégation de compétence :

Le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieur à 4.000.000 d'euro, étant précisé qu'en cas d'émission d'une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, ce montant sera en outre limité à 20% du capital par an.

En outre, sur ce plafond, s'imputera le montant nominal global des actions émises en vertu de la précédente résolution (10 ème) et de la résolution suivante (12 ème).

- 4. Décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux titres faisant l'objet de la présente résolution, en laissant toutefois au Conseil d'Administration la faculté de conférer aux actionnaires, un droit de priorité conformément à la loi.
- 5. Décide que la somme revenant, ou devant revenir, à la Société pour chacune des actions ordinaires émises dans le cadre de la présente délégation de compétence, après prise en compte, en cas d'émission de bons autonomes de souscription d'actions, du prix d'émission desdits bons, sera au moins égale au minimum requis par les dispositions légales et réglementaires applicables au moment où le Conseil d'Administration mettra en œuvre la délégation.
- 6. Décide, en cas d'émission de titres appelés à rémunérer des titres apportés dans le cadre d'une offre publique d'échange, que le Conseil d'Administration disposera, dans les limites fixées cidessus, des pouvoirs nécessaires pour arrêter la liste des titres apportés à l'échange, fixer les conditions d'émission, la parité d'échange ainsi que, le cas échéant, le montant de la soulte en espèces à verser, et déterminer les modalités d'émission.
- 7. décide que le nombre de titres à émettre pourra être augmenté dans les conditions de l'article L.225-135-1 du Code de Commerce et dans la limite du plafond prévu par la présente résolution.
- 8. Décide que le Conseil d'Administration disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière.



9. Prend acte que la présente délégation prive d'effet toute délégation antérieure ayant le même objet.

Douzième résolution (extraordinaire) – Autorisation à donner au conseil d'administration pour augmenter le capital social dans la limite de 10 % en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou valeurs mobilières

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et conformément à l'article L 225-147 du Code de commerce :

- 1. Autorise le conseil d'administration à procéder, sur rapport du commissaire aux apports, à l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital lorsque les dispositions de l'article L 225-148 du code de commerce ne sont pas applicables.
- 2. Fixe à vingt six mois la durée de validité de la présente délégation, décomptée à compter du jour de la présente assemblée,
- 3. Décide que le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de la présente délégation ne pourra être supérieure à 10% du capital social au jour de la présente assemblée.
- 4. Délègue tous pouvoirs au conseil d'administration, aux fins de procéder à l'approbation de l'évaluation des apports, de décider l'augmentation de capital en résultant, d'en constater la réalisation, d'imputer le cas échéant sur la prime d'apport l'ensemble des frais et droits occasionnés par l'augmentation de capital, de prélever sur la prime d'apport les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et de procéder à la modification corrélative des statuts, et faire le nécessaire en pareille matière.

<u>Treizième résolution (extraordinaire) – Autorisation de procéder à une augmentation de capital réservée aux adhérents PEE</u>

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, statuant en application des articles L. 225-129-6 et L. 225-138-1 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail :

 Autorise le Conseil d'Administration , s'il le juge opportun, sur ses seules décisions, à augmenter le capital social en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions ordinaires de numéraire et, le cas échéant, par l'attribution gratuite d'actions ordinaires ou d'autres titres donnant accès au capital, réservées aux salariés et/ou dirigeants de la société et de sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise,



- 2. Supprime en faveur de ces personnes le droit préférentiel de souscription aux actions qui pourront être émises en vertu de la présente autorisation,
- 3. Fixe à vingt six mois à compter de la présente assemblée la durée de validité de cette autorisation,
- 4. Limite le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées par utilisation de la présente autorisation à 3% du montant du capital social atteint lors de la décision du Conseil d'Administration de réalisation de cette augmentation, ce montant étant indépendant de tout autre plafond prévu en matière de délégation d'augmentation de capital.
- 5. Décide que le prix des actions à émettre, en application du 1/ de la présente délégation, ne pourra être ni inférieur de plus de 20 %, ou de 30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application de l'article L. 3332-25 et L.3332-26 du Code du travail est supérieure ou égale à dix ans, à la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision du Conseil d'Administration relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieur à cette moyenne.

Le Conseil d'Administration pourra ou non mettre en œuvre la présente autorisation, prendre toutes mesures et procéder à toutes formalités nécessaires.

Quatorzième résolution (extraordinaire) – Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et / ou certains mandataires sociaux

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes :

- autorise le conseil d'administration dans le cadre des dispositions des articles L.225-177 à L.
 225-185 du Code de Commerce, à consentir en une ou plusieurs fois, au profit des bénéficiaires ci-après indiqués, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société à émettre à titre d'augmentation de capital ou à l'achat d'actions existantes de la Société provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi,
- fixe à trente-huit mois à compter du jour de la présente assemblée générale la durée de validité de la présente délégation,
- Décide que les bénéficiaires de ces options ne pourront être que :
 - * d'une part, les salariés ou certains d'entre eux, ou certaines catégories du personnel,
 - * d'autre part, les mandataires sociaux définis par la loi,

tant de la Société NATUREX que des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions de l'article L. 225-180 du Code de Commerce ;

- Décide que le nombre total des options pouvant être octroyées par le conseil d'administration au titre de la présente délégation ne pourra donner droit à souscrire ou à acheter un nombre



d'actions supérieur à 3 % du capital social existant au jour de la première attribution, étant précisé que sur ce plafond, s'imputera le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement par le Conseil d'Administration au titre de l'autorisation qui suit.

- Décide que le prix de souscription et/ou d'achat des actions par les bénéficiaires sera fixé le jour où les options seront consenties par le conseil d'administration et ne pourra être inférieur au prix minimum déterminé par les dispositions légales en vigueur.
- Décide qu'aucune option ne pourra être consentie :
 - ni dans le délai de dix séances de bourse précédant et suivant la date à laquelle les états financiers annuels consolidés sont rendus publics,
 - ni dans le délai compris entre la date à laquelle les organes sociaux de la société ont connaissance d'une information qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une incidence significative sur le cours des titres de la société, et la date postérieure de dix séances de bourse à celle où cette information est rendue publique,
 - moins de vingt séances de bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital ;
- Prend acte de ce que la présente autorisation comporte, au profit des bénéficiaires des options de souscription d'actions, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'options.
- Délègue tous pouvoirs au Conseil d'administration pour fixer les autres conditions et modalités de l'attribution des options et de leur levée et notamment pour :
 - fixer les conditions dans lesquelles seront consenties les options et arrêter la ou les catégories de bénéficiaires tels que prévus ci-dessus ; fixer, le cas échéant, les conditions d'ancienneté que devront remplir ces bénéficiaires ; décider des conditions dans lesquelles le prix et le nombre des actions devront être ajustés notamment dans les hypothèses prévues aux articles R. 225-137 à R.225-142 du Code de Commerce,
 - Fixer la ou les périodes d'exercice des options ainsi consenties, étant précisé que la durée des options ne pourra excéder une période de six (6) ans, à compter de leur date d'attribution,
 - Prévoir la faculté de suspendre temporairement les levées d'options pendant un délai maximum de trois mois en cas de réalisation d'opérations financières impliquant l'exercice d'un droit attaché aux actions,
 - Accomplir ou faire accomplir tous actes et formalités à l'effet de rendre définitive la ou les augmentations de capital qui pourront, le cas échéant, être réalisées en vertu de l'autorisation faisant l'objet de la présente résolution; modifier les statuts en conséquence et généralement faire tout ce qui sera nécessaire.
 - Sur sa seule décision et s'il le juge opportun, imputer les frais des augmentations du capital social sur le montant des primes afférentes à ces augmentations et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation.



Quinzième résolution (extraordinaire) - Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié (et/ou certains mandataires sociaux)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, autorise le Conseil d'Administration, à procéder, en une ou plusieurs fois, conformément aux articles L. 225-197-1 et L. 225-197-2 du Code de commerce, à l'attribution d'actions ordinaires de la société, existantes ou à émettre, au profit :

- des membres du personnel salarié de la société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce,
- et/ou des mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1 du Code de commerce.

Le nombre total d'actions ainsi attribuées gratuitement ne pourra dépasser 3 % du capital social à la date de la décision de leur attribution par le Conseil d'Administration étant précisé que sur ce plafond, s'imputera le nombre total d'actions auxquelles pourront donner droit les options pouvant être octroyées par le Conseil d'Administration au titre de l'autorisation qui précède.

L'attribution des actions aux bénéficiaires sera définitive au terme d'une période d'acquisition :

- d'une durée minimale de deux ans. En outre, ces derniers devront conserver les actions attribuées pendant une durée minimale de deux années. Le Conseil d'Administration a la faculté d'augmenter la durée de ces deux périodes ;
- d'une durée minimale de quatre ans pour les bénéficiaires non résidents fiscaux français à la date d'attribution pour lesquels le fait générateur de l'imposition coïncide avec la fin de la période d'acquisition, le Conseil d'Administration ayant la faculté d'augmenter la durée de cette période. Ces bénéficiaires ne sont en revanche pas soumis à l'obligation de conservation visée ci-dessus, sauf disposition fiscale contraire.

Par exception, l'attribution définitive interviendra avant le terme de la période d'acquisition en cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième et la troisième des catégories prévues à l'article L. 341-4 du Code de la sécurité sociale.

Tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration à l'effet de :

- Fixer les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions ;
- Déterminer l'identité des bénéficiaires ainsi que le nombre d'actions attribuées à chacun d'eux;
- Déterminer les incidences sur les droits des bénéficiaires, des opérations modifiant le capital ou susceptibles d'affecter la valeur des actions attribuées et réalisées pendant les périodes d'acquisition et de conservation et, en conséquence, modifier ou ajuster, si nécessaire, le nombre des actions attribuées pour préserver les droits des bénéficiaires;



Le cas échéant :

- constater l'existence de réserves suffisantes et procéder lors de chaque attribution au virement à un compte de réserve indisponible des sommes nécessaires à la libération des actions nouvelles à attribuer,
- décider, le moment venu, la ou les augmentations de capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices corrélative(s) à l'émission des actions nouvelles attribuées gratuitement,
- procéder aux acquisitions des actions nécessaires dans le cadre du programme de rachat d'actions et les affecter au plan d'attribution,
- prendre toutes mesures utiles pour assurer le respect de l'obligation de conservation exigée des bénéficiaires,
- et, généralement, faire dans le cadre de la législation en vigueur tout ce que la mise en œuvre de la présente autorisation rendra nécessaire.

La présente autorisation emporte de plein droit renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles émises par incorporation de réserves, primes et bénéfices.

Elle est donnée pour une durée de trente-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée.



3.3 Les mandataires

3.3.1 Modes d'exercices de la direction générale

Nous vous rappelons qu'au cours de sa séance du 27 juin 2002, le Conseil a décidé de confier la direction générale au président du Conseil d'Administration. Compte tenu de sa taille, Naturex ne se conforme pas au rapport Bouton.

Le Conseil d'Administration comprend les principaux cadres opérationnels et actionnaires de l'entreprise.

3.3.2 Liste des mandats et fonctions exercées par les mandataires sociaux

Nom et Prénom ou dénomination sociale des mandataires	Mandat dans la société	Date de nomination	Date de fin de mandat	Autre(s) fonction(s) dans la société
Jacques DIKANSKY	Président Directeur Général	14/06/2006	2012	Néant
Thierry LAMBERT	Directeur Général Délégué	14/06/2006	2012	Directeur Administratif et Financier
Stéphane DUCROUX	Administrateur	30/06/2008	2014	Néant
Edmond de Rothschild Investment Partners SAS	Administrateur	31/12/2009	2014	Néant
Natraceutical SA	Administrateur	31/12/2009	2014	Néant
Francisco Javier ADSERA	Administrateur	31/12/2009	2014	Néant



Mandats et/ou fonctions dans une	No	om et prénom ou dé	nomination social	e des mandataires	(3)
autre société (groupe et hors groupe)(1)(2)	Jacques DIKANSKY	Thierry LAMBERT	Stéphane DUCROUX	Francisco, Javier ADSERA	Natraceutical SA
S.C.I. Les Broquetons	Gérant	Gérant	Néant	Néant	Néant
Naturex Inc.	Président Directeur Général	Vice Président & Trésorier	Vice Président	Néant	Néant
Naturex S.p.A.	Président du Conseil	Administrateur	Néant	Néant	Néant
Naturex Maroc S.A	Président Directeur Général	Directeur Général Délégué	Néant	Néant	Néant
Naturex UK Ltd	Administrateur	Administrateur	Néant	Néant	Néant
Naturex Trading Shanghai Co. Ltd	Administrateur	Administrateur	Néant	Néant	Néant
Naturex A.G	Administrateur	Administrateur	Néant	Néant	Néant
Naturex Spain S.L	Administrateur	Administrateur	Néant	Néant	Néant
Overseal Natural Ingredients Ltd	Administrateur	Administrateur	Néant	Néant	Néant
Kingfood Australia Pty Ltd	Administrateur	Administrateur	Néant	Néant	Néant
Naturex Coöperatief U.A	Administrateur	Administrateur	Néant	Néant	Néant
Naturex Cooperative LLC	Président Directeur Général	Vice Président & Trésorier	Néant	Néant	Néant
The Talin Company Ltd	Administrateur	Administrateur	Néant	Néant	Néant
Naturex Holdings Inc	Président Directeur Général	Vice Président & Trésorier	Néant	Néant	Néant
Britannia Natural Ingredients Ltd	Administrateur	Administrateur	Néant	Néant	Néant
Overseal Color Inc	Administrateur	Administrateur	Néant	Néant	Néant
Natraceutical	Néant	Néant	Néant	Président	Néant
Natra	Néant	Néant	Néant	Administrateur	Néant
Ficosa	Néant	Néant	Néant	Administrateur	Néant
Tamaxage XXI S,L	Néant	Néant	Néant	Administrateur	Néant
Natraceutical Industrial S.L	Néant	Néant	Néant	Néant	Administrateur
Forté Pharma S.A.M	Néant	Néant	Néant	Néant	Administrateur
Forté Services S.A.M	Néant	Néant	Néant	Néant	Administrateur

⁽¹⁾ Quelle que soit la forme de la société, française ou étrangère

Les mandataires sociaux n'ont fait l'objet d'aucune condamnation, pour fraude ou sanction publique, d'aucune faillite ou conflits d'intérêts au cours des cinq dernières années.

^{(2) (}annexe 1 du règlement Européen pour le document de référence) pour les mandats hors filiales, l'information doit porter sur les 5 dernières années.

⁽³⁾ Eu égard à l'objet social de la société Edmond de Rothschild Investment Partners SAS, qui est un fond de placement financier, les informations relatives à ses mandats ne sont pas mentionnées dans le présent tableau



3.3.3 Informations sur la rémunération des mandataires sociaux

Conformément au souhait du conseil des ministres du 7 octobre 2008, faisant suite à la publication des recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008, le conseil d'administration a adhéré à l'ensemble des recommandations dans son procès verbal de réunion du 20 décembre 2008. Les déterminations des modalités et conditions de rémunérations pour l'exercice 2009 ont été fixées par le conseil d'administration en date du 13 mars 2009. En application du principe « comply or explain », la société précise que l'ensemble des recommandations sont appliquées.

Les mandataires sociaux sont les suivants :

- o M. Jacques Dikansky, administrateur, Président Directeur Général de Naturex SA
- o M. Thierry Lambert, administrateur, Directeur Général Délégué de Naturex SA
- o M. Stéphane Ducroux, administrateur, Vice-Président de Naturex Inc
- o M. Francisco Javier Adsera, administrateur, sans autre fonction au sein de Groupe Naturex
- Natraceutical SA, représentée par monsieur François GAYDIER, sans autre fonction au sein de Groupe Naturex
- Edmond de Rothschild Investment Partners SAS, représentée par monsieur Pierre-Michel Passy

Le détail des rémunérations de chaque mandataire social est présenté ci-après.

1 Tableaux de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

En milliers d'euros

Lit milliers d'edros						
Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social						
Nom : Jacques DIKANSKY Fonction : Président Directeur général	Exercice N-1	Exercice N				
- Cholon I I I Coldon En Colour general						
Rémunérations dues au titre de l'exercice	681	775				
(Détaillées au tableau 2)						
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	139	79				
(Détaillées au tableau 4)						
Valorisation des actions de performance attribuées au	_	_				
cours de l'exercice (Détaillées au tableau 6)						
TOTAL	820	853				
TOTAL	020	003				



En milliers d'euros

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social						
Nom : Thierry LAMBERT	Exercice N-1	Exercice N				
Fonction : Directeur Général Délégué						
Rémunérations dues au titre de l'exercice	346	437				
(Détaillées au tableau 2)						
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	25	14				
(Détaillées au tableau 4)						
Valorisation des actions de performance attribuées au	-	-				
cours de l'exercice (Détaillées au tableau 6)						
TOTAL	371	451				

En milliers d'euros

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social						
Nom : Stéphane DUCROUX Fonction : Directeur Naturex Inc	Exercice N-1	Exercice N				
Rémunérations dues au titre de l'exercice (Détaillées au tableau 2)	180	160				
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (Détaillées au tableau 4)	19	11				
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (Détaillées au tableau 6)	-	-				
TOTAL	200	171				



2 Rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social						
Nom : Jacques DIKANSKY	Montants a l'exercio		Montants a l'exerc			
Fonction : Président Directeur général	dus	versés	dus	versés		
- rémunération fixe	326	326	558	553		
- rémunération variable	-	-	-	-		
- rémunération exceptionnelle	354	354	216	180		
- jetons de présence	-	1	1	-		
- avantages en nature (voiture)	1	1	1	1		
TOTAL	681	681	775	734		
Description des avantages en nature :						
Montant des frais professionnels	180		140			

En milliers d'euros

Eli fillilleis d'euros						
Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social						
Nom: Thierry LAMBERT		Montants au titre de l'exercice N				
Fonction : Directeur Général Délégué	dus	dus	versés			
- rémunération fixe	210	210	327	215		
- rémunération variable	-	-	-	-		
- rémunération exceptionnelle	135	135	108	-		
- jetons de présence	-	-	-	-		
- avantages en nature (voiture) 2 2 2						
TOTAL	346	346	437	217		

Description des avantages en nature :

Montant des frais professionnels

104

99



En milliers d'euros

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social							
Nom : Stéphane DUCROUX	Montants au titre de Montants au titre de l'exercice N-1 l'exercice N						
Fonction : Directeur Naturex Inc	dus	versés	dus	vers és			
- rémunération fixe	149	149	159	159			
- rémunération variable	-	-	-	-			
- rémunération exceptionnelle	31	31	-	-			
- jetons de présence	-	-	-	-			
- avantages en nature (voiture)	-	1	1	1			
TOTAL	180	181	160	160			

Description des avantages en nature :

Montant des frais professionnels	108		64	
----------------------------------	-----	--	----	--

3 Jetons de présence

Membres du conseil	Jetons de présence versés en N-1	Jetons de présence versés en N
Jacques DIKANSKY	-	-
Jacqueline DIKANSKY	-	-
Thierry LAMBERT	-	-
Stéphane DUCROUX	-	-
TOTAL	-	-

4 Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Options attribuées à chaque dirigeant mandataire social par Naturex SA (pas d'options sur les autres sociétés du Groupe)	N°et date du plan	Nature des options (Achat ou Souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Jacques DIKANSKY	Plan du 13.03.2009	souscription	3.14	25 000	24.00 €	du 13.03.2012 au 13.03.2015
Thierry LAMBERT	Plan du 13.03.2009	souscription	3.14	4 500	24.00 €	du 13.03.2012 au 13.03.2015
Stéphane DUCROUX	Plan du 13.03.2009	souscription	3.14	3 500	24.00 €	du 13.03.2012 au 13.03.2015

^{*} aucune option n'a été attribuée sur les autres sociétés du Groupe



5 Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Aucun mandataire social n'a levé d'option de souscription ou d'achat durant l'exercice.

6 Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par tout société du groupe	N°et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Jacques DIKANSKY	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Thierry LAMBERT	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Stéphane DUCROUX	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

7 Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Actions de performance devenues disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux	N°et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'attribution	Année d'attribution
Jacques DIKANSKY	Néant	Néant	Néant	Néant
Thierry LAMBERT	Néant	Néant	Néant	Néant
Stéphane DUCROUX	Néant	Néant	Néant	Néant

3.3.4 Mandat des commissaires aux comptes

Les mandats de KPMG SA et de son suppléant arriveront à échéance au 31 décembre 2009.

Les mandats du co-commissaire aux comptes, Laurent PEYRE, représentant la société ARES X.PERT AUDIT, et de son suppléant, Monsieur Olivier ROUSSET, arriveront à échéance au 31 décembre 2013.



4 Annexes au rapport de gestion

4.1 Conséquences sociales de l'activité

Effectif

Au 31 décembre 2009 : l'effectif total s'élève à 194 salariés dont :

- 1 contrat à durée déterminée ;
- 192 contrats à durée indéterminée ;
 - 1 contrat de professionnalisation.

Au cours de l'année 2009, Naturex a procédé à 48 embauches dont :

- 3 contrats à durée déterminée ;
- 44 contrats à durée indéterminée ;
- 1 contras de professionnalisation.

3 licenciements ont eu lieu au cours de l'année 2009.

Naturex a eu recours à 165 intérimaires dont 24 étaient encore présents au 31 décembre 2009.

Organisation du temps de travail

La durée hebdomadaire appliquée est de 35H pour le travail à temps plein.

- 1 personne travaille à temps partiel :
- 1 personne travaille à 20 heures hebdomadaires ;

Ci-dessous un tableau représentant l'absentéisme et les motifs :

	Nombre de jours
	approximatifs
Maladie	1 230
Accident du travail	478
Congé parental, maternité, paternité	428
Total	2 136



Par rapport à l'année précédente, l'évolution des charges sociales est présentée dans le tableau cidessous :

(en k€)	2008	2009	Évolution
URSSAF	2 062	2 227	165
ASSEDIC	313	347	34
Retraite :			
IREC	405	425	20
CAPIMMEC	255	261	5
Prévoyance :			
URRPIMMEC	75	42	-33

Le tableau ci-dessous représente la répartition hommes/femmes dans la société :

	Hommes	Femmes	Total	% hommes	% femmes
Ouvriers*	64	0	64	100%	0%
Contrats de prof.	0	1	1	0%	100%
Employés & Tech.	10	30	40	25%	75%
Agents de maîtrise	18	8	26	69%	31%
Cadres	49	15	64	77%	23%
Total	141	54	195	72%	28%

^{*} Les ouvriers ont à effectuer des travaux de manutention pour des poids excédants la limite autorisée pour du personnel féminin, ce qui explique l'absence de femmes « ouvriers » du fait de la législation

Rémunérations, charges sociales et évolution

Au cours des 4 dernières années les rémunérations ont évolué de la manière suivante (en euros) :

Données DAS 2006 3 602 548
Données DAS 2007 4 219 011
Données DAS 2008 5 325 174
Données DAS 2009 5 851 276

Evolution 2007/2006 + 616 463
Evolution 2008/2007 + 1 106 163
Evolution 2009/2008 + 526 102

Les relations professionnelles et le bilan des accords collectifs

Au cours de l'année 2009, 5 réunions avec les délégués du personnel et 5 réunions avec le Comité d'entreprise ont eu lieu.

Les conditions d'hygiène et de sécurité

Le Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) a été convoqué 5 fois au cours de l'année 2009.

La formation

12 actions de formations externes ont eu lieu au cours de l'année 2009:



Formation au logiciel paie et gestion du temps : 3 personnes Formation gestion des expatriés : 1 personne Formation et recyclage sauveteur secouriste du travail : 7 personnes Formations linguistiques (anglais, chinois, allemand): 4 personnes Habilitation électrique : 6 personnes Formation expédition marchandises dangereuses : 1 personne habilitation maintenance intervenant en zone ATEX: 3 personnes Formation cariste et conduite sécurité : 11 personnes Formation rédaction fiche de données de sécurité : 3 personnes Formation REACH: 1 personne Formation plantes séchées et poudres végétales : 1 personne Formation informatique (nouveauté serveur SQL): 2 personnes Formation Directeur d'usine : 1 personne Formation comptable (consolidation): 3 personnes Formatiion communication maketing: 1 personne

Emploi et insertion des travailleurs handicapés

La société emploie actuellement un travailleur handicapé.

Les œuvres sociales

Néant

L'importance de la sous-traitance

La sous-traitance qui est liée à l'exploitation normale de la société telle que l'entretien des espaces verts, l'entretien des bureaux, la communication financière..., s'est élevée à 3,3 millions d'euros pour l'année 2009 dont une partie liée à la production pour un montant de 1,0 millions d'euros.



4.2 Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital

	Date de l'AGE	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé	Augmentation réalisée les années précédentes	Augmentation réalisée au cours de l'exercice social 2009	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau
Autorisation d'augmenter le capital par	29/06/2007	30/06/2009	4 000 000 €		1 300 295 €	2 699 706 €
émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières avec maintien du DPS*	30/06/2009	30/08/2011	4 000 000 €			4 000 000 €
Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	30/06/2008	30/08/2010	600 000 €			600 000€
Autorisation d'augmenter le capital d'actions	30/06/2008	30/06/2009	4 000 000 €			4 000 000 €
ordinaires ou de valeurs mobilières avec suppression du DPS*	30/06/2009	30/08/2011	4 000 000 €			4 000 000 €
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS* dans le cas d'émission d'une offre visée à l'article L,411-2 II du code monétaire et financier	30/06/2009	30/08/2011	20% du capital			20% du capital
Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	30/06/2008	30/08/2010	600 000 €			600 000 €
	29/06/2007	14/06/2009	10 % du capital			10 % du capital
Autorisation d'augmenter le capital social en vue de rémunérer des apports en nature	30/06/2008	30/08/2010	10 % du capital			10 % du capital
vac de remanerer des apports en natare	30/06/2009	30/08/2011	10 % du capital			10 % du capital
	28/06/2004	28/06/2009	1 % du capital			1 % du capital
Autorisation d'augmenter le capital avec	29/06/2007	29/08/2009	3% du capital			3 % du capital
suppression du DPS en faveur des adhérents d'un PEE	30/06/2008	30/08/2010	3 % du capital			3 % du capital
	30/06/2009	30/08/2011	3 % du capital			3 % du capital
Autoriser d'augmenter le capital en	29/06/2007	29/08/2009	10 % du capital			10.0/ du conital
rémunération d'un apport de titres	30/06/2009	30/08/2011	10 % du capital			10 % du capital
	14/06/2006	14/06/2009	3 % du capital			3 % du capital
Autorisation d'émettre des options de	29/06/2007	29/08/2010	3 % du capital			3 % du capital
souscription d'actions avec suppression du DPS	30/06/2008	30/08/2011	3 % du capital			3 % du capital
	30/06/2009	30/08/2012	3 % du capital			3% du capital
Autorisation d'augmenter le capital social par	30/06/2008	30/06/2009	4 000 000 €			4 000 000 €
incorporation de réserves, bénéfices ou primes	30/06/2009	29/08/2011	40 000 000 €			40 000 000 €
Autorisation d'attribuer des actions gratuites à	14/06/2006	14/08/2009	3 % du capital			3 % du capital
émettre	29/06/2007	29/08/2010	3% du capital		101099101101101101010101010101010101010	3% du capital
Autorisation d'attribuer des actions gratuites à émettre avec suppression du DPS	30/06/2009	30/08/2012	3 % du capital			3 % du capital

*DPS : Droit préférentiel de souscription



4.3 Résultats des 5 derniers exercices de Naturex SA

En euros	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Capital en fin d'exercice					
Capital social	9 546 000	4 522 469	4 481 264	4 450 908	3 991 689
Nombre actions ordinaires existantes	6 364 000	3 014 979	2 987 509	2 967 272	2 661 126
Nombre maximal d'actions futures à créer	177 306	128 964	107 985	84 716	54 255
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	52 493 871	50 932 798	39 144 116	32 514 961	28 136 599
Résultat courant	-417 269	482 420	-1 000 068	1 138 784	1 051 093
Impôts sur les bénéfices	-772 817	-1 060 802	0	235 684	404 117
Participation des salariés dues au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat net	206 903	1 328 217	-1 108 309	903 055	644 232
Résultat distribué	0	387 826	0	296 727	266 113
Résultats par actions					
Résultat net par actions	0.03	0.44	-	0.30	0.24
Dividende attribué à chaque action	0.11	0.10	0.10	0.10	0.10
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés	186	176	151	131	123
Montant des charges de personnel	6 269 357	5 798 724	4 667 688	3 814 727	3 337 378
Montant des charges sociales	2 700 295	2 429 328	1 816 144	1 580 658	1 387 889



5 Rapport du président sur le contrôle interne

Rapport du Président sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société (Articles L.225-37 du Code du Commerce)

Sous la responsabilité du Conseil d'administration, il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. En application de l'article L.225-37 du Code de Commerce, il appartient au Président du Conseil d'Administration de rendre compte :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration;
- des procédures de contrôle interne ;
- le cas échéant, des limitations que le Conseil d'administration apporte aux pouvoirs du Directeur Général. Je vous rappelle sur ce point que le Conseil d'administration n'a apporté aucune limitation ni à mes propres pouvoirs en tant que Président Directeur Général, ni à ceux de Thierry Lambert, Directeur Général Délégué.

Sur les deux autres points, je précise que ce rapport couvre l'ensemble des sociétés contrôlées entrant dans le périmètre de consolidation du groupe.

Lors de sa réunion du 15 avril 2009, le Conseil d'administration a confirmé que les recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées ont été appliquées. Des informations complémentaires sur la rémunération des mandataires sociaux sont données dans le chapitre 3.3 du rapport de gestion.

5.1 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

Structure juridique

Je vous rappelle que Naturex est une Société Anonyme à Conseil d'administration, le conseil ayant nommé Thierry Lambert Directeur Général Délégué et moi-même Président Directeur Général en date du 14 juin 2006 la durée de leur mandat d'administration (6 ans).

A la clôture de l'exercice 2009, le Conseil d'administration est composé de 6 membres.

Pour ce qui concerne les autres sociétés du groupe à la clôture de l'exercice 2009 :

Naturex Maroc:

est une Société Anonyme à Conseil d'administration, de droit marocain, au sein de laquelle j'occupe les fonctions de Président Directeur Général et Thierry Lambert celles de Directeur Général, Naturex SA étant également administrateur de cette société.

Naturex Inc:

est une Incorporated Company de droit américain, enregistrée dans l'état du Delaware et possédant deux implantations dans les états du New Jersey et de Californie.



Le Board of Directors est composé de moi-même (Président) et de Thierry Lambert (Vice-President). Burton K. Haimes, avocat au sein du cabinet Thelen Reid Priest, exerce la fonction de secrétaire du Board of Directors.

SCI les Broquetons:

est une Société Civile Immobilière de droit français dont je suis gérant et dont Thierry Lambert est le co-gérant.

Naturex S.p.A.:

est une Société Anonyme à Conseil d'administration de droit Italien. Le Conseil d'administration est composé de Thierry Lambert, Benoît Doithier et de moi-même (Président).

Naturex UK Ltd:

est une Limited Company de droit britannique. Son Board of Directors est composé de Thierry Lambert et de moi- même.

Naturex Trading Shanghai Co. Ltd:

est une Limited Company de droit chinois. Son Board of Directors est composé de Thierry Lambert et de moi- même.

Naturex A.G:

est une Société Anonyme de droit suisse. Son Board of Directors est composé de Thierry Lambert, Simon Cuthbert, Andreas Moll et de moi-même.

Naturex Spain S.L:

est une Société à Responsabilité Limitée de droit espagnol. Son Conseil d'administration est composé de Thierry Lambert et de moi-même.

Overseal Natural Ingredients Ltd:

est une Limited Company de droit britannique. Son Board of Directors est composé de Thierry Lambert, Sarah Pope et de moi-même.

Kingfood Australia Pty Ltd:

est une Limited Company de droit australien. Son Board of Directors est composé de Thierry Lambert, Christine Giuliano et de moi-même. Christine Giuliano exerce également la fonction de secrétaire du Board of Directors.

Natraceutical Russia Ltd:

est une Limited Company de droit russe. Anna Shelepova exerce la fonction de Directrice Générale.

Naturex Coöperatief U.A:

est une Coopérative sans Responsabilité de droit hollandais. Son Board of Directors est composé de Thierry Lambert, Cathelijn Kok, Tako Van Ginkel et de moi-même.

Naturex Cooperative LLC:

est une Limited Liability Company de droit américain, enregistrée dans l'état du Delaware. Son Board of Directors est composé de moi-même (Président) et de Thierry Lambert (Vice-President). Burton K. Haimes, avocat au sein du cabinet Thelen Reid Priest, exerce la fonction de secrétaire du Board of Directors.



The Talin Company Ltd:

est une Limited Company de droit britannique. Son Board of Directors est composé de Thierry Lambert et de moi-même.

Naturex Holdings Inc:

est une Incorporated Company de droit américain, enregistrée dans l'état du Delaware. Son Board of Directors est composé de moi-même (Président) et de Thierry Lambert (Vice-President). Burton K. Haimes, avocat au sein du cabinet Thelen Reid Priest, exerce la fonction de secrétaire du Board of Directors.

Britannia Natural Ingredients Ltd:

est une Limited Company de droit britannique. Son Board of Director est composé de Thierry Lambert et de moi-même.

Overseal Color Inc:

est une Incorporated Company de droit américain, enregistrée dans l'état du Delaware. Son Board of Directors est composé de Thierry Lambert et de moi-même.

Extratos Naturais Da Amazonia Ltda:

est une Limited Company de droit brésilien. Cleonice Da Rochas Santos exerce la fonction de Directrice Générale.

Règles de fonctionnement du Conseil

Le conseil d'administration s'est réuni 14 fois en 2009. Le taux de présence des administrateurs est de 70%.

Il n'est pas prévu de calendrier détaillé des réunions.

Les conseils d'administration sont tenus soit entre personnes physiquement présentes, soit par vidéo conférence conformément aux statuts.

Les sujets abordés concernent généralement, sans que cette liste soit exhaustive :

- l'arrêté des comptes ;
- la préparation des assemblées générales ;
- la mise en œuvre du (des) programme(s) de rachat des actions autorisé(s) par l'assemblée ;
- l'attribution de stock options ;
- la rémunération des administrateurs salariés ;
- l'autorisation éventuelle d'opérations d'emprunt ;
- la présentation et l'approbation de l'opération d'apport par Natraceutical de sa division « ingrédients » à Naturex ;
- la validation des procédures de contrôle interne.
- Les autres sociétés du périmètre réunissent leurs organes de direction (conseils, assemblées générales, meetings of the Board of Directors) en fonction tant des obligations juridiques locales que des besoins ponctuels de résolutions spécifiques.



Existence de comités

Il n'a pas été constitué de comité d'audit, conformément aux dispositions de l'article L.823-20 du code de commerce ce rôle est exercé par le Conseil d'administration.

Il est à noter que pour la filiale Italienne Naturex S.p.A., le « Collegio Sindacale » se réunit tous les trois mois afin d'émettre un rapport sur la bonne gestion de la société. Le « Collegio Sindacale » est composé d'auditeurs comptables indépendants.

Existence d'un règlement intérieur

Le règlement intérieur a été approuvé par le Comité d'Entreprise lors de la réunion du 19 mars 2004.

5.2 Procédures de contrôle interne

5.2.1 Politique de contrôle interne et référentiel de contrôle interne retenus par le Groupe

Selon la politique de contrôle interne en vigueur dans le Groupe, le contrôle interne est une des responsabilités fondamentales de la Direction Générale du Groupe et de la direction de chaque entité opérationnelle.

Conformément à la définition du COSO Report ⁴ , référentiel de contrôle interne retenu par le groupe, ce processus consiste à mettre en place et à adapter en permanence des systèmes de management appropriés, ayant pour but de conférer aux administrateurs et aux dirigeants une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les réglementations légales ou internes sont respectées et que les principaux processus de l'entreprise fonctionnent efficacement et de manière efficiente. L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques d'erreurs et de prévenir les fraudes. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que les risques d'erreurs et de fraude sont totalement éliminés ou maîtrisés.

5.2.2 Processus clés ayant une incidence sur la fiabilité de l'information financière du groupe

Les processus ayant une incidence sur la fiabilité de l'information financière relèvent des domaines suivants :

- finance (établissement des comptes, consolidation, préparation de la communication financière, gestion juridique et fiscale...);
- achats et approvisionnements (contrats, approvisionnements, comptabilisation des factures, règlement des factures);
- ventes (de la prise de commande à la comptabilisation des factures, règlement des factures et encaissement);
- informatique (gestion de la sécurité, en particulier) ;
- paye et gestion des engagements sociaux ;
- gestion des actifs immobilisés (corporels et incorporels);

_

⁴ COSO: Committee of Sponsoring Organisation of the Treadway Commission



- gestion des stocks (inventaire physiques, valorisation...);
- gestion de la trésorerie et des financements.

5.2.2.1 Procédure et fiabilité de l'information financière

Les informations comptables sont enregistrées pour chaque site sur un logiciel agréé. L'ensemble des documents comptables est transmis en priorité au service comptable pour enregistrement. Leur cohérence est contrôlée mensuellement grâce à des procédures internes qui consistent notamment à rapprocher les informations de gestion, des informations comptabilisées dans les différents systèmes comptables.

A chaque arrêté de comptes, une fiche de justification par comptes comptables est établie afin de justifier le solde du compte ainsi que la nature des mouvements. Le chef comptable valide l'ensemble de ces fiches pour tous les sites.

Les informations consolidées sont produites à partir de données contrôlées en interne mensuellement par les différentes sociétés et auditées par des cabinets externes. Il n'existe aucun lien juridique entre les différents cabinets externes des différentes filiales.

Chaque filiale effectue un reporting de ses comptes mensuels qui permet à la Direction Générale d'avoir une analyse globale de l'activité du Groupe. Ce reporting est traité afin d'analyser les écarts significatifs avec les budgets et d'établir un comparatif systématique sur un certain nombre d'indicateurs de gestion afin de proposer la mise en place d'actions correctives éventuelles.

Les rapprochements inter compagnies sont effectués mensuellement et validés par le contrôle financier du groupe.

Les comptes consolidés sont centralisés au siège, la cohérence des informations financières recueillies ayant fait l'objet au préalable d'un contrôle au sein de chaque filiale.

Le Groupe change son système comptable en 2010 afin que chaque société dispose du même logiciel, connecté à l'ERP Naturex.

5.2.2.2 Procédure achats et approvisionnements

Chaque facture fait l'objet d'un processus d'approbation géré informatiquement et chaque responsable de département gère ses propres approvisionnements en cohérence avec son budget. Chaque filiale possède son département achats en charge de l'approvisionnement des matières premières en fonction des plannings de production, de la gestion logistique liée au planning des commandes clients, et du respect des aspects juridiques liés aux importations.

Un bon de commande est créé reprenant toutes les informations attendues sur la facture. Il est ensuite envoyé pour être approuvé par la personne responsable de la commande puis à son supérieur si ce dernier n'a pas les délégations de pouvoir à hauteur du montant commandé. En effet la personne qui sera en charge de le valider a signé une délégation de pouvoir correspondant à ses droits ; le montant alors attribué par personne est limité et différent selon les droits de chacun.



Les factures reçues sont envoyées électroniquement au responsable du compte fournisseur qui aura la charge de la rapprocher de la commande pour mise en règlement. La facture ne pourra être rapprochée qu'une fois la commande approuvée et exécutée ou reçue.

5.2.2.3 Procédure de gestion et d'administration des ventes

Chaque prise de commande fait l'objet d'une saisie d'un accusé de commande qui alimente un carnet de commande qui lui-même incrémente un planning de production.

A l'établissement de chaque facture celle-ci disparaît du carnet de commande et du planning de production et incrémente un mouvement de sortie de stock.

Chaque fin de mois un rapprochement entre le chiffre d'affaires de l'application de gestion commerciale et celui des comptes comptables est effectué.

Le suivi des comptes clients du Royaume-Uni, de l' Italie, de la Russie, de l'Allemagne, de la Suisse, du Benelux, du Nord et de l'Est de l'Europe et le cas échéant de Naturex Maroc est réalisé par les Directeurs Commerciaux Europe, par le Directeur Etats-Unis pour Naturex Inc, par le Directeur Commercial Asie du Nord pour la Chine, le Japon, la Corée et Taiwan, par le Directeur de la zone Moyen-Orient, Asie du Sud-est et Océanie pour les clients de cette zone, ainsi que par la Directrice de la société Kingfood Australia en ce qui concerne les clients du secteur alimentaire de la zone Océanie. Le suivi des comptes clients est également contrôlé par le service comptable qui informe la Direction Générale de tous retards.

5.2.2.4 Procédure informatique

La sécurité informatique comprend différentes protections indépendantes les unes des autres. Nous disposons d'un anti-virus qui effectue un scan des postes lors de l'ouverture de ceux-ci. Cet anti-virus fait l'objet de mises à jour automatiques toutes les heures via le site Internet du fournisseur afin que les détections et éradications des derniers virus recensés puissent se faire. Cet anti-virus est installé sur chaque poste et serveur et piloté via le serveur de production principal. Il a pour objectif de palier aux virus découlant de l'utilisation de supports externes tels que des disquettes, CD-ROM, mais aussi de supports internes tels que la messagerie ou Internet.

Afin d'éviter les intrusions basiques de Hackers (personne externe au réseau essayant de se faire passer pour un utilisateur) sur notre réseau nous sommes équipés d'un pare-feu informatique. Le pare-feu est configuré pour ne donner l'accès au réseau qu'à un certain nombre d'adresses dites IP qui correspondent soit aux utilisateurs soit à des adresses de fournisseurs d'accès Internet répertoriés. Chaque site est équipé d'un boîtier pare-feu en raison de l'utilisation d'une application logicielle qui permet aux filiales d'avoir accès au réseau d'Avignon. De plus le fournisseur fait partie d'une charte de fournisseurs de sécurité informatique qui lui permet d'obtenir la liste des adresses Internet susceptibles d'infecter notre réseau et donc de les interdire. Ces adresses ne sont plus accessibles par les utilisateurs. Enfin il est défini un certain nombre de mots clés interdits qui empêchent la consultation de site qui contiendraient ces mots.

Afin de conserver les données, nous effectuons une sauvegarde mensuelle sur bande.

Le reste de la semaine, nous utilisons un système de snapshot qui réalise une sauvegarde des données à un instant « T ».

Cette action est réalisée environ 10 fois par jour. Nous conservons un snapshot par jour pour les 5 derniers jours ouvrés ainsi qu'un snapshot par semaine pour les 3 précédentes. Une sauvegarde



mensuelle est réalisée en début de mois sur cassette afin d'avoir une sauvegarde des données jusqu'à 3 ans.

Ces sauvegardes sont réalisées par le responsable réseau sous la responsabilité du responsable des systèmes d'information.

Au niveau logiciel, les serveurs d'exploitation sont virtualisés, ce qui permet une reprise d'activité rapide après un sinistre, afin d'assurer la continuité d'exploitation du réseau.

L'ensemble du matériel permettant le fonctionnement du réseau est entreposé dans une salle serveur climatisée et ignifugée avec son propre accès sécurisé. Cette salle est équipée de détecteurs de fumée et en cas de début d'incendie le système envoie un gaz qui absorbe l'oxygène (FM200).

Seul le personnel du service informatique qui possède le code d'accès (sous la responsabilité du responsable réseau et/ou du RSI) est autorisé à pénétrer dans ce local.

La gestion du réseau est administrée au jour le jour par le personnel informatique de la société.

5.2.2.5. Procédure de gestion sociale

Pour le site de Naturex et de Naturex Maroc, un planning annuel des déclarations sociales est établi chaque année afin de veiller au respect calendaire des déclarations sociales et de leurs règlements. Sur ces deux sites une personne est affectée tout particulièrement à la gestion sociale et par conséquent à l'établissement des paies mensuelles. Chaque mois un compte rendu est fait auprès du responsable des ressources humaines pour la France et comptable pour le Maroc afin de s'assurer du respect de nos engagements sociaux. Pour ces deux sites plusieurs abonnements à des revues spécialisées en droit social ont été contractés et la société fait appel à des juristes le cas échéant.

Naturex Inc., Naturex S.p.A., Naturex UK et Naturex Trading Shanghai font appel à une société extérieure pour la réalisation des paies et des déclarations sociales.

5.2.2.6. Procédure des actifs immobilisés

L'ensemble des actifs immobilisés est répertorié grâce à des logiciels prévus à cet effet. Le service afin que ces derniers valident que ces acquisitions font bien partie de l'actif immobilisé de la société.

Chaque responsable de service conserve un double des factures des actifs immobilisés de son service et doit le cas échéant faire remonter ce double au service comptable en cas de cession ou de mise au rebut de l'une d'entres elles.

Périodiquement, un inventaire physique est effectué afin de mettre en parallèle les actifs comptables et les actifs physiques.

5.2.2.7 Procédure de gestion des stocks

Les stocks de tous les sites sont gérés par une application informatique.



Les sorties de stocks faisant suite à des ventes sont déstockées automatiquement en informatique. Les autres opérations, réceptions, opérations de production sont enregistrées par flashage de codes barres dans le système par les magasiniers et les responsables de gestion des stocks.

Les responsables de gestion des stocks ont pour mission de veiller à la cohérence de l'inventaire permanent et à la saisie de l'ensemble des opérations de mouvements de stocks. Un certain nombre d'indicateurs ont été mis en place afin de pouvoir détecter d'éventuelles anomalies.

Un inventaire physique tournant est effectué plusieurs fois par an sur un certain nombre de produits et une fois par an, par un sous traitant spécialisé, pour l'intégralité des produits, le responsable des stocks devant faire effectuer un troisième comptage en cas d'écarts.

5.2.2.8. Gestion de la trésorerie et des financements

La gestion de trésorerie et des financements est assurée par le Directeur Administratif et Financier. Un tableau de bord journalier sur la situation bancaire de chaque compte lui est transmis.

Sur chaque site une personne est chargée d'établir ces situations quotidiennes et d'informer le Directeur Administratif et Financier de toute anomalie. Chaque site a la possibilité de consulter les relevés de comptes sur Internet ou via un logiciel de télétransmission bancaire.

Seul le Président Directeur Général, le Directeur Général Délégué et les Directeurs de sites industriels ont les habilitations bancaires nécessaires leur permettant d'engager des dépenses conformément à la procédure achats approvisionnements.

5.2.3 Acteurs de contrôle interne

Selon la politique de contrôle interne du Groupe, le contrôle interne relève de la responsabilité :

- o des responsables des unités opérationnelles pour les filiales et des responsables de service (achats, commercial, R&D, production, comptabilité, informatique) pour Naturex SA;
- o de la Direction Générale qui valide les commandes (fournisseurs et clients) et contrôle l'ensemble des règlements ;
- o Le contrôle interne des éléments ayant une incidence sur la fiabilité de l'information financière du groupe (consolidation, comptabilité...) est plus particulièrement sous la responsabilité du Directeur Général Délégué. Le Contrôleur Financier du Groupe supervise l'ensemble des comptes des différentes entités et veille par l'intermédiaire des responsables comptables des filiales au respect des procédures, des délais de règlements et de la qualité de l'information financière et comptable.

5.2.4 Documentation du contrôle interne

La plupart des éléments clés font l'objet d'une documentation relevant du système d'assurance qualité du groupe.

5.2. 5 Evaluation du contrôle interne

Il est assuré par la Direction Générale.



Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président sur le contrôle interne

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Naturex S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Naturex S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise. Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière soustendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;



déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.
 Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Paris La Défense, le 26 avril 2010 KPMG S.A. Michel Piette Avignon, le 26 avril 2010 ARES X.PERT Audit Laurent Peyre



Chapitre 3

Etats financiers consolidés et annexes





Bilan consolidé

En milliers d' euros	Notes	31/12/2009	31/12/2008
ACTIF NON-COURANT		164 009	91 419
Goodwill	6, 7, 8	74 091	53 591
Autres immobilisations incorporelles	8	3 003	2 184
Immobilisations corporelles	8	83 694	33 617
Actifs financiers	8	1 372	226
Titres mis en équivalence	8	-	984
Actifs d'impôts différés	11	1 849	818
ACTIF COURANT		133 294	71 488
Stocks	9	76 819	47 190
Actifs d'impôts exigibles		1 504	2 896
Clients et autres débiteurs	10	39 359	17 901
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	15 612	3 501
ACTIF NON COURANT DETENU EN VUE DE LA VENTE	8.4	795	819
TOTAL ACTIF		298 097	163 725
En milliers d' euros		31/12/2009	31/12/2008
Capital		9 546	4 522
Prime d'émission		117 265	39 902
Réserves		29 551	24 663
Ecarts de conversion		-11 595	-9 856
CAPITAUX PROPRES		144 767	59 231
Dont part du Groupe		144 767	59 231
Dont intérêts minoritaires		353	349
PASSIF NON-COURANT		91 953	58 649
Dettes financières non courante	15	82 880	56 553
Provisions non courantes	14	1 511	-
Impôts différés	13	7 562	2 096
PASSIF COURANT		61 378	45 845
Provisions courantes	14	2 772	28
Passifs d'impôts exigibles		397	134
Fournisseurs et autres créditeurs		36 663	19 147
Autres passifs financiers	15	16 306	15 564
Concours bancaires	15	5 238	10 972
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		298 097	163 725



Compte de résultat consolidé

En milliers d' euros	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Chiffre d'affaires	17	101 917	93 178
Production immobilisée	.,	296	485
Production stockée		-207	3 179
Subventions d'exploitation		1 467	980
Autres produits de l'activité		2 209	1 059
Achats consommés		-33 184	-33 022
Charges de personnel	18	-23 770	-22 225
Charges externes	19	-27 958	-25 907
Impôts et taxes		-1 018	-950
Dotations aux amortissements	8.2	-5 278	-4 486
Autres charges opérationnelles	20	-1 413	-1 036
RESULTAT OPERATIONNEL	17	13 062	11 254
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		43	268
Coût de l'endettement financier brut		-4 188	-5 168
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	21	-4 145	-4 900
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	21	-526	-784
RESULTAT AVANT IMPÔT		8 391	3 871
REGGETAT AVAILT IIII OT		0 331	3071
QUOTE PART DU RESULTAT DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE		-1 206	420
CHARGE D'IMPOT	22	-1 938	-1 700
RESULTAT NET DE LA PERIODE		5 247	4 291
Part du Groupe Intérêts minoritaires		5 247 0.3	4 250 40



Etat résumé du résultat global

En milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2008 retraité	
RESULTAT NET DE LA PERIODE	5 247	4 291	
Profits/pertes résultant de la conversion des états financiers d'une activité à l'étranger	-1 745	3 417	
RESULTAT GLOBAL TOTAL	3 501	7 708	
Part du Groupe Intérêts minoritaires	3 504 -3	7 667 41	



Tableau des flux de trésorerie

en milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2008
Résultat	5 247	4 291
Dotations nettes d'amortissements et provisions	6 464	4 509
Charges et produits liés aux stocks options	159	253
Variation des impôts différés	767	117
Plus ou moins values de cessions	(14)	132
Coût de l'endettement financier net	4 145	4 900
Charge nette d'impôt	1 938	1 700
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	18 706	15 901
Impôt versé	(1 436)	(1 543)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (1)	802	(4 411)
Flux net de trésorerie lié à l'activité opérationnelle	18 072	9 947
Regroupement d'entreprises	(5 561)	-
Acquisitions d'activités	-	(12 902)
Goodwills	-	(465)
Investissements incorporels	(951)	(743)
Investissements corporels	(8 265)	(8 223)
Investissements financiers	(58)	(46)
Titres mis en équivalence	-	(420)
Cessions d'immobilisations	33	35
Remboursements immobilisations financières	83	1 035
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	(14 718)	(21 729)
Augmentation du capital - actionnaires de la société mère (BSA et stocks options)	16 771	505
Acquisition d'actions propres	-	31
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(388)	(299)
Nouveaux emprunts	70 335	15 905
Remboursements d'emprunts	(69 626)	(6 856)
Augmentation des autres passifs financiers	313	(234)
Intérêts financiers versés	(4 145)	(4 900)
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	13 261	4 152
Incidence de la variation des cours de devises (2)	(478)	1 882
Variation de trésorerie (3)	16 136	(5 749)
Trésorerie d'ouverture	(7 471)	(1 722)
Trésorerie de clôture	8 665	(7 471)



Tableau des flux de trésorerie (suite)

(1)

en milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2008
Variation de la créance d'impôt exigible	(1 417)	1 113
Variation des stocks	(2 333)	4 831
Variation des clients et autres créances	4 733	2 194
Variation de la dette d'impôt exigible	126	171
Variation de la charges nette d'impôt	1 938	1 700
Impôt versé	(1 436)	(1 543)
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	(2 413)	(4 054)
Variation du besoin en fonds de roulement	(802)	4 411

(2)

en milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2008
Capitaux propres	(1 727)	3 418
Immobilisations	1 529	(3 062)
Amortissements	(283)	597
Emprunts	3	929
Incidence de la variation des cours des devises	(478)	1 882

(3) en milliers d'euros

Trésorerie	Ouverture	Variations
Disponibilités	3 501	8 476
Concours bancaires	(10 972)	7 660
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(7 471)	16 136

Trésorerie 31/12/2008	Ouverture	Variations
Disponibilités	9 112	(5 611)
Concours bancaires	(10 833)	(138)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 722)	(5 749)

Les flux liés à l'opération d'acquisition n'ont pas d'impact cash à l'exception du versement en numéraire pour 5 millions d'euros, classés ici dans les flux d'investissement.



Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Part du groupe :

Part du Groupe	Capital	Primes	Actions propres	Réserves Groupe	Ecarts de conversion	Résultat part	Capitaux propres
En milliers d'euros					(part du Groupe)	(part du Groupe)	(part du Groupe)
Capitaux propres au 1er janvier 2008	4 481	39 438	(103)	15 781	(13 215)	4 341	50 724
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	4 250	4 250
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	3 417	-	3 417
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	3 417	-	3 417
Résultat global total de la période	-	-	-	-	3 417	4 250	7 667
Affectation des résultats	-	-	-	4 341	-	(4 341)	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(299)	-	-	(299)
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-	-
Exercice BSA	11	237	-	-	-	-	248
Exercice stocks options	30	227	-	-	-	-	257
Avantages stocks options	-	-	-	253	-	-	253
Variation des actions propres	-	-	31	-	-	-	31
Quote part minoritaires acquise	-	-	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les propriétaires	41	464	31	4 295	-	(4 341)	490
Capitaux propres au 31 décembre 2008	4 522	39 902	(72)	20 077	(9 798)	4 250	58 882

Part du Groupe En milliers d'euros	Capital	Primes	Actions propres	Réserves Groupe	Ecarts de conversion (part du Groupe)	Résultat part (part du Groupe)	Capitaux propres (part du Groupe)
Capitaux propres au 1er janvier 2009	4 522	39 902	(72)	20 077	(9 798)	4 250	58 882
Résultat de l'exercice						5 247	5 247
Variation des écarts de conversion					(1 742)		(1 742)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	(1 742)	-	(1 742)
Résultat global total de la période	-	-	-	-	(1 742)	5 247	3 504
Affectation des résultats	-	-	-	4 250	-	(4 250)	-
Distribution de dividendes	-	-	-	(388)	-	-	(388)
Augmentation du capital	5 023	77 361	-	-	-	-	82 384
Exercice BSA	-	-	-	-	-	-	-
Exercice stocks options		2	-	-	-	-	3
Avantages stocks options	-	-	-	159	-	-	159
Variation des actions propres	-	-	(129)	-	-	-	(129)
Quote part minoritaires acquise	-	-	-	-	-	-	-
Total des transactions avec les propriétaires	5 024	77 363	(129)	4 021	-	(4 250)	82 028
Capitaux propres au 31 décembre 2009	9 546	117 265	(201)	24 098	(11 540)	5 247	144 414



Part des minoritaires :

	Capitaux		Part des n	ninoritaires		Total
Consolidés	propres	Réserves	Ecarts de	Résultat	Capitaux	Capitaux
En milliers d'euros	(part du Groupe)	minoritaires	conversion	des	propres	Propres
Capitaux propres au 1er janvier 2008	50 724	343	(59)	24	309	51 341
Résultat de l'exercice	4 250			40	40	4 291
Variation des écarts de conversion	3 417		1		1	3 418
Autres éléments du résultat global	3 417	-	1	-	1	3 418
Résultat global total de la période	7 667	-	1	40	41	7 708
Affectation des résultats	-				-	-
Distribution de dividendes	(299)				-	(299)
Augmentation du capital			50000000000000 P100000000000000000000000	00000000000000000000000000000000000000	-	-
Exercice BSA	248				-	248
Exercice stocks options	257	24		(24)	-	257
Avantages stocks options	253				-	253
Variation des actions propres	31				-	31
Quote part minoritaires acquise	-				-	-
Total des transactions avec les propriétaires	490	24	-	(24)	-	490
Capitaux propres au 31 décembre 2008	58 882	368	(58)	40	349	59 231

	Capitaux	Part des minoritaires				Total
Consolidés	propres	Réserves	Ecarts de	Résultat	Capitaux	Capitaux
En milliers d'euros	(part du Groupe)	minoritaires	conversion	des minoritaires	propres	Propres
Capitaux propres au 1er janvier 2009	58 882	368	(58)	40	349	59 231
Résultat de l'exercice	5 247					5 247
Variation des écarts de conversion	(1 742)		3		3	(1 739)
Autres éléments du résultat global	(1 742)	-	3	-	3	(1 739)
Résultat global total de la période	3 504	•	3		3	3 508
Affectation des résultats	-	40		(40)	-	-
Distribution de dividendes	(388)				-	(388)
Augmentation du capital	82 384				-	82 384
Exercice BSA	-				-	-
Exercice stocks options	3				-	3
Avantages stocks options	159	*			-	159
Variation des actions propres	(129)				-	(129)
Quote part minoritaires acquise	-				-	-
Total des transactions avec les propriétaires	82 028	40	-	(40)	-	82 028
Capitaux propres au 31 décembre 2009	144 414	408	(55)		353	144 767



Sommaire des annexes aux états financiers consolidés

Note 1	Informations générales	93
1.1	Faits majeurs de la période	93
1.2	Evènements post clôture	98
Note 2	Périmètre de consolidation	98
2.1	Sociétés du périmètre et méthodes de consolidation	98
2.2	Variation du périmètre de la période	100
2.3	Organigramme	101
2.4	Sociétés associées	101
Note 3	Déclaration de conformité	102
Note 4	Principes et méthodes comptables	103
4.1	Nouvelles normes d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2009 ayant conduit à un changement de méthode ou de présentation	103
4.2	Nouvelles normes et interprétations non encore appliquées	104
4.3	Recours à des estimations et aux jugements	104
4.4	Saisonnalité	105
4.4	Valeur d'entrée des actifs et des passifs	106
Note 5	Méthodes et règles d'évaluations	108
5.1	Goodwill	108
5.2	Immobilisations incorporelles (hors goodwill)	108
5.3	Immobilisations corporelles	109
5.4	Actifs financiers	109
5.5	Stocks	110
5.6	Créances	110
5.7	Activités, actifs et passifs destinés à être cédés	110
5.8	Avantages du personnel	111
5.9	Ventes de biens	111
5.10	Information sectorielle	112
Note 6	Pagraunaments d'entroprises	112



Note 7	Goodwill	115
Note 8	Actifs non courants	116
8.1	Acquisitions et cessions	116
8.2	Amortissements et dépréciations	117
8.3	Biens en location financement	118
8.4	Actifs détenus en vue de la vente	118
Note 9	Stocks et en cours	119
Note 10	Clients et autres débiteurs	119
Note 11	Actifs d'impôts différés	120
Note 12	Trésorerie	121
Note 13	Dettes d'impôts différés	121
Note 14	Provisions	122
Note 15	Dettes financières	122
15.1	Dettes financières non courantes	124
15.2	Autres passifs financiers courants	125
15.3	Concours bancaires	125
15.5	Répartition de la dette par devises exprimées en euros	126
15.6	Répartition de la dette à taux fixes et taux variables	127
15.7	Juste valeur des actifs et passifs financiers	127
Note 16	Gestion des risques financiers	128
16.1	Risque de crédit	128
16.2	Risque de liquidité	128
16.3	Risque de change	129
16.4	Risque de taux	130
Note 17	Secteurs opérationnels	131
Note 18	Charges de personnel	133
18.1	Effectifs	133
18.2	Stock options	133
18.3	Avantages du personnel	134
Note 19	Charges externes et frais de développement	135
Note 20	Autres charges opérationnelles	136



Note 21	Charges et produits financiers	136
21.1	Coût de l'endettement financier net	136
21.2	Autres produits et charges financiers	136
Note 22	Impôt sur les bénéfices	137
Note 23	Gestion du capital	138
23.1	Gestion du capital	138
23.2	Résultat dilué par actions	139
Note 24	Parties liées et engagements hors bilan	140
24.1	Parties liées	140
24.2	Engagements hors bilan	140
Note 25	Informations Pro forma	141
Rannort	des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	144



Note 1 Informations générales

1.1 Faits majeurs de la période

1.1.1 Acquisition de la Division Ingrédients du groupe Espagnol Natraceutical

Le 6 aout 2009, Naturex a annoncé la signature d'un Mémorandum Of Understanding avec le groupe espagnol Natraceutical pour le rachat de la Division Ingrédients de ce dernier. Le 30 septembre 2009, Naturex a annoncé la signature d'un Master agreement, puis d'un contrat d'apport statuant sur le rapprochement des deux groupes.

Natraceutical Group est une multinationale espagnole cotée en Espagne et l'une des principales sociétés dans le domaine de la recherche et du développement d'ingrédients fonctionnels, de principes actifs et de compléments nutritionnels.

Suite à l'approbation par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 30 décembre 2009 l'acquisition, financée par émission de titres et en numéraire, a été effective.

Compte tenu de la date d'intégration, les sociétés acquises n'ont pas d'impact sur le compte de résultat consolidé au 31 décembre 2009. L'information pro forma représentant l'impact qu'aurait eu l'acquisition si elle avait été effectuée en date du 1^{er} janvier 2009 est présentée en Note 25.

Naturex devient ainsi le leader mondial indépendant des ingrédients naturels de spécialité.

Regroupant les expertises de Naturex (ingrédients nutraceutiques, arômatiques, colorants, antioxydants et cosmétiques) et celles de la division Ingredients de Natraceutical (colorants naturels, poudres de fruits et de légumes, pectines, ingrédients fonctionnels, levures et caféine), le nouvel ensemble disposera d'une présence géographique équilibrée entre l'Europe (50 % du chiffre d'affaires combiné proforma) et les Etats-Unis (34 %).

Les actifs ont été apportés principalement par Natraceutical qui détenait à la clôture 33,93% du capital de Naturex et 14,23% des droits de vote. Certains actifs ayant été apportés par la maison mère de Natraceutical, le groupe espagnol Natra, celui-ci détenait directement à la clôture 3,89% du capital de Naturex et 4,93% des droits de vote. Au total, le groupe Natra détient à la clôture 37,82% du capital et 19,15% des droits de vote et devient membre du Conseil d'administration aux côtés de SGD, holding familiale de Jacques Dikansky, Président Directeur Général de Naturex, qui reste l'actionnaire de référence en termes de droits de vote.

La transaction prévoit également le versement d'une soulte en numéraire d'un montant maximum de 10 millions d'euros, partiellement indexée sur les résultats 2009 des sociétés acquises. A la date du présent rapport, les calculs établis par la société font apparaître que le solde de cette soulte ne sera pas versée, le prix d'acquisition a été réduit d'autant dans les comptes 2009. L'accord formel des groupes Natra et Natraceutical n'a pas encore été obtenu.



La division ingrédients du groupe Natraceutical comporte les sociétés et/ou actifs acquis suivants :

Obipektin AG,

Société Suisse reconnue comme l'un des leaders européens des poudres de fruits et légumes et des pectines de spécialité, disposant de deux sites industriels importants et bien équipés basés à Bischofszell et Burgdorf (Suisse allemande).

De même que le groupe Naturex, la société commercialise ses ingrédients Naturels auprès de groupes industriels, principalement dans le secteur agro alimentaire, et notamment auprès de sociétés de baby-food.

Elle réalise un chiffre d'affaires annuel de 41 millions d'euros et emploie 137 personnes au 31 décembre 2009.

Obipektin dispose d'un bureau commercial à Bangkok, Thaïlande.

Overseal Natural Ingredients Ltd

Société anglaise, reconnue comme l'un des leaders européens des colorants naturels, est également spécialisée dans les levures et le Talin, extrait édulcorant naturel à fort pouvoir sucrant, utilisé principalement pour masquer l'amertume.

La société, basée à Birmingham, dispose d'un outil industriel, et réalise un chiffre d'affaires annuel de 26 millions d'euros et emploie 85 personnes au 31 décembre 2009.

La société apporte également ses 4 filiales, dont 3 sont sans activité (Overseal Colour Inc, Britannia Natural Product Limited, The Tallin Co Ltd) et Natraceutical Russia, décrite ci-dessous.

Natraceutical Russia

Basée à Moscou, cette société, filiale d'Overseal Natural Ingredients est une plateforme de distribution des produits d'Overseal Natural Ingredients et d'Obipektin.

Elle réalise un chiffre d'affaires annuel de 2.3 millions d'euros et emploie 5 personnes.

Kingfood Australia Pty Ltd

Proche de Sydney, cette société est une tête de pont pour le développement commercial en Océanie. Plateforme de distribution couvrant l'Océanie, elle dispose d'un outil industriel de formulation local.

Kingfood réalise un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros et emploie 27 personnes.

Extractos Naturais da Amazônia Ltda

Exnama est une société basée à Manaus, Brésil produisant de la caféine purifiée pour l'industrie agroalimentaire, et les boissons enrichies en caféine.

La société réalise un chiffre d'affaires annuel de 5 millions d'euros et emploie 26 personnes.



Site industriel de Valencia, Espagne

Le groupe a acquis un outil de production industriel à Valence (terrain et bâtiments étant loués), correspondant à une importante capacité d'extraction (extraction par solvants, extraction aqueuse, production de polyphénols).

Actifs de Natraceutical Canada

Le groupe a acquis la marque déposée Viscofiber et une licence d'exploitation de brevet pour la production de bétaglucanes (fibres alimentaires).

Participation Biopolis

Naturex a acquis 24.9% des parts de cette société de recherche et développement dans le domaine des ingrédients, basée à valence, Espagne.

Les principaux axes de recherches de la société portent sur la production, conception et purification de microorganismes (bactéries, levures et moisissures filamentous), de métabolites microbiens (sous-produits à forte valeur ajoutée tels qu'enzymes, protéines et acides nucléiques).

Emission de titres Naturex

Suite à l'approbation par l'assemblée générale mixte tenue le 30 décembre 2009, il a été procédé à la création de 2 481 960 titres, émis et apportés en rémunération de l'apport.

Ces titres émis sont cotés sur deux lignes différentes dans la mesure où seuls 961 557 ouvrent droit de vote, et 1 520 403 sont des actions de préférences, privées du droit de vote tant qu'elles sont détenues par le groupe Natra (confère rapport d'activité sur les actions de préférences).

Conformément aux accords conclus avec le groupe Natraceutical (Master agreement signé en date du 30 septembre 2009), ces titres ont été valorisés à 32€ en rémunération des apports définis dans le Contrat d'Apport.

Les capitaux propres statutaires de la société émettrice Naturex SA ont donc été augmentés de 79 423 milliers d'euros, dont 3 723 milliers d'euros portés en capital social et 75 700 milliers d'euros en prime d'émission (avant affectation des frais d'acquisition, confère détail Annexes aux Etats Financiers de Naturex SA).

Conformément à la norme IFRS 3 applicable (paragraphe 24 et 27), la juste valeur des instruments de capitaux propres émis correspond au cours de bourse publié à la date d'échange, soit 26.38 euros, soit une juste valeur totale de 65 474 milliers d'euros.

Financement en numéraire

Le règlement en numéraire n'a été effectué que partiellement conformément aux accords entre les parties : sur les 15 millions d'euros, seuls 5 millions d'euros ont été versés au groupe Natraceutical.



Le solde de 10 millions d'euros correspondant à l'ajustement de prix n'étant à régler qu'une fois les parties entendues sur le prix d'acquisition définitif. Sur ces 10 millions d'euros, 8 sont placés en compte séquestre dans l'attente de la signature d'un accord entre les parties.

A la date du présent rapport, les calculs établis par les sociétés font apparaître que le solde de cette soulte ne sera pas versé, Naturex n'a donc pas réglé les 10 millions d'euros. Conformément aux accords conclus avec le pool bancaire, ce montant sera remboursé directement à la banque et apparaît ainsi dans les comptes consolidés en diminution de la dette financière et du prix d'acquisition.

Le remboursement interviendra dès obtention d'un accord formel des groupes Natra et Natraceutical sur l'ajustement de prix. A la date du présent rapport, cet accord n'a pas été obtenu.

Restructuration de la dette financière du Groupe

Dans le cadre du financement en numéraire, le Groupe a choisi de restructurer son endettement en remboursant la quasi intégralité de ses emprunts, refinancés par la mise en place d'un crédit structuré d'un montant total de 140 millions d'euros mis en place le 30 décembre 2009, tiré à hauteur de 100 millions d'euros à cette date ainsi qu'au 31 décembre 2009.

Ce prêt est repris pour 90 millions d'euros dans les comptes consolidés en raison du remboursement anticipé de 10 millions d'euros prévu contractuellement dans le cadre de l'ajustement de prix (confère financement en numéraire supra).

La dette a été souscrite en trois devises : USD, EUR et CHF, devenues les principales devises de transaction du groupe, afin de couvrir naturellement une partie de l'exposition devises. Les précisions afférentes à cette opération sont détaillées en Note 15 et 16.2 (Risque de liquidité et dette financière), l'engagement correspondant en Note 24.

1.1.2 Augmentation de capital en numéraire

Le 3 mars 2009, Naturex a annoncé la réussite de l'augmentation de capital lancée le 5 février 2009.

Cette augmentation de capital a fait l'objet d'une Note d'Opération, ayant obtenu le visa AMF n°09-027 en date du 4 février 2009 et en application des articles L.412-1 et L.621-8 du Code monétaire et financier et de son règlement général, notamment de ses articles 211-1 à 216-1.

L'augmentation de capital, initialement de 15 millions d'euros, a été portée à 17,3 millions d'euros après exercice de la clause d'extension.

La société SGD, dont le Président Directeur Général de Naturex est actionnaire, à participé à cette augmentation de capital à hauteur de 9,2 millions d'euros.

Le conseil d'administration du 6 mars 2009 a approuvé la création des 866 863 actions correspondantes, émises au prix de 20€. Le nombre d'actions composant le capital est passé de 3 014 979 au 31 décembre 2008 à 3 882 040 au 6 mars 2009.



Les fonds levés ont permis de conforter la structure financière de Naturex en vue d'accompagner la poursuite de la croissance organique et le financement de l'acquisition de la Division Ingrédients de Natraceutical.

1.1.3 Poursuite du développement organique

Croissance du chiffre d'affaires

Naturex démontre une nouvelle fois sa capacité à générer une croissance organique rapide, portée par la demande toujours soutenue en produits naturels, et ce, en dépit d'un contexte économique difficile.

En 2009, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 101,9 M€, en hausse de + 9,4 %. A périmètre et taux de change constants, le Groupe a vu ses ventes annuelles progresser de + 5,5 %, conformément à l'objectif ambitieux de croissance fixé en début d'exercice.

En 2009, Naturex a réalisé 59,8% des ventes en Amérique du Nord, 30,4% dans l'Union Européenne et 3,2% en Asie/Océanie.

Les perspectives de croissance sont désormais renforcées par l'intégration de la division Ingrédients de Natraceutical Group. L'intégration du chiffre d'affaires de ces nouvelles filiales, à compter du 1er janvier 2010, conduira à un rééquilibrage des ventes, tant par zone géographique que par secteur d'activité. A la suite à cette opération Naturex s'affirme comme le leader mondial des ingrédients naturels de spécialités d'origine végétale pour les industries agroalimentaire, nutraceutique, pharmaceutique et cosmétique.

Démarrage de l'activité en Chine

La filiale chinoise de Naturex SA, Naturex Trading Shanghai Co., Ltd. a été officiellement créée le 14 octobre 2008.

Le capital a été intégralement versé en 2009 et la société a démarré son activité opérationnelle au second semestre. En 2009, elle a réalisé des approvisionnements pour le groupe à hauteur de 0,5 millions d'euros, les approvisionnements prévus pour 2010 sont de l'ordre de plusieurs millions d'euros.

Création d'une succursale à Bruxelles, Belgique

Le 24 juin 2009, la succursale belge Naturex Benelux a été créée afin de mieux servir les clients de cette zone.

Rappelons qu'en tant que succursale, elle n'a pas de forme juridique indépendante de Naturex SA et sa création ne constitue pas une variation du périmètre de consolidation.

Création d'une succursale à Tokyo, Japon

Le 9 octobre 2009 la succursale basée a à Tokyo été officiellement créée.



De la même façon que pour les autres succursales, son objectif est de renforcer la présence commerciale afin d'y développer les ventes du groupe, le marché japonais étant un des importants marchés mondiaux des ingrédients naturels.

1.1.4 Autres faits marquants

Sanavie

Naturex SA a acquis une participation de 34,79% dans la société Sanavie le 1^{er} janvier 2007 pour un montant de 420 milliers d'euros, dont la survaleur se portait à 226 milliers d'euros. Cette société suisse commercialise les produits du groupe Naturex sur les marchés russe et ukrainiens.

Sur la base des comptes audités transmis par Sanavie la juste valeur de la participation a été augmentée de 291 milliers d'euros en 2007 et 420 milliers d'euros en 2008 (confère ligne « résultat des sociétés mises en équivalence »).

Cette société connait actuellement de graves difficultés financières et n'est pas en mesure de produire des comptes 2009 audités à la date d'arrêté des comptes. Dans ces conditions, la juste valeur de la participation a été ramenée à zéro, générant une charge de 1 206 milliers d'euros.

1.2 Evènements post clôture

Création d'une succursale à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis

Le 6 janvier 2010, la succursale Naturex Middle East – RAKFTZ Branch a obtenu sa licence commerciale.

Transformation des succursales belges et allemandes en société

Afin de répondre à la demande de clients locaux, Naturex a modifié la forme juridique des succursales allemandes et belges devenues respectivement Naturex GMBH et Naturex SPRL.

Note 2 Périmètre de consolidation

2.1 Sociétés du périmètre et méthodes de consolidation

Au 31 décembre 2009, le périmètre de consolidation est le suivant :



énomination Sociale	Nature	Adresse	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
aturex SA	Société mère	Site D'Agroparc - BP 1218 84911 AVIGNON Cedex 9 N° SIRET 384 093 563 000 29	N/A	N/A	Intégration globale
aturex Inc	Filiale	Code APE : 2053Z 375 Huyler Street South Hackensack, NJ 07606 U.S.A	100%	100%	Intégration globale
aturex Spa	Filiale	Via Galileo Ferraris, 44, 21042 Caronno Pertusella (VA) ITALIE	100%	100%	Intégration globale
aturex UK Ltd	Filiale	Cranbrook House 287/291 Banbury Road OXFORD, OX2 7JA United Kingdom	100%	100%	Intégration globale
aturex Trading Shanghai Co, Ltd	Filiale	Room 318, Unit B, Lane 1305, Huajing Road Shanghai, 200231 China	100%	100%	Intégration globale
aturex Maroc	Filiale	Technopole Nouasser BP 42 - 20240 Nouasser MAROC	96.35%	96.35%	Intégration globale
CI Les Broquetons	Filiale	Site D'Agroparc - BP 1218 84911 AVIGNON Cedex 9 France	100%	100%	Intégration globale
aturex Holdings Inc	Filiale	2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, USA	100%	100%	Intégration globale
aturex Cooperative LLC	Filiale	2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, DE 19808, USA	100%	100%	Intégration globale
aturex Coöperatief U.A	Filiale	Lairessestraat 154, 1075 HL Amesterdam, Pays -Bas	100%	100%	Intégration globale
xtractos Naturais da Amazônia Ltda Exnama)	Filiale acquise en 2009	Av. Buriti 5391 distrito Industrial 69075-000 Manaus Brésil	100%	100%	Intégration globale
bipektin AG	Filiale acquise en 2009	Industriestrasse, 8, 9220 Bischofszell Suisse	100%	100%	Intégration globale
verseal Natural Ingredients Ltd	Filiale acquise en 2009	Swadlincote, Derbyshire, DE12 6JX, United Kingdom	100%	100%	Intégration globale
atraceuticals Russia OOO	Filiale acquise en 2009	15 Krijanovskogo Str. Block 5, Office 308 11728 Moscou, Russie	99.99%	99.99%	Intégration globale
he Tallin Co Ltd	Filiale inactive, acquise en 2009	107 Hammersmith Road London, W140QH, United Kingdom	100%	100%	Intégration globale
verseal Colour Inc	Filiale inactive, acquise en 2009	Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, New Castle country, Wilmington, Delaware	100%	100%	Intégration globale
ritannia Natural Product Limited	Filiale inactive, acquise en 2009	107 Hammersmith Road, London, W140QH, United Kingdom	100%	100%	Intégration globale
ingfood Australia Pty Ltd	Filiale acquise en 2009	9 Garling Road, Kings Park, NSW 2148, Australie	100%	100%	Intégration globale
erutan SL Naturex Spain)	Filiale acquise en 2009	Carretera Nacional III Km. 331, Camino de torrent s/n, Quart de Poblet, 46000 Valencia Espagne	100%	100%	Intégration globale
anavie	Participation	3 place du marché 1860 Aigle Suisse	34.79%	34.79%	Mise en équivalence
iopolis SL	Participation	Carretera de Llíria, S/N 46100 Burjassot, Spain	24,9%	24,9%	Non consolidée



2.2 Variation du périmètre de la période

Le 30 décembre 2009 Naturex a acquis les sociétés de la Division Ingrédients du groupe Natraceutical :

- Extractos Naturais da Amazônia Ltda
- ° Obipektin AG
- Overseal Natural Ingredients Ltd
- Natraceutical Russia OOO
- ° The Tallin Co Ltd
- ° Overseal Colour Inc
- Britannia Natural Product Limited
- ° King food Australia Pty Ltd
- Xerutan SL, devenue Naturex Spain SL
- Biopolis SL (participation)

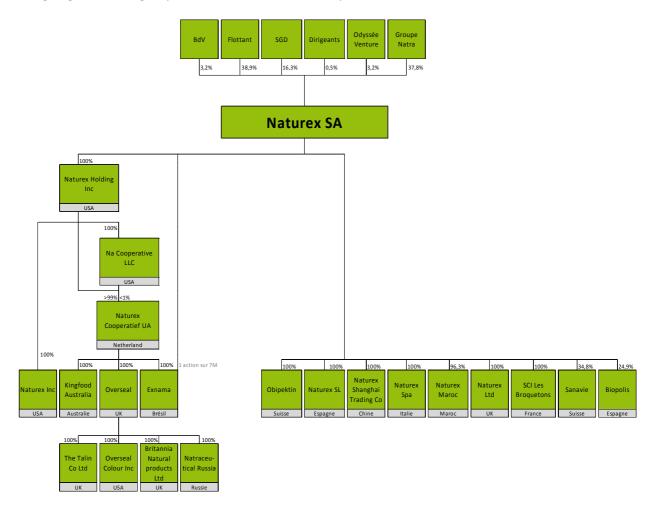
A cette même date, Naturex a crée les holdings suivantes :

- ° Naturex Holdings Inc
- Naturex Cooperative LLC
- Naturex Coöperatief U.A



2.3 Organigramme

L'organigramme du groupe au 31 décembre 2009 est présenté ci-dessous :



2.4 Sociétés associées

Aucune entreprise du périmètre de consolidation n'est actionnaire ou associée d'une entité ad hoc.

2.3.1 Sanavie

Le résultat de l'entreprise associée dans le résultat consolidé est une perte de 1,2 millions d'euros. La société n'a pas été en mesure de publier des comptes audités au titre de l'exercice 2009. Ainsi, l'intégralité des actifs liés à cette société a été dépréciée pour un total de 1,2 millions d'euros, confère Note 8.2 – Actifs non courants.

Le groupe Naturex n'est pas engagé au-delà de son investissement, il n'y a donc pas lieu d'évaluer un risque supplémentaire.



2.3.1 Biopolis

Naturex SA a acquis 24.9% des parts de la société de recherche et développement au 30 décembre 2009. Naturex SA n'exerce pas d'influence notable telle que définie sur la norme IAS28. La juste valeur de cette participation au 31 décembre 2009 est celle du coût d'acquisition.

En milliers d'euros	31/12/2009
Valeur compte titres brute	969
Valeur compte titres nette	969
Créances rattachées	-
Quote part capital détenue	24.9%
Actifs nets	3 131
Chiffre d'affaires	1 047
Dividendes encaissés	-
Prêt et avances consentis non remboursées	-
Caution et aval	-

Note 3 Déclaration de conformité

Conformément au règlement CE N° 1606/2002 du 19 juillet 2002, qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé, et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne, les comptes consolidés de Naturex S.A. et de ses filiales (ci après dénommés le « Groupe ») sont établis suivant les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards), telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Les incidences des normes IAS 1 révisée et IFRS 8 révisée sont détaillées en Note 4.1. Les autres normes et interprétations d'application obligatoire en 2009 n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés annuels.

Les options retenues par le Groupe sont indiquées dans les chapitres suivants.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2009 ont été préparés en appliquant les principes de comptabilisation et d'évaluation des transactions formulés dans les normes IFRS adoptées dans l'Union Européenne à cette date. Ils ont par ailleurs été préparés conformément aux règles de présentation et d'information financière applicables aux comptes annuels telles que définies dans le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Les états financiers consolidés du Groupe établis en date du 31 décembre 2009 ont été arrêtés par le Conseil d'administration dans sa séance du 26 avril 2010, et seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée qui peut théoriquement les modifier.



Note 4 Principes et méthodes comptables

4.1 Nouvelles normes d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009 ayant conduit à un changement de méthode ou de présentation

En application d'IAS 1 révisée (2007) « Présentation des états financiers » entrée en vigueur le 1er janvier 2009, le Groupe présente toutes les variations de capitaux propres relatives aux propriétaires de la Société uniquement dans l'état des variations des capitaux propres tandis que les variations de capitaux propres qui ne concernent pas les propriétaires sont également présentées dans l'état résumé du résultat global. Le Groupe a choisi la présentation du résultat global en deux états comprenant un compte de résultat séparé reprenant le résultat et les autres éléments du résultat global.

Les informations comparatives ont été retraitées pour être mises en conformité avec la norme révisée. Ce changement de méthode comptable qui n'affecte que la présentation n'a aucun impact sur les résultats par action.

En application d'IFRS 8 « Information sectorielle », entrée en vigueur le 1er janvier 2009 le Groupe identifie et présente des secteurs opérationnels basés sur l'information transmise en interne au Président Directeur Général et au Directeur Général Délégué qui sont les principaux décideurs opérationnels du Groupe.

Antérieurement les secteurs opérationnels étaient identifiés et présentés selon la norme IAS 14, et comprenaient un secteur géographique considéré comme primaire et un secteur d'activité considéré comme secondaire, ce dernier n'étant désormais plus représenté. Au 31 décembre 2009, le groupe a révisé les secteurs opérationnels anciennement présentés: compte tenu de l'acquisition réalisée en fin d'année, le nombre de secteurs serait devenu trop important. Ces modifications sont présentées en Note 17. L'information sectorielle comparative a été retraitée en conformité avec les dispositions transitoires d'IFRS 8.

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des revenus ou supporter des charges, y compris des revenus et des charges liées aux transactions avec d'autres composantes du Groupe. Le résultat opérationnel du secteur est régulièrement examiné par le Président Directeur Général et le Directeur Général Délégué afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances. Des informations financières distinctes sont disponibles pour cette composante.

Les résultats sectoriels soumis au Président Directeur Général et au Directeur Général Délégué comportent les éléments directement attribuables au secteur ainsi que ceux qui peuvent lui être affectés sur une base raisonnable. Les éléments non affectés comprennent principalement les actifs centraux (principalement le siège social), les dépenses du siège et les actifs et passifs d'impôt sur le résultat.



Les investissements du secteur correspondent aux coûts encourus au cours de la période pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles autres que les Goodwill.

IAS 23 révisée impose la capitalisation des coûts d'emprunt directement attachés à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié et supprime la comptabilisation en charge des coûts d'emprunts.

L'application de cette norme n'a pas eu d'impact sur l'exercice.

4.2 Nouvelles normes et interprétations non encore appliquées

De nouvelles normes, amendements de normes et interprétations ne sont pas encore en vigueur au 31 décembre 2009, et n'ont pas été appliqués pour la préparation des états financiers consolidés :

IFRS 3 révisée (2008) « Regroupements d'entreprises » comporte les modifications suivantes qui auront probablement un impact sur les opérations du Groupe :

- O La définition d'une entreprise a été élargie ce qui augmentera probablement le nombre d'acquisitions traitées en regroupements d'entreprises,
- La contrepartie éventuelle doit être évaluée à la juste valeur, les variations ultérieures étant comptabilisées en résultat,
- Les frais d'acquisition, autres que les frais d'émission d'actions ou de dettes, sont reconnus en charges lorsqu'ils sont encourus,
- O Toute participation antérieure détenue dans la société acquise est évaluée à sa juste valeur, le gain ou la perte en résultant étant comptabilisé en résultat,
- O Toute participation (minoritaire) ne donnant pas le contrôle est évaluée soit à la juste valeur, soit sur la base de sa part proportionnelle dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de la société acquise, le choix s'effectuant transaction par transaction.
- IFRS 3 révisée qui sera d'application obligatoire dans les états financiers consolidés 2010 du Groupe sera appliquée de façon prospective et en conséquence n'aura pas d'impact sur les périodes antérieures dans les états financiers consolidés 2010 du Groupe;

IAS 27 amendée « États financiers consolidés et individuels » (2008) prévoit que les modifications de la part d'intérêts du Groupe dans une filiale conduisant au maintien du contrôle soient comptabilisées comme des transactions portant sur les capitaux propres. Quand le Groupe perd le contrôle d'une filiale, toute participation conservée dans cette ancienne filiale est évaluée à sa juste valeur et tout gain ou perte est comptabilisé en résultat. Les amendements à IAS 27 qui seront d'application obligatoire dans les états financiers consolidés 2010 du Groupe ne devraient pas avoir d'impacts significatifs sur ceux-ci.

4.3 Recours à des estimations et aux jugements

Dans le cadre du processus d'établissement des états financiers consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations, en particulier pour la détermination des provisions et la réalisation des tests de valeur. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base des informations



disponibles ou des situations existantes à la date d'arrêté des comptes. Ces estimations et hypothèses sont effectuées sur la base d'une expérience passée et de divers autres facteurs. Le contexte actuel de forte dégradation de l'environnement économique et financier rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité. Il est possible que les montants effectifs se révèlent ultérieurement et soient différents des estimations et des hypothèses retenues. La réalisation effective de certains événements postérieurement à la date d'arrêté des comptes pourrait s'avérer différente des hypothèses, estimations et appréciations retenues dans ce cadre.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'effet des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les informations sur les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et les jugements exercés pour appliquer les méthodes comptables, susceptibles d'avoir les impacts les plus significatifs sur les montants comptabilisés dans les états financiers, sont incluses dans les notes suivantes :

Note 5 Méthodes et règles d'évaluations - Goodwill

Note 5 Méthodes et règles d'évaluations – Stocks

4.4 Saisonnalité

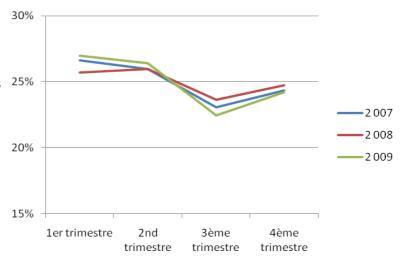
L'activité du Groupe est peu soumise à une saisonnalité.

L'approvisionnement d'une part, même s'il se fait par campagne pour certaines matières premières, est globalement réparti sur l'année entière avec un léger pic au printemps et au début de l'été; tandis que l'approvisionnement en extrait est lui totalement dénué d'effet saisonnier.

Les ventes sont elles aussi peu soumises à une saisonnalité de manière générale. Certaines gammes spécifiques présentent des effets saisonniers comme les colorants et arômes pour boissons du secteur Food & Beverage au printemps et en été, ou quelques gammes de Nutrition & Health qui voient une plus forte progression en automne et hiver, au global elles se compensent entre elles et le mix produit est tel qu'il n'y a pas de saisonnalité marquée.



A titre illustratif de la saisonnalité, le graphique ci contre reprend la répartition trimestrielle du chiffre d'affaires pour les 3 dernières années.



4.4 Valeur d'entrée des actifs et des passifs

Les dates d'arrêtés des comptes annuels sont toutes fixées au 31 décembre.

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère au 31 décembre de chaque année. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Le Groupe présente ses états financiers selon les principes contenus dans la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ».

Transactions en monnaies étrangères

Les transactions sont comptabilisées au cours historique au moment de leur réalisation. Les créances et dettes non dénouées en fin de période sont évaluées au cours de clôture ; ce qui génère des écarts de conversion sur les créances et les dettes en monnaies étrangères comptabilisés au compte de résultat.

Conversion des comptes exprimés en monnaies étrangères

Les comptes des filiales étrangères du Groupe sont tenus dans leur monnaie fonctionnelle. Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de consolidation

sont convertis en euros au cours de clôture, à l'exception des capitaux propres qui sont convertis au cours historique.

Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période, valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives.



Les différences de conversion du bilan sont enregistrées distinctement au poste « Ecarts de conversion » dans les capitaux propres et comprennent : l'incidence de la variation des taux de change sur les actifs et les passifs, la différence entre le résultat calculé au taux moyen et le résultat calculé au taux de clôture.

Les goodwill et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition de filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont considérés comme des actifs et passifs de la filiale. Ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de la filiale et convertis au taux de clôture.

Les cours de clôture utilisés sont les suivants :

Date de clôture	Devises / Pays								
		USA	UK	Suisse	Maroc	Chine	Australie	Brésil	Russie
	Euro	Dollar US	Livre Sterling	Franc Suisse	Dirham	Renmimbi Yuan	Dollar Australien	Réal	Rouble
31 décembre 2008	0.7075	1.0000							
	1.0000	1.4134							
	1.1736		1.0000						
	1.0000		0.8521						
	0.6551			1.0000					
	1.0000			1.5265					
	0.0882				1.0000				
	1.0000				11.3351				
	0.1036					1.0000			
	1.0000					9.6545			
31 décembre 2009	0.6975	1.0000							
	1.0000	1.4338							
	1.1062		1.0000						
	1.0000		0.9040						
	0.6721			1.0000					
	1.0000			1.4878					
	0.0891				1.0000				
	1.0000				11.2230				
	0.1022					1.0000			
	1.0000					9.7861			
	0.6247						1.0000		
	1.0000						1.6008		
	0.3982							1.0000	
	1.0000							2.5113	
	0.0232								1.00
	1.0000								43.154

Les cours moyen utilisés sont les suivants :

- o pour Naturex Inc, le cours est de 0.72049 (1€ = 1.38794 \$),
- o pour Naturex Maroc le cours est de 0.08818 (1 € = 11,34044 MAD),
- o pour Naturex UK le cours est de 1.11255 (1€ = 0,89884 GBP)
- o pour Naturex China le cours est de 0.09973 (1€=10.02707 RMB)

Rappelons que les sociétés acquises en 2009 l'ont été en date du 30 décembre 2009 et qu'à ce titre, seuls leurs bilans ont été consolidés.



Note 5 Méthodes et règles d'évaluations

5.1 Goodwill

En application de la norme IFRS 3, lors d'un regroupement d'entreprises, les actifs, passifs et passifs éventuels de la filiale sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les intérêts minoritaires sont évalués pour leur part dans les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels comptabilisés. La différence entre le coût d'acquisition de la filiale et la quote-part du Groupe dans ses actifs nets évalués à leur juste valeur est comptabilisée en goodwill.

Les goodwill sont rattachés aux unités génératrices de trésorerie du Groupe (UGT). Les UGT retenues par le Groupe sont décrites en note 17 – Secteurs Opérationnels.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au moins une fois par an.

Conformément à la norme IAS 36, la méthode de test de perte de valeur des actifs retenue par le Groupe consiste à :

- ✓ élaborer des flux de trésorerie après impôt normatif sur la base du plan stratégique de l'UGT considérée;
- √ déterminer une valeur d'utilité par une méthode comparable à toute valorisation d'entreprise en actualisant les flux de trésorerie au coût moyen pondéré du capital (Waited Averaged Cost of Capital –WACC-) du secteur;
- ✓ comparer cette valeur d'utilité à la valeur comptable des actifs pour déterminer s'il y a lieu de constater une perte de valeur ou non.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré après impôts du capital.

Les hypothèses utilisées et résultats des tests de sensibilités sont détaillés en note 7 - Goodwill.

5.2 Immobilisations incorporelles (hors goodwill)

Les dépenses de développement, c'est à dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un projet en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, doivent être comptabilisés en tant qu'immobilisation si le Groupe peut démontrer, notamment, la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé et la disponibilité des ressources suffisantes pour achever le développement.



Au 31 décembre 2009, la majeure partie des frais de développement supportés est comptabilisée en charges ; ces frais ne répondent pas aux critères d'immobilisations visés par la norme IAS 38, notamment en matière de débouchés commerciaux.

Les dépenses idoines sont décrites en note 19 - Charges externes.

Les autres immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Catégories d'Immobilisations	Durée d'utilité
Logiciels	Linéaire : 3 à 5 ans
Marques	Linéaire : 4 à 5 ans
Frais de développement	Linéaire : 5 ans

5.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les amortissements sont comptabilisés en charge selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'immobilisations corporelles.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Catégories d'Immobilisations	Durée d'utilité
Constructions sur sol propre	Linéaire : 15 à 20 ans
Constructions sur sol d'autrui	Linéaire : 10 à 20 ans
Installations techniques matériels et outillage	Linéaire : 5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	Linéaire : 2 à 10 ans

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location financement. Ces contrats de location sont traités comme des acquisitions à crédit. Ces matériels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de 3 à 5 ans, la fraction excédentaire des loyers constituant les charges financières.

5.4 Actifs financiers

Les actifs financiers sont constitués de dépôts et cautionnement et de titres non cotés dont la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable et sont donc évalués au coût historique (IAS 39.46c).



Il n'y a pas d'indicateur objectif de dépréciation des actifs financiers.

5.5 Stocks

Les stocks de matières et autres approvisionnements sont évalués par lots au coût d'achat selon la méthode premier entré premier sorti.

Les produits finis ou semi-finis sont évalués par lots selon la méthode premier entré premier sorti au prix de revient constitué par les :

- coût d'achat des matières premières,
- frais d'importation,
- sous-traitance,
- eau, gaz, électricité,
- adjuvants,
- emballages,
- coût d'enlèvement des déchets,
- salaires chargés,
- amortissements.

Une dépréciation est constatée lorsque le coût d'achat ou le prix de revient est supérieur à la valeur nette de réalisation.

5.6 Créances

Les créances sont évaluées à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeurs. En effet, une dépréciation est constatée dès lors que l'encaissement d'une créance présente un risque, même partiel, de non réalisation.

5.7 Activités, actifs et passifs destinés à être cédés

En application d'IFRS 5, les actifs et passifs qui sont immédiatement disponibles pour être vendus dans leur état actuel, et dont la vente est hautement probable, sont présentés au bilan en actifs et passifs destinés à être cédés. Quand un groupe d'actifs est destiné à être cédé lors d'une transaction unique, on considère le groupe d'actifs dans son ensemble ainsi que les passifs qui s'y rattachent. La réalisation de la cession est prévue dans l'année suivant cette présentation de l'actif ou du groupe d'actifs.

Les actifs, ou groupe d'actifs, destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur nette comptable et la juste valeur nette des coûts de cession. Les actifs non courants présentés au bilan comme détenus pour la vente ne sont plus amortis à compter de cette présentation.

Pour les activités abandonnées, leur résultat est présenté en distinguant le résultat des activités poursuivies des activités arrêtées et leurs flux de trésorerie sont présentés sur une ligne distincte du tableau des flux de trésorerie.



5.8 Avantages du personnel

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations ; la charge qui correspond aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Conformément à la norme IAS 19, les régimes à prestations définies font objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour valoriser l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs actuariels intègrent diverses hypothèses :

- o tables de mortalité;
- o dates de départ à la retraite;
- o taux de progression des salaires et de rotation du personnel;
- o taux de rendement des actifs de couverture ;
- o taux d'actualisation et d'inflation définis pour chacune des entités concernées et en considérant leur contexte macro-économique local.

Les écarts actuariels comprennent l'effet cumulé :

- o des ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses antérieures et ce qui s'est effectivement produit) ;
- o des changements d'hypothèses actuarielles.

Les informations requises par IAS19 concernent Naturex SA seulement dont l'engagement, valorisé en note 18.3, n'est pas significatif.

Concernant les sociétés acquises dans le cadre du regroupement d'entreprise, elles font l'objet de régimes à prestations définies. Les obligations correspondantes ont fait l'objet d'une évaluation provisoire qui sera ajustée dans les 12 mois suivants sur la valeur de l'obligation calculée selon IAS 19.

5.9 Ventes de biens

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Le chiffre d'affaires consolidé est constitué par le montant des ventes hors taxes résultant des activités courantes des sociétés de l'ensemble consolidé, après élimination des opérations internes.



5.10 Information sectorielle

La nouvelle norme IFRS 8 sur l'information sectorielle définit un secteur opérationnel comme une composante d'une entité :

- o qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges,
- o dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et à évaluer sa performance, et
- o pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles

Le reporting interne mis à la disposition des principaux décideurs opérationnels, PDG et DG délégué, correspond à l'organisation managériale du Groupe Naturex qui est basée sur une segmentation géographique selon les trois zones suivantes :

- o Amériques: regroupant les sociétés du groupe Naturex Inc et Exnama
- Europe, Afrique, Russie : regroupant les sociétés du groupe Naturex SA, Naturex Spa, Naturex UK Ltd, SCI Les Broquetons, Naturex Maroc, Overseal Natural Ingredients, Obipektin AG et Natraceutical Russia
- o Asie: regroupant les sociétés du groupe Naturex Trading Shanghai et Kingfood.

En application d'IFRS 8, le Groupe identifie et présente donc ses secteurs opérationnels basés sur l'information transmise en interne à la Direction.

Précédemment, le groupe présentait son information sectorielle selon 5 secteurs géographiques, qui étaient les pays suivants:

- o France
- o USA
- o Italie
- o UK
- o Maroc

Le rapprochement des pays Européens, du Maroc et de la Russie sous un segment unique Europe, Afrique, Russie lors de la première application d'IFRS 8 se justifie par l'évolution suivante : compte tenu de l'acquisition réalisée en fin d'année, la répartition par pays serait devenue lourde de par le nombre de sociétés et moins pertinente de par le volume des échanges entre les sociétés de cette zone.

Cette organisation en 3 secteurs a conduit à réallouer les 5 UGT antérieurement définies par le Groupe sur la base des 5 anciens secteurs géographiques en 3 UGT correspondant aux 3 nouveaux secteurs géographiques :

- o Amérique
- o Europe/Afrique
- o Asie

Cette réallocation n'a pas eu d'incidence sur la valeur des goodwill et le résultat des tests de perte de valeur.



Note 6 Regroupements d'entreprises

Le 30 décembre 2009, le groupe a acquis la Division Ingrédients du groupe espagnol Natraceutical (les sociétés et activités de cette division sont détaillées en note 1.1 – Faits majeurs), pour un montant de 71 035 milliers d'euros, financé initialement par émission de 2 481 960 titres en date du 30 décembre (valorisé à la juste valeur de 26.38 euros qui représente le cours de bourse de Naturex SA à la date d'échange) et un versement en numéraire de 5 millions d'euros.

Le prix d'acquisition a ensuite été diminué de 1 852 milliers d'euros via la cession gratuite par le groupe Natraceutical à Naturex SA, d'une créance de Natraceutical SA sur Obipektin AG d'un montant initial de 1 852 milliers d'euros, de 10 millions d'euros d'ajustement de prix correspondant à la soulte qui ne sera pas versée (confère Note 1.1 - Financement en numéraire) et augmenté de 2 412 milliers d'euros de frais d'acquisitions.

La multinationale espagnole Natraceutical Group est l'une des principales sociétés dans le domaine de la recherche et du développement d'ingrédients fonctionnels, de principes actifs et de compléments nutritionnels, la division Ingredients comporte des sociétés spécialisées dans le marché des extraits naturels, spécifiquement des colorants naturels, poudres de fruits et de légumes, pectines, ingrédients fonctionnels, levures et caféine.

Intégrées au 30 décembre 2009, le regroupement n'a pas d'impact sur le compte de résultat consolidé du groupe pour l'exercice 2009.

L'information pro forma est présentée en Note 25 et révèle que si les sociétés avaient été acquises en date du 1^{er} janvier 2009, le chiffre d'affaires du groupe aurait été de 186,1 millions d'euros et le résultat net de 6,8 millions d'euros.

Les valeurs comptables pré acquisitions ont été déterminées sur la base des IFRS applicables à la date d'acquisition.

Les montants des actifs, passifs et passifs éventuels comptabilisés à la date d'acquisition correspondent à la juste valeur (confère note 5 – Méthodes et évaluations pour les méthodes utilisées pour déterminer la juste valeur).

L'affectation provisoire du prix d'acquisition et les actifs et passifs comptabilisés au titre de ce regroupement se détaillent comme suit :



en milliers d'euros	Valeurs comptables pré-acquisition	Ajustements de juste valeur	Note détaillée	Valeurs comptabilisées à la date d'acquisition
Immobilisations corporelles	38 077	8 612	(a)	46 689
Immobilisations incorporelles	617	200		817
Immobilisations financières	2 298	-	•	2 298
Stocks	31 962	-	*	31 962
Créances clients	28 827	-		28 827
Créances d'impôt courant	25	-		25
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 635	_		3 635
Emprunts	(22 763)	-		(22 763)
Passifs d'impôts différés	(3 668)	(991)	(b)	(4 659)
Avantages du personnel	(420)	(1 091)	(c)	(1 511)
Provisions	-	(2 764)	(d)	(2 764)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(31 774)	_		(31 774)
Dettes d'impôt exigible	(390)	-		(390)
Actifs et passifs nets identifiables	46 426	3 966		50 392
Goodwill résultant de l'acquisition				20 643
Contrepartie réglée par instrument de capit	aux propres			65 474
Contrepartie réglée en numéraire				5 561
Trésorerie acquise				3 635
Sortie nette de trésorerie				1 926

Les ajustements de juste valeur sont détaillés ci après :

- (a) suite aux expertises déterminant les valeurs de marché des trois principaux sites (2 suisses et un anglais), la valeur des bâtiments et terrains a été augmentée de 8 612 milliers d'euros.
- (b) les ajustements de valeurs ont amené la comptabilisation d'impôts différés, valorisés au taux des pays auxquels ils se rapportent, soit un total de 991 milliers d'euros.
- (c) le groupe a ajusté la valeur comptable des avantages au personnel pour la partie liée aux variations des hypothèses actuarielles non reconnue dans leurs comptes, soit 1 091 milliers d'euros.
- (d) le groupe a provisionné l'impact futur de deux contrats à perte engageant les sociétés sur des achats ou ventes à des tarifs fixés pour une période déterminée, représentant 2 164 milliers d'euros, ainsi que 600 milliers d'euros correspondant à l'évaluation du risque lié à deux litiges où la garantie de passif ne pourra pas être mise en œuvre.



Le goodwill comptabilisé à la date d'acquisition porte essentiellement sur les synergies attendues de l'intégration de ces sociétés avec l'activité du groupe dans la production et la distribution d'extraits naturels de spécialité. Conformément à IFRS3, le goodwill est susceptible de révision dans les 12 mois suivant l'acquisition.

Dans la mesure où le groupe n'a pas appliqué la norme IFRS 3 révisée, les frais d'acquisitions sont compris dans le coût du regroupement d'entreprise. La norme IFRS 3 révisée étant applicable de façon prospective, le groupe continuera à comptabiliser les dépenses complémentaires liées à ce regroupement dans le coût d'acquisition.

Note 7 Goodwill

En milliers d'euros	31/12/2008	Acquisitions	Reclassement	Ecarts de conversion	31/12/2009
Amériques	37 158			-950	36 208
Europe / Afrique / Russie	16 433	19 650	-226		35 857
Asie	-	2 026			2 026
Total	53 591	21 676	-226	-950	74 091

L'augmentation de ce poste correspond à l'acquisition de la Division Ingrédients de Natraceutical pour 20 643 milliers d'euros, détaillées en note 1.1 et 6.

Dans le cadre de l'application de la norme IFRS 8 (confère Note 5), les goodwill ont été réalloués de sorte qu'ils correspondent aux nouveaux secteurs opérationnels définis.

Cette réallocation n'a pas eu d'incidence sur la valeur des goodwill.

Les goodwill acquis au cours de l'exercice sont décris en note 1.1 – Faits majeurs.

Les goodwill font l'objet de test d'impairment annuels.

Compte tenu de leur récente acquisition et de l'ensemble des approbations y afférentes (confère Document E enregistré auprès de l'AMF en date du 10 décembre 2009 sous le numéro E.09-093), les écarts d'acquisitions correspondant aux sociétés acquises le 30 décembre 2009 n'ont pas donné lieu à des tests d'impairment.

Les principales hypothèses retenues au 31 décembre 2009 sont les suivantes :

- √ flux de trésorerie à 5 ans basés sur le réalisé 2009 et des projections pour les 4 exercices suivants correspondants aux projections réalisées pour le business plan du groupe et sur l'ancien périmètre. Ces projections sont principalement indexées sur l'expérience passée, ajustée des perspectives d'évolution du marché à moyen et long terme.
- √ taux d'actualisation avant impôt de 7,38 %, déterminé annuellement selon la méthode de calcul du WACC – Waited Average Cost of Capital (correspondant à la moyenne pondérée des coûts des capitaux propres et des coûts de la dette);
- ✓ une valeur terminale sans taux de croissance à l'infini ;



Le taux d'actualisation retenu est un taux après impôt, l'application d'un taux avant impôt est sans incidence sur les calculs de valeurs d'utilité des UGT.

Un calcul de sensibilité au taux d'actualisation a été réalisé, tel que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable. Les taux d'actualisation obtenus sont de 18% pour l'UGT Europe, Afrique, Russie et 43% pour l'UGT Amériques.

Note 8 Actifs non courants

8.1 Acquisitions et cessions

Au 31 décembre 2009, les valeurs brutes des immobilisations se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2009	Virements de poste à poste	Entrée de périmètre Valeur nette	Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Ecarts de conversion	31/12/2009
Goodwills :	53 591	-226	20 643	1 033	-	-950	74 091
Incorporelles :	3 007	-	555	951	40	-5	4 468
Logiciels et marques	2 211	-	392	573	40	-5	3 130
Frais de développement	797	-	163	304	-	-	1 264
Immobilisations en cours	-	-	-	74	-	-	74
Corporelles :	65 381	-	46 689	8 265	560	-544	119 231
Terrains	2 091	507	2 629	-	-	-4	5 223
Constructions	24 235	498	35 288	2 852	-	-247	62 626
Inst. Techn. Mat. Outill.	34 140	292	8 280	2 746	314	-237	44 907
Inst.Techn. Mat. Outill. en Crédit bail	204	=	=	-	-	-19	185
Autres immob. corporelles	2 981	63	492	766	247	-11	4 044
Mat. Transp. En Crédit Bail	36	-	-			-22	13
Immobilisations en cours	1 695	-1 359		1 901	-	-4	2 232
Actifs financiers :	1 209	226	1 174	58	83	-6	2 579
Avances/immo financières	-	-	-	-	-	-	-
Titres immobilisés	-	-	969	-	-	-	969
Titres mis en équivalence	984	226	=	-	-	-3	1 206
Prêts	51	-	=	-	13	-1	37
Dépôts et cautionnements	174	-	206	58	70	-1	366
Actifs non courants détenus en vue de la vente:	826	-	-		-	-24	802
Total	124 015	-	69 061	10 307	684	-1 529	201 170

Les reclassements correspondent à l'activation d'immobilisations en cours au 1^{er} janvier 2009.

Les principaux investissements incorporels sont décrits dans la Note 1.1 - Faits majeurs.

Les investissements corporels concernent principalement l'extension et réaménagement des sites français, américains, marocains et italiens.

Au 31 décembre 2008, les valeurs brutes des immobilisations se décomposaient comme suit :



En milliers d'euros	01/01/2008	Virements de poste à poste	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Ecarts de conversion	31/12/2008
Goodwills :	40 086	94	11 636	-	1 775	53 591
Incorporelles :	1 309	-	1 693	8	13	3 007
Logiciels et marques	894	-	1 312	8	13	2 211
Frais de développement	415	-	382	-	-	797
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-
Corporelles :	58 254	-1 333	8 473	1 198	1 186	65 381
Terrains	2 487	-421	4	-	21	2 091
Constructions	11 519	10 618	1 697	12	412	24 235
Inst. Techn. Mat. Outill.	22 658	7 574	4 136	871	643	34 140
Inst.Techn. Mat. Outill. en Crédit bail	325	-	=	121	-	204
Autres immob. corporelles	18 967	-16 325	399	117	58	2 981
Mat. Transp. En Crédit Bail	97	-	13	75		36
Immobilisations en cours	2 201	-2 780	2 223	-	51	1 695
Actifs financiers :	1 689	-	466	1 035	88	1 209
Avances/immo financières	=	-	=	=	-	-
Titres	1 026	-	-	1 023	-3	-
Titres mis en équivalence	480	-	420	-	83	984
Prêts	44	-	4	-	3	51
Dépôts et cautionnements	139	=	42	11	5	174
Actifs non courants détenus en vue de la vente:	-	826	-	-	-	826
Total	101 338	-413	22 269	2 240	3 062	124 015

8.2 Amortissements et dépréciations

Au 31 décembre 2009, les amortissements et dépréciations des immobilisations se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2009	Virements de poste à poste	Entrée de périmètre	Dotations	Cessions ou mises au rebut	Provisions	Ecarts de conversion	31/12/2009
Incorporelles :	824	-		685	40		-3	1 465
Logiciels et marques	613	-	-	464	40	-	-3	1 034
Frais de développement	211	-	-	220	-	-	-	431
Corporelles :	31 764	-	-	4 593	541	-	-280	35 537
Constructions	7 562	-	-	1 503	-	-	-55	9 011
Inst. Techn. Mat. Outill.	22 120	-19	-	2 493	304	-	-184	24 107
Inst.Techn. en Crédit bail	116	-	-	42	-	-	-19	139
Autres immob. corporelles	1 943	19	=	549	237	_	=	2 274
Mat. Transp. En Crédit Bail	23	-	-	6	-	-	-22	7
Actifs financiers :	-	-	-	-	-	1 206	-	1 206
Titres mis en équivalence	-	-	-	-	-	1 206	-	1 206
Actifs non courants détenus en vue de la vente:	7	-	-	-	-	-	-	7
Total	32 595	-	-	5 278	581	1 206	-283	38 216

Tel qu'indiqué en Note 1.1.4 – Autres faits marquants, la situation économique de la société Sanavie a conduit le groupe à déprécier l'intégralité des actifs y afférents.

Au 31 décembre 2008, les amortissements et dépréciations des immobilisations se décomposaient comme suit :



En milliers d'euros	01/01/2008	Virements de poste à poste	Dotations	Cessions ou mises au rebut	Ecarts de conversion	31/12/2008
Incorporelles:	357	-	469	8	6	824
Logiciels et marques	277	-	338	8	6	613
Frais de développement	80		131		<u> </u>	211
Corporelles:	28 591	-404	4 017	1 031	591	31 764
Constructions	2 945	3 153	1 362	1	104	7 562
Inst. Techn. Mat. Outill.	14 938	5 337	2 135	739	450	22 120
Inst.Techn. en Crédit bail	170	17	50	121	-	116
Autres immob. corporelles	10 472	-8 911	460	116	37	1 943
Mat. Transp. En Crédit Bail	66	-	10	53		23
Actifs financiers :	-	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-	-
Actifs non courants détenus en vue de la vente:	-	7	-	-	-	7
Total	28 947	-396	4 486	1 039	597	32 595

8.3 Biens en location financement

En milliers d'euros	Valeur brute	Valeur brute	Valeur nette	Valeur nette
	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009
Valeur des biens immobilisés	240	198	101	53

8.4 Actifs détenus en vue de la vente

En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Immeuble Chart (valeur nette)	568	7	561
Terrain Chart	234		234
Total	802	7	795

Les immobilisations détenues en vue de la vente correspondent au terrain et bâtiment de l'ancienne filiale Chart (Paterson, NJ, USA) absorbée par Naturex Inc en 2008.

Les amortissements comptabilisés sont antérieurs à la date de mise en vente.

Bâtiment et terrain ont été mis à la vente depuis le 30 juin 2008, date à laquelle ils ont cessés d'être utilisés. Compte tenu de la conjoncture immobilière actuelle, le bâtiment n'a pas été cédé dans les 12 mois. Le groupe n'a pas procédé à une dépréciation de valeur considérant que le prix de vente probable est supérieur à la valeur comptabilisée.



Note 9 Stocks et en cours

La ventilation des stocks par nature se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2008	Variation	Entrée de périmètre	31/12/2009
Matières premières	14 631	-1 802	15 304	28 133
Consommables	374	122	2 093	2 589
Produits finis et semi finis	32 184	-327	16 754	48 612
Total Stock Brut	47 190	-2 007	34 151	79 334
Provisions	-	-	-2 515	-2 515
Total Stock Net	47 190	-2 007	31 636	76 819

Note 10 Clients et autres débiteurs

Le détail des comptes clients et autres comptes débiteurs se présente comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2008	Variation	Entrée de périmètre	31/12/2009
Clients	15 701	3 238	14 992	33 931
Fournisseurs débiteurs	219	391	213	823
Av & acomptes versés	-	-	4	4
Avances au personnel	228	-209	-	19
Créances fiscales et sociales	1 637	817	2 704	5 158
Créances diverses	31	-31	-	-
Produits à recevoir			-	
Charges payées d'avance (1)	966	338	79	1 384
Total brut	18 783	4 542	17 993	41 318
Dépréciations	-882	190	-1 267	-1 959
Total net	17 901	4 733	16 726	39 359



Le détail des charges payées d'avances se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2008
Assurances payées d'avance	235	196
Frais de salons - expositions payées d'avance	451	224
Honoraires	_	130
Sous-traitance et locations	175	155
Taxes	25	9
Frais de personnel		1
Achats matières premières	167	161
Divers	330	91
Total	1 384	966

L'antériorité des créances commerciales en date de clôture s'analyse comme suit :

	Brut Dépré			
En milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008
Non Echues	24 372	7 768	-	
1 à 30 jours	5 637	4 642	-	***************************************
31 à 60 jours	1 520	1 593	-	
61 à 90 jours	385	621	-	
Plus de 90 jours	2 018	1 078	-1 959	-88
Total	33 931	15 701	-1 959	-88

Les dépréciations de créances commerciales ont évoluées comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2008	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises	Change	31/12/2009
Provisions clients	882	1 267	478	-658	-11	1 959

Note 11 Actifs d'impôts différés

En milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2008
Naturex S.A.	932	814
Naturex S.p.A.	694	4
Total	1 625	818



Note 12 Trésorerie

En milliers d'euros	31/12/2008	Variation	Entrée de périmètre	31/12/2009
Trésorerie	3 501	8 067	3 635	15 203
Valeurs mobilières de placement	-	408		408
Total	3 501	8 476	3 635	15 612

La progression du poste de trésorerie s'explique principalement par (i) l'augmentation de capital en numéraire réalisée en début d'année pour un total de 17,3 millions d'euros et par (ii) l'amélioration du BFR.

Note 13 Dettes d'impôts différés

	31/12/2009	31/12/2008
En milliers d'euros		
S.C.I. Les Broquetons	32	-
Naturex INC	2 860	1 812
Naturex S.p.A.	-	276
Naturex UK	***************************************	1
Naturex Maroc	9	7
Obipektin	4 082	-
Overseal	557	-
Kingfood	9	-
Russie	12	-
Total	7 562	2 096



Note 14 Provisions

En milliers d'euros	01/01/2009	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises	31/12/2009
Provision pour contrats à terme	20	-	-	-20	-
Autres provisions	8	2 764	-	-	2 772
Avantages du personnels	-	1 511	-	-	1 511
Total provisions	28	4 275	-	-20	4 283

Le solde du poste de provisions est exclusivement lié à l'intégration des sociétés acquises en date du 30 décembre 2009 et leur nature est décrite en Note 6 – Regroupement d'entreprises.

Aucun passif éventuel significatif n'a été identifié au 31 décembre 2009.

Note 15 Dettes financières

En milliers d'Euros	31/12/2008	Nouveaux	Entrée de périmètre	Remboursés	Change	31/12/2009
Emprunts	71 793	95 321	739 *	-69 434	3	98 421
Leasing & location de biens	101	-	93	-48	-	146
Comptes d'associés	79	313	227	-1	-	620
Dettes rattachées à des participations	144	-	-	-144		
Sous-total	72 117	95 635	1 059	-69 626	3	99 187
Concours bancaires	10 972	-	-	-5 734	-	5 238
Total dette financière brute	83 089	95 635	1 059	-75 360	3	104 425
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 501	8 442	3 635		33	15 611
Total dette financière nette	79 588	87 193	-2 576	-75 360	-30	88 814

^{*} La dette financière correspondant à l'entrée de périmètre en date du 30 décembre 2009 s'élève à 23 millions d'euros. A cette même date, elle a été remboursée aux établissements de crédits et remplacée par une dette contractée par la société mère.

La dette financière nette du groupe s'élève à 89 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 80 millions d'euros 31 décembre 2008.

La dette financière brute s'élève à 104 millions d'euros au 31 décembre 2009, majoritairement composée du crédit structuré mis en place le 30 décembre 2008 (représentant 90 millions d'euros).



Afin de financer l'opération d'acquisition réalisée en fin d'année et répondre à la nouvelle problématique de devise en découlant, le groupe a choisi de restructurer sa dette en remboursant la quasi intégralité des dettes du groupe (70 millions d'euros au total), refinancées par la mise en place d'un nouveau crédit structuré.

Dans le cadre de ce refinancement :

- ° le groupe a souscrit un nouveau crédit structuré d'un montant total de 140 millions d'euros, dont 20 millions d'euros de financement d'investissements et 20 millions d'euros de financement du BFR.
- ° les frais de mise en place du précédent crédit structuré, datant de 2006, ont été sortis du bilan pour être comptabilisés en charge pour un total de 0.6 millions d'euros.

Au 31 décembre 2009, seuls 100 millions d'euros sont tirés, correspondant au remboursement de la dette préexistante et au financement de l'acquisition de la Division Ingrédients de Natraceutical, partiellement faite en numéraire (confère détail note 1.1 – faits marquants).

Ces 100 millions d'euros ont été tirés en trois devises : Euro, Dollar US et Franc Suisse (confère note 15.5 - Répartition de la dette par devises exprimées en euros) correspondant aux trois principales devises transactionnelles du Groupe.

Tel qu'indiqué en note 15.6 (Répartition de la dette à taux fixes et taux variables), la dette a été intégralement souscrite à taux variable et des instruments de couvertures de taux ont été mis en place à compter du 31 mars 2010.

La convention de crédit liant le groupe aux prêteurs comporte une clause relative au respect des covenants bancaires sur des bases semestrielles, à compter du 30 juin 2010 (détaillée en note 15.2).

Au 31 décembre 2009, la convention de crédit ne prévoit donc aucun ratio à respecter.

La répartition par échéances de la dette financière brute se détaille comme suit :



	Total	Courant		Non courant
En milliers d'euros		à 1 an	2 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts Naturex	90 242	12 920	51 548	25 774
Emprunts SCI Les Broquetons	-	-	_	-
Emprunts Naturex Inc	7 307	1 915	4 053	1 338
Emprunts Naturex S.p.A.	-	-	-	-
Emprunts Naturex Maroc	119	21	98	-
Emprunts Obipektin	345	345	-	-
Emprunts Kingfood	393	393	-	-
Intérêts courus non échus	15	15	-	-
Sous-total Emprunts	98 421	15 610	55 699	27 112
Sous-Total Emprunts en %		15.9%	56.6%	27.5%
Dettes rattachées à des participations	-	-	-	-
Emprunts Crédit bail	146	76	69	-
Concours bancaires	5 238	5 238	_	-
Comptes d'associés	620	620	-	-
Total dette financière au 31/12/2009	104 425	21 545	55 768	27 112
Total dette financière en % au 31/12/2009		20.6%	53.4%	26.0%
Total dette financière au 31/12/2008	83 089	26 536	53 437	3 116
Total dette financière en % au 31/12/2008		31.9%	64.3%	3.7%

15.1 Dettes financières non courantes

Les échéances de la dette financière non courante se décrivent comme suit :

En milliers d'euros	Total	2 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts Naturex	77 322	51 548	25 774
Emprunts Naturex Inc	5 391	4 053	1 338
Emprunts Naturex Maroc	98	98	-
Emprunts Crédit bail	69	69	_
Total dettes financières à plus d'un an au 31/12/2009	82 880	55 768	27 112
Total dettes financières à plus d'un an au 31/12/2008	56 553	53 437	3 116



Les variations de la dette financière non courante se décrivent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2008	Nouveaux	Entrée de périmètre	Remboursés	Transferts en moins d'un an	Change	31/12/2009
Emprunts	56 500	80 483	-	-54 141	-31	-	82 811
Leasing & location de biens	53	-	62	-	-45		69
Total dette financière non courante	56 553	80 483	62	-54 141	-76	-	82 880

15.2 Autres passifs financiers courants

Les échéances des autres passifs financiers courants se décrivent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts Naturex	12 920	13 897
Emprunts SCI Les Broquetons	-	154
Emprunts Naturex Inc	1 915	414
Emprunts Naturex S.p.A.	-	404
Emprunts Naturex Maroc	21	-
Emprunts Obipektin	345	-
Emprunts Kingfood	393	_
Emprunts Crédit bail	76	48
Dettes rattachées à des participations	-	144
Intérêts courus non échus	15	424
Comptes d'associés	620	79
Total dettes financières à moins d'un an	16 306	15 564

Les variations des autres passifs financiers courants se décrivent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2008	Nouveaux	Entrée de périmètre	Remboursés	Transferts du plus d'un an	Change	31/12/2009
Emprunts	15 293	14 838	739	-15 293	31	3	15 610
Leasing & location de biens	48	-	31	-48	45	-	76
Comptes d'associés	79	313	227	-1	-	-	620
Dettes rattachées à des participations	144	-	and the second s	-144	-	-	-
Total dette financière courante	15 564	15 152	997	-15 485	76	3	16 306
Concours bancaires	10 972	-	-	-5 734	-	-	5 238

15.3 Concours bancaires

En milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2008
Concours bancaires courants	5 238	8 172
Billets de trésorerie	-	2 800
Total	5 238	10 972



Tel qu'indiqué en Note 16.2, à la date de clôture, le groupe dispose d'autorisations court terme pour un montant de 20 millions d'euros et 6 millions de dollars. Au 31 décembre 2009, seuls 1,5 millions de dollar sont utilisés.

15.5 Répartition de la dette par devises exprimées en euros

En milliers d'euros	Total	EUR	DOLLARS	FRANCS SUISSES	DOLLARS AUSTRALIENS	DIRHAM	LIVRE STERLING
Emprunts Naturex	90 242	20 312	53 925	16 005	-	-	-
Emprunts Naturex Inc	7 307	-	7 307	-	-	-	-
Emprunts Naturex Maroc	119	-	-	-	-	119	-
Emprunts Obipektin	345	-	-	345	-	-	-
Emprunts Kingfood	393	-	_	-	393	=	-
Emprunts Crédit bail	146	53	_	-	93	-	-
Intérêts courus non échus	15		15	-	=		-
Sous-total Emprunts	98 567	20 365	61 246	16 351	486	119	-
Sous-Total Emprunts en %		20.7%	62.1%	16.6%	0.5%	0.1%	0.0%
Dettes rattachées à des participations	-	-	-				
Concours bancaires	5 238	3 312	_	401	=	-	1 526
Comptes d'associés	620	392		227	-	-	-
Total dette financière au 31/12/2009	104 425	24 069	61 247	16 979	486	119	1 526
Total dette financière en % au 31/12/2009		23.0%	58.7%	16.3%	0.5%	0.1%	1.5%
Total dette financière au 31/12/2008	83 089	65 972	17 117			-	
Total dette financière en % au 31/12/2008		79.4%	20.6%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%

L'analyse de la sensibilité aux variations de devises est détaillée en Note 16.3 – Risque de change. Tel qu'indiqué ci-dessous, le groupe a choisir de couvrir naturellement son exposition au risque de change par la mise en place d'une nouvelle dette structurée en fonction des flux de devises du groupe.



15.6 Répartition de la dette à taux fixes et taux variables

En milliers d'euros	Total	Taux fixe	Taux variable
Emprunts Naturex	90 242	33	90 209
Emprunts Naturex Inc	7 321	3 834	3 487
Emprunts Naturex Maroc	119	119	-
Emprunts Obipektin	345	345	-
Emprunts Kingfood	393	-	393
Sous-total Emprunts	98 421	4 332	94 089
Sous-Total Emprunts en %	4	4.4%	95.6%
Emprunts Crédit bail	146	146	-
Concours bancaires	5 238	-	5 238
Comptes d'associés	620	620	-
Total dette financière au 31/12/2009	104 425	5 098	99 327
Total dette financière en % au 31/12/2009		4.9%	95.1%
Total dette financière au 31/12/2008	83 089	36 763	46 326
Total dette financière en % au 31/12/2008		44.2%	55.8%

L'analyse de la sensibilité aux variations de taux est détaillée en Note 16.4 – Risque de taux. Le groupe a souscrit la dette à taux variable et a choisi d'en passer une partie à taux fixe à compter du 31 mars 2010.

15.7 Juste valeur des actifs et passifs financiers

	31/12/	2009	31/12/2008		
En milliers d'euros	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	
Prêts et dépôts et cautionnements	403	403	226	226	
Titres de participation	969	969	984	984	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 612	15 612	3 501	3 501	
Sous-total Actifs financiers	16 984	16 984	4 710	4 710	
Prêts bancaires garantis	-98 421	-106 264	-71 793	-77 446	
Passifs relatifs à des contrats de location financement	-146	-158	-101	-109	
Comptes d'associés	-620	620	-79	-86	
Dettes rattachées à des participations	-	-	-144	-155	
Découverts bancaires	-5 238	-5 238	-10 972	-10 972	
Sous-total Passifs financiers	-104 425	-111 040	-83 089	-88 768	
Total	-87 441	-94 056	-78 378	-84 058	

Les actualisations des flux de trésorerie futurs ont été évaluées au taux de 7.38%. Les valeurs mobilières de placement sont le seul instrument financier valorisé à sa juste valeur. Il s'agit d'une juste valeur de niveau 1.



Note 16 Gestion des risques financiers

Les principaux risques susceptibles d'impacter directement les états financiers du Groupe sont détaillés et valorisés ci-après.

- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de change
- Risque de taux

L'exposition aux risques à caractères non financier est reprise dans le rapport d'activité du document de référence.

16.1 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Tout d'abord ce risque est limité par plusieurs aspects, notamment le grand nombre de clients du groupe (la part des 10, 20 et 30 meilleurs clients est détaillée en note 2.6 du rapport d'activité). Il est également limité par la qualité financière des clients de Naturex, et enfin, à compter de 2010, le groupe a créé un poste de Credit manager, ayant pour objectif de maitriser au mieux le risque client.

16.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque d'avoir des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance.

L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, par la mise en place d'une gestion de trésorerie Groupe quotidienne, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables qui porteraient atteinte à la réputation du Groupe.

Le Groupe n'a pas conservé de ligne de crédit bilatérales afin de financier le BFR, à l'exception d'une ligne aux USA. Cependant, le crédit structuré mis en place le 30 décembre 2009 comporte une tranche de 20 millions d'euros d'autorisation à court terme, non utilisée au 31 décembre 2009. Les autorisations de découverts et en-cours utilisés à la date de clôture sont détaillés en note 15.3.

Tel que décrit en notes 1.1 et 15, le groupe a mis en place un nouveau crédit structuré au 30 décembre 2009.

La convention de crédit liant le Groupe aux prêteurs comporte une clause relative au respect de deux ratios bancaires qui doivent être évalués chaque semestre à compter du 30 juin 2010. Ces



ratios sont (i) d'une part un ratio de Gearing défini par le rapport dettes financières nettes sur les capitaux propres totaux et (ii) d'autre part un ratio de Leverage financier défini par le rapport de la dette financière nette sur l'EBITDA.

Dans le cas où (i) le Groupe ne respecterait pas les ratios contractualisés et où (ii) la majorité des prêteurs en ferait la demande, les prêteurs pourraient demander alors le remboursement de la dette correspondante.

La convention de crédit ne prévoit pas de covenant au 31 décembre 2009.

Les échéances contractuelles des passifs financiers s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	Valeur F comptable	Flux de trésorerie attendus	Moins de 1 an	Entre 2 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts	98 421	-106 264	-16 854	-60 137	-29 272
Passifs relatifs à des contrats de location financement	146	-158	-83	-75	-
Comptes d'associés	620	620	620	-	-
Découverts bancaires	5 238	-5 238	-5 238	-	-
Total au 31/12/2009	104 425	-111 040	-21 556	-60 212	-29 272
Total au 31/12/2009					
En milliers d'euros		Flux de trésorerie attendus	Moins de 1 an	Entre 2 et 5 ans	Plus de 5 ans
En milliers d'euros Prêts bancaires garantis	Valeur F comptable 71 793	Flux de trésorerie attendus -77 446	de 1 an -16 497	2 et 5 ans -57 588	
En milliers d'euros Prêts bancaires garantis Passifs relatifs à des contrats de location financement	Valeur F comptable 71 793	Flux de trésorerie attendus -77 446 -109	de 1 an -16 497 -52	2 et 5 ans	de 5 ans
En milliers d'euros Prêts bancaires garantis	Valeur F comptable 71 793	Flux de trésorerie attendus -77 446	de 1 an -16 497	2 et 5 ans -57 588	de 5 ans
En milliers d'euros Prêts bancaires garantis Passifs relatifs à des contrats de location financement	Valeur F comptable 71 793	Flux de trésorerie attendus -77 446 -109	de 1 an -16 497 -52	2 et 5 ans -57 588	de 5 ans
En milliers d'euros Prêts bancaires garantis Passifs relatifs à des contrats de location financement Dettes rattachées à des participations	Valeur F comptable 71 793 101 144	Flux de trésorerie attendus -77 446 -109 -155	de 1 an -16 497 -52 -155	2 et 5 ans -57 588	de 5 ans

16.3 Risque de change

Le Groupe Naturex réalise une part significative de ses opérations en devises et supporte donc un risque de change lié à l'évolution du cours de ces devises, majoritairement sur le dollar (65% du chiffre d'affaires du Groupe est facturé en dollar), dans une moindre mesure le dirham marocain (à hauteur des achats et charges de la filiale marocaine) et la livre sterling (moins de 1% du chiffre d'affaires du Groupe). Si les opérations du Groupe sont libellées dans plusieurs devises, seule l'exposition au dollar est significative en 2009.

Il est important de souligner que l'exposition aux devises est significativement modifiée suite à l'intégration des nouvelles sociétés. A compter de 2010, le groupe réalisera répartira 90 % de son chiffre d'affaires sur 4 devises : Dollar US, Euro, Franc Suisse et GBP avec un meilleur équilibre. La dette financière a été restructurée afin de correspondre à cette évolution (confère note 15 – Dette financière).

Concernant les opérations de ventes et achats courants, le risque est en majeure partie compensé dans la mesure où le Groupe effectue l'essentiel de ses approvisionnements matières premières en USD et qu'une partie importante des coûts est en USD (Naturex Inc représente 32% de l'effectif de l'ancien périmètre). Le Groupe limite donc son exposition au risque de variation du dollar en compensant les recettes avec les achats : la filiale américaine achète en dollar et la majorité des achats du Groupe sont également en dollar. Il n'en demeure pas moins que la structure financière du chiffre d'affaires rend préférable un dollar fort.



Si le risque économique demeure limité, l'effet de conversion USD/EUR est important, tant sur le chiffre d'affaires que sur les charges, compte tenu de l'importance de la contribution de la filiale américaine aux ventes et au résultat du Groupe.

Les analyses de sensibilités ont permit de déterminer que si le dollar avait baissé de 1% à la clôture, l'impact sur le résultat financier serait un profit de 547 milliers d'euros et l'impact sur les fonds propres serait une baisse de 42 milliers d'euros.

L'impact d'une baisse de 1% de la livre sterling à la clôture serait non significatif (charge de 4 milliers d'euros et aucun impact sur les fonds propres.

L'impact d'une baisse de 1% du franc suisse à la clôture serait un profit de 198 milliers d'euros et n'aurait pas d'impact sur les fonds propres.

- W W	EUR	USD	CHF	AUD	MAD	GBP	AUTRES	Total
En milliers d'euros Passifs financiers	24 069	61 247	16 979	486	119	1 526		104 425
Emprunts obligataires	24 003	01247	10 37 3	400		1 320		-
autres emprunts	20 312	61 246	16 351	393	119	-	-	98 421
Emprunts leasing	53	_	_	93		_	_	146
Découverts bancaires	3 312	_	401	_	-	1 526	_	5 238
Comptes courants d'associés	392		227	_	_	_	_	620
Dettes rattachées à des participations	-	_				-	_	_
Dépôts	-	-	_	_	-	-	_	-
Titres de créance négociables	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers	10 469	1 436	567	291	428	246	803	14 240
Prêts	-	-37	-	-	-	-	-	-37
Dépôts et cautionnements	-71	-54	-106	-99	-34	-2	-	-366
Participations	-969						enenenenen Errennenen errennen enenenen erren	-969
Titres mis en équivalence	-	-	-	_	-	-	-	_
Trésorerie	11 508	1 527	673	391	462	247	803	15 612
Obligations	-	_	-		-	-	_	_
Bons du trésor	-	-	-	-	-	-	-	-
Position nette avant gestion	34 537	62 682	17 546	778	548	1 771		118 665
Nantissement des titres dans le cadre du crédit structuré	-92 230	-	-	-	-	-		-92 230
Hors bilan	-92 230	-	-	-	-	-		-92 230
Position nette après gestion	126 767	62 682	17 546	778	548	1 771		210 895

16.4 Risque de taux

Au 31 décembre 2009, le risque de taux porte principalement sur les emprunts souscrits à taux variable et les concours bancaires.

Le groupe n'est pas exposé au-delà des montants décrits ci-dessous.



Dans l'hypothèse d'une baisse de 100 points de base des taux d'intérêts, l'impact sur le résultat financier serait de 1 millions d'euros. Compte tenu du contexte économique de la fin d'année présentant des taux très bas, le groupe a choisi de ne couvrir son exposition qu'à compter du 31 mars 2010.

5 william III was	Moins	Entre	Plus	Total
En milliers d'euros	de 1 an	2 et 5 ans	de 5 ans	
Passifs financiers	19 768	52 943	26 617	99 327
Emprunts obligataires	-	-	-	
Autres emprunts	14 530	52 943	26 617	94 089
Emprunts leasing	-	-	-	-
Découverts bancaires	5 238	_	-	5 238
Comptes courants d'associés	-	-	-	-
Dettes rattachées à des participations	-	-	-	-
Dépôts	-	-	-	-
Titres de créance négociables	-	_	-	-

Actifs financiers	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Trésorerie	_	_	-	_
Obligations	_	-	-	-
Bons du trésor	_	_	-	-
Position nette avant gestion	19 768	52 943	26 617	99 327

Note 17 Secteurs opérationnels

Compte tenu des modifications significatives du périmètre, et conformément à IFRS8.19, le groupe a redéfini ses secteurs opérationnels, toujours basé sur une répartition géographique. Auparavant les secteurs correspondaient aux filiales du groupe, celles-ci ont doublé en date du 30 décembre 2009, et le management a souhaité redéfinir les zones géographiques.

Les secteurs opérationnels définis sont les suivants :

- Europe, Afrique, Asie: ce secteur regroupe les sociétés de cette zone à savoir Naturex SA,
 SCI Les Broquetons, Naturex Maroc, Naturex SPA, Naturex UK Ltd, Obipektin AG, Overseal
 Natural Ingredients, Naturex Spain, et Natraceutical Russia.
- o Amériques : ce secteur regroupe les sociétés de cette zone à savoir Naturex Inc et Exnama.
- Asie / Océanie : ce secteur regroupe les sociétés de cette zone à savoir Naturex Trading Shanghai, Kingfood.

Les secteurs définis correspondent à un environnement économique dont les indicateurs économiques sont périodiquement analysés par le management du groupe.



Les informations financières par secteurs opérationnels sont détaillées ci après :

Au 31 décembre 2009 :

En milliers d'euros	Amériques	Europe Afrique Russie	Asie Océanie	Total des secteurs	Retraitements	Eliminations Intersectorielles	Consolidé
Ventes externes	62 890	39 007	20	101 917	-	-	101 917
Ventes intersecteurs	5 140	43 446	460	49 046	-	-49 046	-
Amortissements corporels et incorporels	-1 328	-3 947	-3	-5 278	-	-	-5 278
Résultat opérationnel des secteurs	6 069	7 366	-108	13 327	5	-269	13 062
Produits d'intérêts				635	-	-593	43
Charge d'intérêts		······	т	-4 779	-	591	-4 188
QP dans les sociétés mises en équivalence			00000000000000000000000000000000000000	-1 206	-	=	-1 206
Impôt				-1 938	-	-	-1 938
Résultat net				5 247	-	-	5 247

En milliers d'euros	Amériques	Europe Afrique	Asie Océanie	Total des secteurs
Total des actifs	85 595	205 369	7 133	298 097
Total des acquisitions d'investissements incorporels	=	1 722	-	1 722
Total des acquisitions d'investissements corporels	2 734	5 484	46	8 265
Total des passifs	17 428	132 784	3 118	153 330

Au 31 décembre 2008 :

En milliers d'euros	Amériques	Europe Afrique Russie	Asie Océanie	Total des secteurs	Retraitements	Eliminations Intersectorielles	Consolidé
Ventes externes	55 597	37 580	-	93 178	-	-	93 178
Ventes intersecteurs	3 553	42 649	-	46 202	-	-46 202	-
Amortissements corporels et incorporels	-1 079	-3 407	-	-4 486	-	-	-4 486
Résultat opérationnel des secteurs	4 287	8 705	-	12 991	-1 200	-537	11 254
Produits d'intérêts				1 406	-	-1 138	268
Charge d'intérêts				-6 304	-	1 136	-5 168
QP dans les sociétés mises en équivalence				420	-	-	420
Impôt				-1 700	-	-	-1 700
Résultat net		,		4 291	-	-	4 291

En milliers d'euros	Amériques	Europe Afrique Russie	Asie Océanie	Total des secteurs
Total des actifs	75 358	88 368	-	163 725
Total des acquisitions d'investissements incorporels	379	12 951	-	13 330
Total des acquisitions d'investissements corporels	3 054	5 418	-	8 473
Total des passifs	11 472	93 023	-	-

Il n'existe pas de clients représentant plus de 10% du chiffre d'affaires du groupe.



La répartition du chiffre d'affaires par familles se répartit comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2008
Food & Beverage	29 633	30 570
Nutrition & Health	65 940	57 080
Personal Care	1 544	1 909
Extraction à façon + divers	4 800	3 619
Total	101 917	93 178

Note 18 Charges de personnel

18.1 Effectifs

Effectif moyen	31/12/2009	31/12/2008
Naturex	186	176
Naturex Inc	173	176
Naturex Maroc	96	100
Naturex S.p.A	70	65
Naturex China	6	3
Naturex UK Ltd	4	3
Sous total ancien périmètre	534	523
Obipektin AG	137	-
Overseal Natural Ingredient	85	-
Naturex Spain	37	-
King Food	27	-
Exnama	26	-
Natraceutical Russia	5	-
	851	523

Compte tenu de l'intégration des sociétés de la Division Ingrédients de Natraceutical en date du 30 décembre, l'effectif mentionné pour ces dernières correspond à l'effectif de fin d'année.

L'augmentation de l'effectif moyen à périmètre constant, soit 11 personnes, correspond principalement au renforcement des équipes d'encadrement et notamment les fonctions transversales.

18.2 Stock options

La valeur des options a été évaluée selon le modèle Black & Scholes et enregistrée selon la norme IFRS 2 en charges de personnel pour un montant de 159 milliers d'euros.



L'avantage au personnel issu de l'attribution de stocks options est calculé en retenant le taux Libor à la date de mise en place du plan. La volatilité prise en compte reflète la moyenne annuelle des 20 séances précédent la date d'attribution. La période de maturité est équivalente à la durée moyenne entre la date d'attribution et la date de levée, soit 4 ans. Il n'y a pas de possibilité d'exercice pendant les trois ans suivant la date d'attribution. Le dividende versé par Naturex étant très faible, il n'a pas été retenu d'hypothèse le concernant.

La juste valeur de l'avantage accordé au titre du plan approuvé par le conseil d'administration du 13 mars 2009 s'élève à 168 milliers d'euros.

Les différents plans de stocks options sont résumés dans le tableau suivant :

	Plan n'6&7	Plan n®	Plan n9	Plan nº10	Plan n ^o 1	Plan n° 12
Date d'assemblée	30/06/2003	28/06/2004	28/06/2004	14/06/2006	30/06/2007	30/06/2008
Date du conseil d'administration	06/01/2004	06/05/2005	23/03/2006	27/03/2007	25/03/2008	13/03/2009
Type d'option	Souscription & Achat	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription
Point de départ d'exercice des options	06/01/2007	06/05/2008	23/03/2009	27/03/2010	25/03/2011	13/03/2012
Date d'expiration	06/01/2009	06/05/2010	23/03/2011	27/03/2012	25/03/2013	13/03/2014
Prix de souscription ou d'achat	12.72	27.54	45.15	49.65	27.54	24.00
Nombre total d'options attribuées :	19 316	24 350	39 196	23 929	47 362	53 650
dont les mandataires sociaux	17500	20 000	30 500	13 000	33 000	33 000
dont les salariés dont 10 salariés ayant reçu les plus importantes enveloppe	1 816 1 816	4 350 3 690	8 696 4 495	10 929 4 560	14 362 5 600	20 650 10 500
Nombre d'actions souscrites ou annulées au 31/12/2009	19 118	828	2 126	2 095	1 322	_
Nombre d'actions exercées sur la période	198	-	-	-	-	-
Nombre d'actions annulées sur la période	-	-	730	1 362	1 724	994
Options de souscription ou d'achat restantes	0	23 522	36 340	20 472	44 316	52 656

18.3 Avantages du personnel

Les indemnités de départs en retraite de Naturex S.A. sont assurées auprès de la compagnie Predica. Le traitement de ces indemnités répond aux critères de la norme IAS 19. Le régime est à prestations définies, sans engagement résiduel pour le Groupe. Au 31 décembre 2009, l'engagement lié aux indemnités de départ en retraite s'élève à 45 milliers d'euros et est totalement couvert par les fonds versés auprès de l'organisme assureur.

Les comptes de la filiale italienne contiennent une dette pour le versement du 'TFR', qui correspond à une indemnité qui n'est pas rattachée au départ en retraite mais au départ du salarié de la société. Cette indemnité correspond à une obligation règlementaire locale et sera versée de façon certaine.



Les avantages du personnel des sociétés acquises ont été estimés de façon provisoire dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition et seront ajustées conformément à IAS 19 au cours de l'exercice prochain.

Note 19 Charges externes et frais de développement

En milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2008
Achats non stockés	7 813	7 450
Sous-traitance	2 324	2 353
Locations	2 001	1 805
Entretien	1 995	1 421
Assurances	1 143	1 152
Honoraires	3 805	3 060
Publicité, foires, expositions	1 017	746
Frais de transports	4 590	4 721
Déplacements	2 301	2 311
Télécommunications	651	558
Services bancaires	135	190
Divers	183	141
Total	27 958	25 907

La majeure partie des frais de développements ne répondent pas aux critères d'immobilisations visés par la norme IAS 38, notamment en matière de débouchés commerciaux. Ces frais sont inscrits en charge pour un montant de 2,7 millions d'euros d'euros au titre de l'exercice 2009.

Cependant, au cours de l'exercice des coûts correspondant à un projet ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale ont été activés.

Le projet concerne la filiale italienne Naturex Spa et porte sur l'obtention et la mise en conformité d'EDMF (European Drug Master File) permettant de répondre à la réglementation européenne sur les médicaments à base de plantes et qui permettra à Naturex S.p.A. de continuer à commercialiser certains produits sur ce marché et de compléter sa gamme d'extraits accrédités pharmacie.

Les frais liés à ce projet engagés au cours de l'exercice et immobilisés s'élèvent à 276 milliers d'euros.



Note 20 Autres charges opérationnelles

En milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2008
Autres charges	916	220
Provisions s/ actif circulant	478	641
Provisions pour risques & charges	=	8
VNC immos cédées	19	167
Total	1 413	1 036

Note 21 Charges et produits financiers

21.1 Coût de l'endettement financier net

En milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts et charges assimilées	-4 188	-5 168
Produits financiers	43	268
Coût de l'endettement financier net	-4 145	-4 900

21.2 Autres produits et charges financiers

En milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2008
Pertes de change	-2 195	-9 571
Gains de changes	1 648	8 815
Plus ou moins value sur cession titres		-7
Reprises financières	20	-
Dotations financières	-	-20
Autres produits et charges financiers	-526	-784



Note 22 Impôt sur les bénéfices

Ventilation des impôts différés et exigibles du compte de résultat

Impôt total	1 938
Impôt différé	23
Impôt exigible	1 915

Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et théorique

Résultat consolidé	5 246 944
Impôt comptabilisé	1 937 947
Résultat consolidé avant impôt	7 184 891
Impôt théorique : 33,33 %	2 394 964
Impact des taux d'imposition locaux	399 819
Impact des retraitements	-985 544
Impact des différences permanentes	128 708
Impôt comptabilisé	1 937 947

Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés

En milliers d'euros	Actif	Passif	Passif net
Différences temporaires	1 625	7 562	5 936

Critères de comptabilisation des impôts différés, impacts des variations

Les différences temporaires font l'objet d'une charge ou d'un produit d'impôt différé. Les variations constatées au 31 décembre 2009 sont les suivantes :

En outre, à compter de l'exercice 2010, le montant total de la charge courante et différée relative à la C.V.A.E. sera présentée en « impôt sur le résultat ».



En milliers d'euros	Charges	Produits
Naturex SA	-	341
Naturex Inc	1 127	
Naturex SpA		802
Naturex Maroc	2	-
Naturex UK	-	-
S.C.I. Les Broquetons	36	
Total	1 165	1 143
Total net	-23	

La loi de finances pour 2010 a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions :

- o la Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E.) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- o la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E.) assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Conformément aux dispositions d'IAS 12, le Groupe qualifiant la C.V.A.E. en tant qu'impôt sur le résultat, les différences temporelles existantes au 31 décembre 2009 ont été comptabilisées en charges d'impôt différé sur la ligne « impôt sur le résultat ».

Note 23 Gestion du capital

23.1 Gestion du capital

Actions ordinaires et actions préférentielles

Au 31 décembre 2009, le capital social était composé de 6 364 milliers d'actions contre 3 015 milliers d'actions au 31 décembre 2008, toutes ont une valeur nominale de 1,50€.

Ces actions comprennent 1 520 milliers d'actions privées du droit de vote, émises en rémunération de l'opération d'acquisition du 30 décembre 2009. Ces actions recouvriront droit de vote dès lors qu'elles seront cédées à des tiers au groupe Natra, et, pour toute cession supérieure à 5% du capital, que cette cession aura été approuvée par le conseil d'administration de Naturex SA. Au 31 décembre 2008, le capital ne comportait aucune action privée du droit de vote.

Toutes les actions émises ont été entièrement libérées.

Les porteurs d'actions ordinaires ont droit à des dividendes lorsqu'ils sont décidés, et bénéficient d'un droit de vote par action aux assemblées générales.



Les porteurs d'actions préférentielles ont également droit à des dividendes lorsqu'ils sont décidés, mais ne bénéficient pas d'un droit de vote par action aux assemblées générales.

Réserve de conversion

La réserve de conversion comprend l'ensemble des écarts de change issus de la conversion des états financiers des activités à l'étranger et de la conversion des passifs désignés comme des investissements de la société dans une filiale étrangère.

Actions propres

La réserve relative aux actions propres comprend le coût des actions de la Société détenues par le Groupe. Au 31 décembre 2009, le Groupe détenait 12 588 actions de la société.

23.2 Résultat dilué par actions

	31/12/2009	31/12/2008
Résultat part du Groupe (en milliers d'euro)	5 247	4 250
Nombre d'actions composant le capital	6 364 000	3 014 979
Résultat par action	0.8244 €/action	1.4097 €/action
Nombre d'options restant à exercer	177 306	128 964
Résultat dilué par action	0.8021 €/action	1.3519 €/action
Résultat global total	3 501	7 708
Nombre d'actions composant le capital	6 364 000	3 014 979
Résultat global total par action	0.5501€/action	2.5566 €/action

La baisse du résultat par action s'explique principalement par la dilution effective en date du 30 décembre sans apport de résultat en contrepartie sur la période.

En 2009, le dividende versé par action au titre de l'exercice 2008 était de 0,10 euros par action. Au titre de l'exercice 2009, le dividende versé sera de 0,11 euros par action en offrant le choix aux actionnaires de se voir verser tout ou partie du dividende en numéraire ou sous forme d'action avec une décote de 10% par rapport au cours de référence de l'action.



Note 24 Parties liées et engagements hors bilan

24.1 Parties liées

La rémunération brute globale des organes de direction est de 1 476 milliers d'euros en 2009 contre 1 391 milliers d'euros en 2008. Ces montants incluent rémunérations, avantages en nature et valorisations des stocks options attribuées au cours de l'exercice. Elle est versée par Naturex Inc (1 077 milliers d'euros) et Naturex SA (389 milliers d'euros). Les membres des organes de direction ne bénéficient d'aucun avantage à long terme.

Concernant la société SGD, détentrice de 16,29% du capital et 19,45% des droits de vote, deux natures de transactions ont eu lieu :

- o 7 milliers d'euros versés par Naturex SA en rémunération du compte courant présentant un solde de 379 milliers d'euros à la clôture de l'exercice,
- O Dans le cadre de l'augmentation de capital décrite en Note 1.1 Faits marquants, les dirigeants de Naturex SA ont apporté leurs titres Naturex SA à SGD, et SGD a participé à l'augmentation de capital à hauteur de 9,2 millions d'euros. L'ensemble des informations légales sont reprises dans la Note d'Opération, ayant obtenu le visa AMF n°09-027 en date du 4 février 2009 et consultable sur le site www.naturex.com.

24.2 Engagements hors bilan

Engagements reçus En milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2008
Assurance décès dirigeant au profit de Naturex	3 417	417
Caution relative aux alcools transportés	Illimitée	Illimitée
Enagements donnés	31/12/2009	31/12/2008
En milliers d'euros		
Caution des sociétés du groupe au profit des douanes	1 402	801
	1 402 92 230	801 59 825



Note 25 Informations Pro forma

L'information financière pro forma présentée ci-après correspond au regroupement des activités du groupe NATUREX et des activités de la division ingrédients du groupe NATRA. Cette information pro forma inclut le compte de résultat consolidé au 31 décembre 2009.

Dans la mesure où les sociétés ont été acquises au 30 décembre 2009, le bilan consolidé du groupe inclut les bilans des sociétés acquises et il n'a donc pas été réalisé de bilan pro forma.

Le compte de résultat pro forma au 31 décembre 2009 a été établi comme si l'acquisition avait lieu au 1^{er} janvier 2009 et à partir des éléments suivants :

- Les états financiers consolidés au 31 décembre 2009 du groupe Naturex établis conformément au référentiel IFRS et ayant fait l'objet de procédures d'audit par le collège des commissaires aux comptes,
- Les comptes de résultats audités des sociétés de la division Ingrédients de Natraceutical au 31 décembre 2009 établis conformément au référentiel IFRS.

Les monnaies fonctionnelles des sociétés de la division Ingrédients de Natraceutical étant la Livre Sterling, le Dollar Américain, le Franc Suisse, le Dollar Australien, le Brazilian Real et le Rouble Russe, le compte de résultats des sociétés de la division Ingrédients de Natraceutical au 31 décembre 2009 ont été convertis selon la méthode suivante :

Les comptes de résultats ont été convertis aux taux moyen suivants :

- 1 € = 0.8988 GBP
- 1 € = 1.4895 CHF
- 1 € = 1.6242 AUD
- 1 € = 2.5018 BRL
- 1 € = 44.7350 RUB
- 1 € = 0.72049 USD

Principes et conventions d'établissement des informations pro forma

L'information financière pro forma qui suit est présentée en milliers d'euros et reflète l'effet de l'Apport des sociétés de la Division Ingrédients du groupe Natra par le groupe Naturex sur le compte de résultat comme s'il avait été réalisé en date du 1er janvier 2009.



en milliers d'euros	Groupe Naturex périmètre historique	Sociétés acquises	Eliminations inter- companies	Elimination honoraires groupe	Ajustement charges financières	Total Pro forma
			(a)	(b)	(c)	
Chiffre d'affaires	101 917	88 758	(4 607)	-	-	186 068
Production immobilisée	296	59	-	-	-	355
Production stockée	(207)	(121)	-	-	-	(327)
Subvention d'exploitation	1 467	248	-	-	-	1 715
Autres produits de l'activité	2 209	2 844	(17)	(391)	-	4 645
Achats consommés	(33 184)	(54 018)	4 654	-	-	(82 548)
Charges de personnel	(23 770)	(14 166)	-	18	-	(37 917)
Charges externes	(27 958)	(17 278)	-	1 988	-	(43 248)
Impôts et taxes	(1 018)	(123)	-	-	-	(1 141)
Dotations aux amortissements	(5 278)	(3 275)	-	-	-	(8 553)
Autres charges opérationnelles	(1 413)	(849)	-	-	-	(2 262)
RESULTAT OPERATIONNEL	13 062	2 078	30	1 615	-	16 786
Produits de trésorerie et équivalents	43	88	-	-	-	130
Coût de l'endettement financier brut	(4 188)	(1 633)	-	-	383	(5 438)
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(4 145)	(1 545)	-	-	383	(5 307)
Autres ch & pdts financiers	(526)	389	(30)	-	-	(168)
CHARGE D'IMPÔT	(1 938)	(688)	-	(533)	(126)	(3 285)
RESULTAT NET AVANT SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	6 453	234	-	1 082	256	8 026
Résultat net des mises en équivalence	(1 206)	-	-	-	-	(1 206)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	5 247	234	-	1 082	256	6 820

Commentaires sur les retraitements présentés

(a) Elimination inter compagnies

Deux naturex de flux et soldes sont éliminées ici :

- Les flux entre les anciennes sociétés de la Division Ingrédients du groupe Natra,
- Les flux entre les anciennes sociétés de la Division Ingrédients du groupe Natra et le groupe Naturex dans son périmètre de consolidation publié dans le rapport financier semestriel au 30 juin 2009.

(b) Elimination honoraires groupe

Les sociétés de la Division Ingrédients se voyaient refacturer des honoraires par des sociétés du groupe Natra exclues de la Division Ingrédients, et en refacturaient certains également.

Considérant que les sociétés fonctionnent en totale autonomie, ne bénéficiant d'aucune forme de service centralisé au niveau des sociétés détentrices ni de redistribution de compétence, les



charges et produits correspondants ont été annulés dans les états financiers des sociétés de la Division Ingrédients du groupe Natra de Natraceutical.

Les honoraires facturés aux sociétés acquises s'élevaient à 2,0 millions d'euros, les honoraires facturés par les sociétés acquises s'élevaient à 0,4 millions d'euros.

L'incidence fiscale des ajustements pro forma a été calculée aux taux d'impôt théorique de 33.33%.

(c) Ajustement de la dette financière

Les sociétés acquises supportaient un endettement bien supérieur à celui qu'elles auront une fois intégrées dans le groupe Naturex, endettement notamment lié à l'acquisition de titres sortis du périmètre acquis.

Le coût de l'endettement retenu dans les comptes présentés ci après correspond au coût supporté pour une dette moyenne de 25 millions d'euros, soit la dette moyenne des sociétés en date de leur acquisition.

L'incidence fiscale des ajustements pro forma a été calculée aux taux d'impôt théorique de 33.33%.



Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Naturex S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée, nous attirons votre attention sur la note 4.1 qui expose les changements de méthode de présentation faisant suite à l'application des normes IAS 1 révisée « Présentation des états financiers » et IFRS 8 « Segments opérationnels », adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2009.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs non courants, selon les modalités décrites dans la note 5 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise



en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 5 donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes :

Paris La Défense, le 26 avril 2010 KPMG S.A. Michel Piette Avignon, le 26 avril 2010 AREs X.PERT Audit Laurent Peyre

Chapitre 4

Etats financiers sociaux et annexes





Bilan

Actif

			31/12/2009		31/12/2008
En milliers d'euros	Notes	Valeur Brute	Amort./ prov.	Valeur nette	
ACTIF IMMOBILISE		207 371	8 786	198 585	93 059
Immobilisations incorporelles	2	15 441	1 143	14 299	13 211
Immobilisations corporelles	2	13 219	7 223	5 996	5 801
Immobilisations financières	3	178 711	420	178 291	74 047
ACTIF CIRCULANT		51 294	196	51 097	41 941
Stocks et en cours	4	17 394		17 394	18 360
Clients et comptes rattachés	5	7 666	185	7 481	7 883
Créances diverses	6	15 719		15 719	14 747
Disponibilités	7	10 515	11	10 504	952
Comptes de régularisation et assimilés	8	2 589		2 589	832
Ecarts de conversion actif	18	1 817		1 817	1 716
Leans de conversion dem	10	1017		1017	1710
TOTAL ACTIF		263 070	8 982	254 088	137 549

Passif

En milliers d'euros	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Capital		9 546	4 522
Primes d'émission, de fusion, d'apport		131 039	39 727
Réserve légale		582	445
Réserves statutaires		2 031	1 228
Réserves réglementées		28	28
Résultat à nouveau		1	1
Résultat de l'exercice		207	1 328
Provisions réglementées		378	245
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	9	143 812	47 52
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10	1 644	1 745
Emprunts et dettes financières	11	92 264	63 921
Concours bancaires courants	11	3 311	10 731
Comptes courants d'associés		392	78
Fournisseurs et comptes rattachés	12	8 471	10 907
Autres dettes	13	3 988	2 584
Ecarts de conversion passif	18	208	57
·	10	108 632	
TOTAL DETTES		100 032	88 279
TOTAL DU PASSIF		254 088	137 549



Compte de résultat

En milliers d'euros	Note	31/12/2009	31/12/2008
Chiffre d'affaires	14	52 278	50 693
Port facturé		215	240
Production stockée		-322	1 501
Production immobilisée		280	246
Autres produits d'exploitation		6 981	6 143
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		59 434	58 823
Achats consommés		29 499	31 152
Autres charges externes		13 718	12 712
Impôts et taxes		828	715
Charges de personnel		6 269	5 799
Charges sociales		2 700	2 429
Dotations aux amortissements et provisions		2 304	1 844
Autres charges		590	20
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		55 909	54 672
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 524	4 152
Produits financiers		3 474	10 473
Charges financières		7 415	14 142
RESULTAT FINANCIER		-3 941	-3 669
Produits exceptionnels		80 416	9
Charges exceptionnelles		80 564	224
RESULTAT EXCEPTIONNEL	15	-149	-215
DECLII TAT AVANT IMBOT		505	207
RESULTAT AVANT IMPOT		-565	267
Impôt sur les bénéfices		-773	-1 061
RESULTAT NET		207	1 328



Sommaire des annexes aux comptes sociaux Naturex S.A.

Somma	maire des annexes aux comptes sociaux Naturex S.A			
Note 1	Informations générales	151		
1.1	Faits majeurs de la période	151		
1.2	Evènements post clôture	154		
1.3	Principes et méthodes	155		
Note 2	Immobilisations corporelles et incorporelles	155		
2.1	Acquisitions et cessions	155		
2.2	Amortissement des immobilisations	156		
2.3	Amortissements et dépréciations	156		
2.4	Biens en crédit bail	157		
Note 3	Immobilisations financières	157		
3.1	Acquisitions, provisions et cessions	157		
3.2	Evaluation des titres de participation – Dépréciation	158		
3.3	Tableau des filiales et participations	158		
Note 4	Stocks et en cours	159		
4.1	Stocks	159		
4.2	Ventilation par nature de stocks	160		
Note 5	Créances	160		
Note 6	Autres créances	160		
Note 7	Valeurs de placements	161		
7.1	Actions propres	161		
7.2	Valeurs mobilières de placement	161		
Note 8	Charges constatées d'avance	161		
Note 9	Capitaux propres	162		
Note 10	Provisions pour risques et charges	162		



Note 11	Dette financière	L 63
Note 12	Fournisseurs et comptes rattachés1	L 63
Note 13	Autres dettes	L 63
Note 14	Chiffre d'affaires	L 64
Note 15	Résultat Exceptionnel1	L 64
Note 16	Effectif moyen1	L 64
Note 17	Engagements	165
17.1	Engagements donnés	165
17.2	Engagements reçus	165
Note 18	Répartition du capital1	L 66
Note 19	Nature des écarts de conversion1	L 66
Note 20	charges et produits financiers des entreprises liées1	L 67
Note 21	Rémunération des dirigeants1	L 67
Note 22	Impôt différé1	L 67
Note 23	Dépenses de recherche et développement1	L 68
Rapport	des commissaires aux comptes sur les comptes annuels1	L 69
	spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements ntés1	L71



Note 1 Informations générales

1.1 Faits majeurs de la période

Acquisition de la Division Ingrédients du groupe Espagnol Natraceutical

Le 6 aout 2009, Naturex a annoncé la signature d'un Mémorandum Of Understanding avec le groupe espagnol Natraceutical pour le rachat de la Division Ingrédients de ce dernier.

Le 30 septembre 2009, Naturex a annoncé la signature d'un Master agreement, puis d'un contrat d'apport statuant sur le rapprochement des deux groupes.

Natraceutical Group est une multinationale espagnole cotée en Espagne et l'une des principales sociétés dans le domaine de la recherche et du développement d'ingrédients fonctionnels, de principes actifs et de compléments nutritionnels.

Suite à l'approbation par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 30 décembre 2009 l'acquisition, financée par émission de titres et en numéraire, a été effective.

La division ingrédients du groupe Natraceutical comporte les sociétés et/ou actifs acquis suivants :

Obipektin AG,

Société Suisse reconnue comme l'un des leaders européens des poudres de fruits et légumes et des pectines de spécialité, disposant de deux sites industriels importants et bien équipés basés à Bischofszell et Burgdorf (Suisse allemande).

De même que le groupe Naturex, la société commercialise ses ingrédients Naturels auprès de groupes industriels, principalement dans le secteur agro alimentaire, et notamment auprès de sociétés de baby-food.

Elle réalise un chiffre d'affaires annuel de 41 millions d'euros et emploie 137 personnes au 31 décembre 2009.

Obipektin dispose d'un bureau commercial à Bangkok, Thaïlande.

Overseal Natural Ingredients Ltd

Société anglaise, reconnue comme l'un des leaders européens des colorants naturels, est également spécialisée dans les levures et le Talin, extrait édulcorant naturel à fort pouvoir sucrant, utilisé principalement pour masquer l'amertume.

La société, basée à Birmingham, dispose d'un outil industriel, et réalise un chiffre d'affaires annuel de 26 millions d'euros et emploie 85 personnes au 31 décembre 2009.

La société apporte également ses 4 filiales, dont 3 sont sans activité (Overseal Colour Inc, Britannia Natural Product Limited, The Tallin Co Ltd) et Natraceutical Russia, décrite ci-dessous.



Natraceutical Russia

Basée à Moscou, cette société, filiale d'Overseal Natural Ingredients est une plateforme de distribution des produits d'Overseal Natural Ingredients et d'Obipektin.

Elle réalise un chiffre d'affaires annuel de 2.3 millions d'euros et emploie 5 personnes.

Kingfood Australia Pty Ltd

Proche de Sydney, cette société est une tête de pont pour le développement commercial en Océanie. Plateforme de distribution couvrant l'Océanie, elle dispose d'un outil industriel de formulation local.

Kingfood réalise un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros et emploie 27 personnes.

Extractos Naturais da Amazônia Ltda

Exnama est une société basée à Manaus, Brésil produisant de la caféine purifiée pour l'industrie agroalimentaire, et les boissons enrichies en caféine.

La société réalise un chiffre d'affaires annuel de 5 millions d'euros et emploie 26 personnes.

Site industriel de Valencia, Espagne

Le groupe a acquis un outil de production industriel à Valence (terrain et bâtiments étant loués), correspondant à une importante capacité d'extraction (extraction par solvants, extraction aqueuse, production de polyphénols).

Actifs de Natraceutical Canada

Le groupe a acquis la marque déposée Viscofiber et une licence d'exploitation de brevet pour la production de bétaglucanes (fibres alimentaires).

Participation Biopolis

Naturex a acquis 24.9% des parts de cette société de recherche et développement dans le domaine des ingrédients, basée à valence, Espagne.

Les principaux axes de recherches de la société portent sur la production, conception et purification de microorganismes (bactéries, levures et moisissures filamentous), de métabolites microbiens (sous-produits à forte valeur ajoutée tels qu'enzymes, protéines et acides nucléiques).

Création et apport de titres Naturex

Suite à l'approbation par l'assemblée générale mixte tenue le 30 décembre 2009, il a été procédé à la création de 2 481 960 titres, émis et apportés en rémunération de l'apport.



Ces titres émis sont cotés sur deux lignes différentes dans la mesure où seuls 961 557 ouvrent droit de vote, et 1 520 403 sont des actions de préférences, privées du droit de vote tant qu'elles sont détenues par le groupe Natra.

Conformément aux accords conclus avec le groupe Natraceutical (Master agreement signé en date du 30 septembre 2009), ces titres ont été valorisés à 32€ en rémunération des apports définis dans le Contrat d'Apport.

Les capitaux propres de Naturex SA ont donc été augmentés de 79,2 millions d'euros, dont 3,7 millions portés en capital social et 75,7 millions en prime d'émission. 170 milliers d'euros de frais d'augmentation de capital net d'impôt ont été comptabilisés en diminution de la prime d'émission.

Financement en numéraire

Le règlement en numéraire n'a été effectué que partiellement conformément aux accords entre les parties : sur les 15 millions d'euros, seuls 5 millions d'euros ont été versés au groupe Natraceutical. Le solde de 10 millions d'euros correspondant à l'ajustement de prix n'étant à régler qu'une fois les parties entendues sur le prix d'acquisition définitif. Sur ces 10 millions d'euros, 8 sont placés en compte séquestre dans l'attente de la signature d'un accord entre les parties.

A la date d'arrêté des comptes, les calculs établis par les sociétés font apparaitre que le solde de cette soulte ne sera pas versé, Naturex n'a donc pas réglé les 10 millions d'euros. Conformément aux accords conclus avec le pool bancaire, ce montant sera remboursé directement à la banque et apparait ainsi dans les comptes de Naturex en diminution de la dette financière et du prix d'acquisition.

Le remboursement interviendra dès obtention d'un accord formel des groupes Natra et Natraceutical sur l'ajustement de prix. A la date du présent rapport, cet accord n'a pas été obtenu.

Restructuration de la dette financière de Naturex

Dans le cadre du financement en numéraire, le Groupe a choisi de restructurer son endettement en remboursant la quasi intégralité de ses emprunts, refinancées par la mise en place d'un crédit structuré sur Naturex S.A. d'un montant total de 140 millions d'euros mis en place le 30 décembre 2009, tiré à hauteur de 102 millions d'euros à cette date ainsi qu'au 31 décembre 2009.

Ce prêt est repris pour 92 millions d'euros dans les comptes en raison du remboursement anticipé de 10 millions d'euros prévu contractuellement dans le cadre de l'ajustement de prix.

En date du 30 décembre 2009, trois contrats de prêt libellés en USD et CHF ont été signés respectivement avec les filiales Naturex Inc pour 7,2 millions d'euros, Naturex holdings Inc pour 34,9 millions d'euros et Obipektin pour 20 millions d'euros. Les échéanciers et le montant des intérêts facturés sont symétriques avec le crédit structuré mis en place au 30 décembre 2009.

La convention conclue prévoit le respect de covenants sur une base semestrielle à compter du 30 juin 2010. En conséquence, la société n'est pas engagée par des covenants à la clôture.



Augmentation de capital en numéraire

Le 3 mars 2009, Naturex a annoncé la réussite de l'augmentation de capital lancée le 5 février 2009.

Cette augmentation de capital a fait l'objet d'une Note d'Opération, ayant obtenu le visa AMF n°09-027 en date du 4 février 2009 et en application des articles L.412-1 et L.621-8 du Code monétaire et financier et de son règlement général, notamment de ses articles 211-1 à 216-1.

L'augmentation de capital, initialement de 15 millions d'euros, a été portée à 17,1 millions d'euros après exercice de la clause d'extension et se détaille comme suit : 1,3 millions d'euros de capital, 16 millions d'euros de prime d'émission et 258 milliers d'euros net d'impôt de frais d'augmentation de capital ont été retranchés à la prime d'émission.

Poursuite du développement organique

Croissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires progresse de 3.1 % soit de 1,6 million d'euros.

Le résultat net après impôt s'établit à 207 milliers d'euros.

Les perspectives de croissance sont désormais renforcées par l'intégration de la division Ingrédients de Natraceutical Group.

Création de succursales en Belgique et au Japon.

Le 24 juin 2009, la succursale belge Naturex Benelux a été créée et le 9 octobre 2009 pour celle basée à Tokyo. Leur objectif est de renforcer la présence commerciale de Naturex.

Autres faits marquants

Sanavie

Naturex SA a acquis une participation de 34,79% dans la société Sanavie le 1^{er} janvier 2007 pour un montant de 420 milliers d'euros. Cette société suisse commercialise les produits du groupe Naturex sur les marchés russe et ukrainiens.

Cette société connait actuellement de graves difficultés financières et n'est pas en mesure de produire des comptes 2009 audités à la date d'arrêté des comptes. Dans ces conditions, la juste valeur de la participation a été ramenée à zéro, générant une charge de 420 milliers d'euros.

1.2 Evènements post clôture

Le 6 janvier 2010, la succursale Naturex Middle East – RAKFTZ Branch a obtenu sa licence commerciale.



1.3 Principes et méthodes

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Au cours de l'année 2009, Naturex S.A. n'a procédé à aucun changement de méthode.

Note 2 Immobilisations corporelles et incorporelles

2.1 Acquisitions et cessions

En milliers d'euros	01/01/2009	Transfert poste à poste	Acquisitions	Cessions ou mise au rebut	31/12/2009
Frais d'établissement, de recherche et de développement	189				189
Concessions, brevets et droits similaires	874		1 124		1 998
Fonds commercial	12 483		771		13 254
Total Immobilisations incorporelles	13 546	-	1 895	-	15 441
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	71		-		71
Installations techniques, matériels et outillage industriels	5 101	21	555		5 678
Installations générales, agencements, aménagements divers	5 302	6	349		5 657
Matériel de transport	395		105	22	478
Matériel de bureau et informatique	702		204	9	896
Mobilier	105	11	3		119
Immobilisations en cours	79	-38	279		320
Total immobilisations corporelles	11 754		1 495	31	13 219
Total Général	25 300		3 390	31	28 660



2.2 Amortissement des immobilisations

Nature	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	4 ans
Brevets	Linéaire	20 ans
Frais R&D	Linéaire	5 ans
Construction sur sol d'autrui	Linéaire	10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	7 ans
Matériel de laboratoire	Linéaire	5 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau & informatique	Linéaire	4 et 5 ans
Mobilier	Linéaire	7 ans

2.3 Amortissements et dépréciations

Au 31 décembre 2009, les amortissements et dépréciations des immobilisations se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	01/01/2009	Dotations de l'exercice	Provisions de l'exercice	Cessions ou mise au rebut	31/12/2009
Frais d'établissement, de recherche et de développement	20	46			66
Concessions, brevets et droits similaires	315	14	490		819
Fonds commercial	-	258			258
Autres immobilisations incorporelles	-	-			-
Total immobilisations incorporelles	335	318	490	-	1 143
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	71	1			71
Installations techniques, matériels et outillage industriels	2 934	591			3 525
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 193	486			2 679
Matériel de transport	216	85		20	282
Matériel de bureau et informatique	476	126		9	594
Mobilier	63	9			72
Total immobilisations corporelles	5 953	1 298	-	29	7 223
Total général	6 288	1 617	490	29	8 365



2.4 Biens en crédit bail

Il n'existe aucun contrat de crédit bail en cours au 31 décembre 2009.

Note 3 Immobilisations financières

3.1 Acquisitions, provisions et cessions

En milliers d'euros	01/01/2009	poste à poste Acquisitions	cessions ou mise au rebut	Provisions	31/12/2009
Participations	61 461	129 063	80 410	420	109 694
Autres immobilisations financières		1 175			1 175
Avances versées sur immobilisations financières					_
Créances rattachées	12 538	62 238	7 422		67 354
Dépôts et cautionnements	48	23	4	<u> </u>	67
Total immobilisations financières	74 047	- 192 500	87 836	420	178 291

Tel qu'indiqué en note 1.1, en date du 30 décembre 2009 Naturex S.A. a acquis la division Ingrédients du groupe Natraceutical. Le coût d'acquisition comprend les titres des sociétés suivantes pour un total de 83,3 millions d'euros:

- Obipektin
- Overseal
- Naturex Spain
- Exnama
- Kingfood

A cette même date, Naturex S.A. a apporté à Naturex Holdings Inc. les titres de Naturex Inc. pour un total de 45,6 millions d'euros, générant un flux de cession de titre ainsi qu'un flux d'augmentation dans la mesure où cette valeur a été apportée à la valeur des titres Naturex Holdings Inc.

La filiale Naturex Holdings Inc., localisée aux USA a été créée dans cet objectif et en vue de lui céder une partie des titres à acquérir au 30 décembre 2009.

Les titres des sociétés Overseal, Kingfood et Exnama ont donc été cédés à Naturex Holdings Inc. pour total de 34,8 millions d'euros à cette même date.

Au cours de l'exercice, Naturex S.A. a versé l'intégralité du capital de sa filiale nouvellement créée Naturex Trading Shanghai pour 100 milliers d'euros.

Tel qu'indiqué en Note 1.1, le prix des titres était soumis à un ajustement de prix : les calculs établis par les sociétés font apparaître que le solde de cette soulte ne sera pas versé, Naturex n'a donc pas réglé les 10 millions d'euros et a diminué d'autant la valeur des titres ainsi que la dette tel que convenu dans la convention de crédit structuré.



Tel qu'indiqué en note 1.1, les actifs Sanavie ont amené une provision de 420 milliers d'euros.

3.2 Evaluation des titres de participation – Dépréciation.

Les titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Des dépréciations peuvent être constituées si la valeur comptable est supérieure à la valeur d'utilité, cette valeur d'utilité étant notamment déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres, aux perspectives de développement et au chiffre d'affaires réalisé par la filiale. Les perspectives de développement sont appréciées sur la base d'une expérience passée et de divers facteurs. Le contexte actuel de forte dégradation de l'environnement économique et financier rend difficile l'appréhension de telles perspectives. Par prudence elles ont été prises en compte dans les hypothèses retenues, même si le management anticipe un très faible impact de la crise sur l'activité du Groupe.

Il est donc possible que les réalisations futures diffèrent des estimations retenues pour l'appréciation de la valorisation du portefeuille de titres.

3.3 Tableau des filiales et participations

	Naturex	Naturex	S.C.I.	Naturex SpA	Naturex	Obipektin AG	Naturex UK	Naturex Trading	
Filiales	Holdings Inc	Maroc	Les Broquetons		Spain S.L.			Shanghai	Total
En milliers d'euros	USA	Maroc	France	Italie	Espagne	Suisse	Royaume Uni	Chine	
Titres : valeur brute	45 645	6 245	580	8 422	11 414	37 290	148	100	109 845
Titres : valeur nette	45 645	6 245	580	8 422	11 414	37 290	148	100	109 845
Créances rattachées	46 873	434	-			20 005		42	67 354
QP Capital détenue	100%	96.34%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	50000000000000000000000000000000000000
Capital		2 196	495	1 200	11 414	10 276	111	96	
Réserves, Prime émission et RAN	45 836	8 394	56	4 568	-	16 529	163	-	
Résultat	-	-48	41	1 319	-	-306	24	-107	P0000000000000000000000000000000000000
CA	-	8 255	444	17 041	-	44 178	4 446	480	•
Div Encaissés	-	-	-	-	-	-	-	-	
Prêt et Avces cons. non rbrsées	-	-	-	-	-	-	-	-	possossossos possossossossos
Cautions et aval	-	1 403	-	-	-	-	-	-	



Participations	Sanavie	Biopolis	Total
En milliers d'euros	Suisse	Espagne	
Titres : valeur brute	420	1 175	1 595
Titres : valeur nette	-	1 175	1 175
Créances rattachées	-		-
QP Capital détenue	34.79%	24.90%	000000
Capital	NC	2 037	
Réserves, Prime émission et RAN	NC	874	
Résultat	NC	199	
CA	NC	1 047	
Div Encaissés	NC		000000
Prêt et Avces cons. non rbrsées	NC		***************************************
Cautions et aval	NC		

Note 4 Stocks et en cours

4.1 Stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués par lots au coût d'achat selon la méthode FIFO.

Les produits finis ou semi-finis sont évalués par lots selon la méthode FIFO au prix de revient constitué par le coût d'achat et les frais de production :

matières premières, frais d'importation, sous-traitance, eaux, gaz, électricité, adjuvants, emballages, coût d'enlèvement des déchets, salaires chargés, amortissements.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le coût d'achat ou le prix de revient s'avèrent inférieur au prix du marché.



4.2 Ventilation par nature de stocks

En milliers d'euros		31/12/2009	31/12/2008
Matières premières		4 160	4 804
Produits finis et semi-finis		13 234	13 556
	Total	17 394	18 360

Note 5 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Lorsque l'encaissement d'une créance présente un risque partiel ou total de non réalisation, une provision pour dépréciation est constituée.

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an au plus.

En milliers d'euros		31/12/2009	31/12/2008
Créances brutes		7 666	8 306
Provisions		-185	-423
	Créances nettes	7 481	7 883

Le montant des créances libellées en devises est de 499 milliers d'euros.

Note 6 Autres créances

En milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2008
Avances au personnel	150	104
Etat, impôt sur les bénéfices	1 019	1 913
TVA déductibles	187	195
Créances TVA	469	249
Comptes courants filiales	13 892	12 253
Produits à recevoir	-	31
Débiteurs divers		1
Total	15 719	14 747



Note 7 Valeurs de placements

7.1 Actions propres

La société possède 7 000 de ses propres actions acquises au cours moyen de 28.72 euros pour une valeur totale brute de 201 milliers d'euros, soit 0,11 % du capital social.

Compte tenu de l'évolution du cours de bourse dans les mois suivant la clôture ces actions sont provisionnées à hauteur de 11 milliers d'euros, soit une valeur nette de 190 milliers d'euros.

	04/04/2000	Dotations	Rep	eprises changement d		Autro	31/12/2009
En milliers d'euros	Italia	Utilisée	Non utilisée	méthode	Autre	31/12/2009	
Actions	30			19			11

7.2 Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2009, Naturex possède pour 408 milliers d'euros de SICAV.

Note 8 Charges constatées d'avance

En milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2008
Contrats maintenance	83	59
Locations	53	17
Charges de salons payées d'avance	403	184
Frais de mise en place d'emprunt (1)	2 022	565
Assurances payées d'avance	7	4
Charges sociales sur salariés expatriés		1
Divers	22	2
Total	2 589	832

(1) Dans le cadre du refinancement du 30 décembre 2009, le groupe a extourné les frais de mise en place liés à l'ancien crédit structuré pour les comptabiliser en charges financières pour un total de 565 milliers d'euros. En contrepartie, les frais liés à la mise en place du nouveau crédit structuré seront répartis sur la durée totale, soit 7 ans.



Note 9 Capitaux propres

Le capital est divisé en 6 364 000 actions de 1,50 € de valeur nominale entièrement libérées.

En milliers d'euros	01/01/2009	Affectation Résultat 2008	Opération en A capital	mortissements dérogatoires	Dividendes	Résultat 2009	31/12/2009
Capital	4 522	-	5 024	-	-		9 546
Prime d'émission d'actions	39 376	-	91 312	_	-		130 688
Prime de fusion	351	-		_			351
Réserve légale	445	137	-	_	-	landa de la constanta de la co	582
Réserves indisponibles	28	_	_	_	-		28
Réserve facultative	1 228	1 191	-	-	-388		2 031
Report à nouveau	1	-	-	-			1
Amortissements dérogatoires	245	-	_	133	_		378
Résultat (Perte)	1 328	-1 328	_		-	207	207
	47 525	-	96 335	133	-388	207	143 812

Les variations du capital sont détaillées en Note 1.1 – Création et apport de titres Naturex et augmentation de capital en numéraire.

Note 10 Provisions pour risques et charges

	01/01/2009	Dotations	•	rises	changement	Autro	31/12/2009
En milliers d'euros	01/01/2009	Dotations	Utilisée	Non utilisée	de méthode	Autre	31/12/2009
Pertes de change (1)	1 716	1 636		1 716	-	-	1 636
Instruments financiers	20		20				-
Provision pour litige Prud'homme	8		00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00				8
	1 745	1 636	20	1 716	-	-	1 644

⁽¹⁾ Pertes latentes issues de la réévaluation des dettes et créances en devises.



Note 11 Dette financière

En milliers d'euros	Total	1 an	2 à 5ans	+5ans
Emprunts	92 263	13 209	52 703	26 351
Intérêts courus non échus				
Comptes d'actionnaires	392	392		
Concours bancaires	3 311	3 311		
Total dettes financières 31/12/2009	95 966	16 912	52 703	26 351
Total dettes financières 31/12/2008	74 730	25 244	48 744	742 828

L'intégralité de la dette financière est à taux variable, à l'exception de 33 milliers d'euros à taux fixe.

Note 12 Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 8 471 milliers d'euros (dont 1 098 milliers d'euros en devises) au 31 décembre 2009 contre 10 907 milliers euros au 31 décembre 2008.

Note 13 Autres dettes

Les autres dettes sont à échéance à moins d'un an et se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2008
Personnel rémunération et charges dues	666	614
Organismes sociaux	912	780
Etat	136	198
Autres dettes (1)	2 274	992
	3 988	2 584

(1) Dont 1,2 millions d'euros en compte courant Naturex Inc en 2009.

Les charges provisionnées au 31 décembre 2009 sont les suivantes :



En milliers d'euros	31/12/2009	31/12/2008
Personnel rémunération et charges dues	666	614
Organismes sociaux	912	780
Etat	136	198
Autres dettes (dont honoraires, assurance, énergie, téléphone.	2 274	992
	3 988	2 584

Note 14 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires par zone géographique est le suivant :

En milliers d'euros	Export	France	Total
Etats-Unis	20 844		20 844
Autres pays	24 269	13	24 282
France		7 152	7 152
Chiffre d'affaires	45 114	7 165	52 278

Note 15 Résultat Exceptionnel

Tel qu'indiqué en note 3.1, Naturex S.A. a apporté les titres de Naturex Inc. à Naturex Holdings Inc. pour un total de 45,6 millions d'euros et lui également cédé les titres Overseal, Kingfood et Exnama pour total de 34,8 millions d'euros. La valeur nette comptable s'élève à 80,4 millions d'euros.

Note 16 Effectif moyen

L'effectif moyen au cours l'année 2009 a été de 186 personnes. Au 31 décembre 2009, cet effectif est de 195 personnes se répartissant comme suit :



Catégorie	Effectif
Cadres	64
Agents de maîtrise	26
Employés	40
Ouvriers	64
Contrat de professionnalisation	1
Total	195

Note 17 Engagements

17.1 Engagements donnés

Engagements donnés	31/12/2009	31/12/2008
Caution Naturex au profit des banques de Naturex Maroc. En contrepartie les banques se portent caution auprès des douanes Marocaine.	1 402	801
Nantissement des titres et/ou fonds de commerce acquis dans le cadre de la convention de crédit structuré.	92 230	59 825

Les provisions ne comportent pas de montant relatif à des engagements de retraite ou des opérations de restructurations.

En effet, les indemnités de départs en retraite de Naturex SA sont assurées auprès de la compagnie Predica. Le régime est à prestations définies, sans engagement résiduel pour le Groupe.

L'engagement total au 31 décembre 2009 est évalué à 45 milliers d'euros, aucun montant n'a été versé à PREDICA au cours de l'exercice.

Il n'existe pas de régime spécifique aux dirigeants.

17.2 Engagements reçus

Engagements reçus	31/12/2009	31/12/2008
Assurance décès dirigeant au profit de Naturex	3 417	417
Caution relative aux alcools transportés	Illimitée	Illimitée



Note 18 Répartition du capital

Actionnaires	Nombre d'actions détenues au 31/12/2009	Droits de vote au 31/12/2009
Jacques DIKANSKY	0.45%	1.13%
SGD	16.29%	20.65%
Groupe Natra	37.82%	19.15%
Odyssée Venture	3.24%	4.11%
Banque de Vizille	3.22%	5.66%
Thierry LAMBERT	0.02%	0.02%
Stéphane DUCROUX	0.04%	0.10%
Naturex	0.11%	0.00%
Public	38.81%	49.18%

Note 19 Nature des écarts de conversion

En milliers d'euros	Ecarts de conversion actif	Ecarts de conversion passif
Comptes clients	2	25
Comptes fournisseurs	34	1
Effets à payer fournisseurs		
Emprunts	230	
Prêts aux filiales	-	181
Comptes courants de filiale	1 551	
Total	1 817	208



Note 20 charges et produits financiers des entreprises liées

En milliers d'euros	Intérêts créditeurs	Intérêts débiteurs
SCI les Broquetons	72	
Naturex Inc	268	
Naturex Maroc	15	
Naturex SpA	224	
Naturex UK	14	
SGD	-	7
Total	592	7

Note 21 Rémunération des dirigeants

Le montant global des rémunérations brutes des dirigeants s'élève à 294 milliers d'euros, 286 milliers ont été versés sur l'exercice.

Note 22 Impôt différé

En milliers d'euros	31/12/2009
Contribution RSI	106
Profits de change latents	27
Pertes de change latentes	1 636
Position nette	1 768

Créance d'impôt correspondante : 589 milliers d'euros.



Note 23 Dépenses de recherche et développement

Le montant des dépenses de recherche et développement passées en charge sur l'exercice est 1,7 million d'euros.



Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Naturex S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 3.2 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.



Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations. En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris La Défense, le 26 avril 2010 KPMG S.A. Michel Piette Avignon, le 26 avril 2010 AREs X.PERT Audit Laurent Peyre



Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions de prêts accordés par Naturex S.A. au profit de Naturex AG (ex Obipektin AG), Naturex Holding Inc., et Naturex Inc.

- Personnes concernées : Messieurs Jacques Dikansky, Stéphane Ducroux et Thierry Lambert.
- Nature et objet :

Sur autorisation du conseil d'administration du 7 décembre 2009, des conventions de prêts ont été conclues le 30 décembre 2009 par Naturex S .A. au profit de ses filiales, directes ou indirectes, suivantes :

- Naturex A.G. (ex Obipektin AG),



- Naturex Holding Inc.,
- Naturex Inc.

Les prêts accordés aux sociétés Naturex A.G. (ex Obipektin AG) et Naturex Inc sont remboursables en totalité le 31 décembre 2016, le prêt accordé à la société Naturex Holding Inc est remboursable le 30 novembre 2010.

Le taux d'intérêt applicable est le taux LIBOR auquel sera appliquée une marge définie chaque année.

Modalités :

Au 31 décembre 2009, les prêts accordés par Naturex S.A.au profit de ses filiales se détaillent comme suit:

- Prêt accordé à Naturex A.G. (ex Obipektin AG): CHF 29 764 000,
- Prêt accordé à Naturex Holding Inc.: €. 34 765 152
- Prêt accordé à Naturex Inc.: USD 10 416 714

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Location de bureaux auprès de la SCI Les Broquetons

• Nature et objet :

Naturex S.A. loue à la société civile Les Broquetons, sise même adresse, les locaux dans lesquels s'exerce l'activité sociale. Votre société possède 99,99% du capital de cette société.

• Modalités :

Votre société a versé un loyer de € 444 240 au titre de l'exercice 2009.

Contrat de services au profit de la société Naturex Maroc

• Nature et objet :

La société Naturex S.A. s'est engagée à fournir à la société Naturex Maroc, sa filiale à hauteur de 96.35 % de son capital, les services suivants :

- 1. En matière informatique : réalisation et installations de logiciels de gestion et financiers, formation du personnel au Maroc, télémaintenance sur les logiciels de la société, développement informatique en fonction des demandes de la société Naturex Maroc.
- 2. En matière financière et administrative : direction générale, direction administrative et financière, exécution et suivi, contrôle de la comptabilité, organisation et contrôle de la gestion, assistance juridique : contrats d'assurance, litiges, procédures.
- 3. En matière d'approvisionnement : le développement de nouveaux produits, la recherche de nouveaux fournisseurs, les achats de produits.....
- 4. En matière de recherche et développement : recherche et développement de nouveaux produits ; en conséquence, votre société effectue au profit de la société Naturex Maroc un



transfert de savoir faire, de procédés de fabrication et une assistance technique, la mise en place, le suivi, les contrôles qualité des nouvelles fabrications.

• Modalités :

La rémunération hors taxes due par la société Naturex Maroc à la société Naturex S.A. est fixée à 3% de son chiffre d'affaires hors taxes.

Le montant des produits comptabilisés au titre de l'exercice 2009 s'est élevé à €.214 451

Paris La Défense, le 26 avril 2010 KPMG S.A. Michel Piette Avignon, le 26 avril 2010 AREs X.PERT Audit Laurent Peyre

Chapitre 5

Autres renseignements de caractère général





Sommaire

1	Renseignements concernant l'émetteur	176
2	Pacte mondial et démarche qualité	180
3	Organigramme juridique	182
4	Relations entre les différentes sociétés du groupe et principaux flux	183
4.1	Relations entre les différentes sociétés du groupe	183
4.2	Principaux flux	185
5	Evolution boursière	186
6	Contrat de liquidité	187
7	Attribution de stock option	188
8	Document d'information annuel	189
8.1	Information communiquée au cours de l'année	189
8.2	Calendrier 2010	191
9	Responsable du document de référence	192
9.1	Attestation du responsable	192
9.2	Rapport d'activité sur les comptes consolidés de Naturex et rapports des commissaires au pour les exercices 2007 et 2008	
9.3	Responsables du contrôle des comptes	193
10	Responsable de l'information	194



1 Renseignements concernant l'émetteur

Dénomination sociale

Naturex Siège Social ZAC Pôle technologique AGROPARC BP 1218 84911 AVIGNON CEDEX 09

Date de constitution de la société

16 janvier 1992 pour une durée de 99 ans sauf prorogation ou dissolution anticipée.

Forme Juridique

La société NATUREX, constituée sous forme de Société Anonyme de droit français à Conseil d'Administration (loi du 24 juillet 1966 et décret du 23 mars 1967), a été immatriculée au Registre du Commerce.

Registre du Commerce

La Société est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Avignon sous le numéro B 384 093 563.

Le code APE de la Société est 2053 Z. Il correspond au secteur Industrie Chimique.

Les statuts, comptes et rapports, procès verbaux d'assemblées générales peuvent être consultés au siège social.

Objet Social

La Société a pour objet, en France et dans tous pays :

- o la fabrication, la commercialisation et la distribution en gros, demi-gros et détail de tous produits comestibles se rapportant à l'alimentation humaine et animale et la prestation de services.
- o la prise de participation et la gestion de titres dans toutes sociétés en France et dans tous pays, dans toutes sociétés ayant des activités connexes ou complémentaires,
- o la fabrication et la commercialisation de tous extraits destinés aux industries cosmétiques, diététiques, pharmaceutiques et toutes activités connexes.



Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Exercice social

Chaque exercice social a une durée de 12 mois, qui commence le 1er janvier de chaque année pour finir le 31 décembre.

Répartition des bénéfices

La différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et des provisions, constitue le bénéfice ou la perte de l'exercice.

Sur le bénéfice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et du prélèvement prévu ci-dessus et augmenté des reports bénéficiaires.

En outre, l'assemblée peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, le dividende est prélevé par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Paiement des dividendes en actions

L'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende ou des acomptes sur dividende mis en distribution, une option entre le paiement en numéraire en actions des dividendes ou acomptes sur dividendes.

Assemblées générales

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi.

Tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux assemblées en y assistant personnellement, en retournant le bulletin de vote par correspondance ou en désignant un mandataire, sous la condition :

Pour les titulaires d'actions nominatives, d'une inscription nominative dans les registres de la société,

Pour les titulaires d'actions au porteur, du dépôt aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation, d'un certificat délivré par un intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité de leurs actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée.



Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion de l'assemblée.

Le conseil d'administration peut réduire le délai ci-dessus par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires.

Tout actionnaire propriétaire d'une catégorie déterminée pourra participer aux assemblées spéciales des actionnaires de cette catégorie, dans les conditions visées ci-dessus.

Titres au porteur identifiables

Conformément à l'article 263-1 de la loi du 24 juillet 1966, la société peut recourir à tout moment auprès d'EUROCLEAR à la procédure des titres au porteur identifiables.

Capital social

Le capital de la Société est de 9 546 000 €, divisé en 6 364 000 actions de 1,50 € chacune, entièrement libérées.

Le nombre total de droits de vote s'élève à 4 944 919.



Evolution du Capital de NATUREX SA sur 5 ans

Exercice	Nature de l'opération	Nombre de titres émis	Augmentation de capital	Prime d'émission (Total/par action)	Valeur no minale	Nombre d'actions	M o ntant du capital
2005	A ugmentation de capital ⁽¹⁾ (CA du 06/01/05)	414 865	622 297,50 €	10 662 030,50 € 25,70 €/action	1,50 €	2 579 383	3 869 074,50 €
2005	Augmentation de capital par BSA (CA du $06/01/05$)	2 743	4 114,50 €	93 262 € 34 €/action	1,50 €	2 582 126	3 873 189 €
2005	A ugmentation de capital en no minatif par ABSA	79 000	118 500,00 €	784 470 € 9,93 €/action	1,50 €	2 661 126	3 991689 €
2006	Augmentation de capital par BSA (CA du 13/03/06)	362	543,00 €	12 308 € 34 €/action	1,50 €	2 661488	3 992 232 €
2006	Augmentation de capital par BSA (CA du 12/09/06)	30 747	46 120,50 €	1045 398 € 34€/action	1,50 €	2 692 235	4 038 352,50 €
2006	A ugmentation de capital (2)	266 148	399 222,00 €	13 227 555,60 € 49,70 €/action	1,50 €	2 958 383	4 437 574,50 €
2006	Augmentation de capital par BSA (CA du $30/11/06$)	255	382,50 €	8 670 € 34 €/action	1,50 €	2 958 638	4 437 957 €
2006	Augmentation de capital par levée d'options de souscription	364	546,00€	4 317,04 € 11,86 €/action	1,50 €	2 959 002	4 438 503 €
2006	Augmentation de capital par BSA (CA du 26/12/06)	229	343,50 €	7 786 € 34 €/action	1,50 €	2 959 231	4 438 846,50 €
2006	Augmentation de capital par levée d'options de souscription	8 041	12 061,50 €	95 366,26 € 11,86 €/action	1,50 €	2 967 272	4 450 908 €
2007	Augmentation de capital par BSA (CA du 02/07/07)	1453	2 179,50 €	49 402 € 34€/action	1,50 €	2 968 725	4 453 087,50 €
2007	Augmentation de capital par BSA (CA du $31/12/07$)	18 124	27 186,00 €	616 216 € 34€/action	1,50 €	2 986 849	4 480 273,50 €
2007	A ugmentation de capital par levée d'options de souscription (CA du 31/12/07)	660	990,00€	4 233,90 € 12,83 €/330 actions 4 197,60 € 12,72 €/330 actions	1,50 €	2 987 509	4 481263,50 €
2008	A ugmentation de capital par BSA	7 290	10 935,00 €	236 925 € 34 €/action	1,50 €	2 994 799	4 492 198,50 €
2008	Augmentation de capital par levée d'options de souscription	18 788	28 182,00 €	238 983,36 € 12,72 €/action	1,50 €	3 013 389	4 520 380,50 €
2008	A ugmentation de capital par levée d'options de souscription	1590	2 385,00 €	20 399,70 € 12,83€/action	1,50 €	3 015 177	4 522 765,50 €
2009	Augmentation de capital par BSA (CA du 06/03/2009) (1)	866 863	1300 294,50 €	17 337 260 € 20 €/action	1,50 €	3 882 040	5 823 060,00 €
2009	Augmentation de capital par actions ordinaires (Assemblée générale ordinaires et extraordinaire du 30/12/2009) (2)	961557	1442 335,50 €	30 769 824 € 32 €/action	1,50 €	4 843 597	7 265 395,50 €
2009	Augmentation de capital par actions de préférence (Assemblée générale ordinaires et extraordinaire du 30/12/2009) (2)	1520 403	2 280 604,50 €	48 652 896 € 32 €/action	1,50 €	6 364 000	9 546 000,00 €

⁽¹⁾ Note d'opération n09-027 portant sur une augm entation de capital de 866 794 actions à bons de souscription d'actions sans droit préférentiel de souscription et avec délai de priorité.

⁽²⁾ Document E nE.09-093 portant sur une augmentat ion de capital de 2 481960 actions.



Options de souscription

Il existe au 31 décembre 2009, 177 306 options de souscription consenties lors des différents Conseils d'Administration, donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société, à émettre à titre d'augmentation de capital à concurrence d'un montant nominal de 265 959 euros.

Autres titres donnant accès au capital

Néant

Nantissement d'actions inscrites au nominatif pur

Néant

2 Pacte mondial et démarche qualité

Pacte Mondial

Naturex a adhéré au Pacte Mondial en mai 2003. La signature de ce pacte (créé à l'initiative des Nations Unies) implique pour les entreprises signataires de respecter entre autre un ensemble de 9 principes sur les droits de l'homme, le travail et l'environnement :

- Les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme internationalement proclamés; et
- S'assurer qu'elles ne sont pas complices de violations des droits de l'homme.
- Les entreprises doivent faire respecter la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit aux négociations collectives ; ainsi que
- L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- L'abolition effective du travail des enfants ; et
- L'élimination de la discrimination dans les domaines de l'emploi et du travail.
- Les entreprises doivent soutenir une approche préventive des défis écologiques;
- Prendre les initiatives pour promouvoir une responsabilité environnementale plus grande;
- Encourager l'essor et la diffusion de technologies favorables à l'environnement.

Naturex s'inscrit pleinement dans le respect de ces principes. Le Groupe veille au respect des droits de l'homme et du droit du travail. Le Groupe dispose de représentants du personnel sur ses sites de production et veille au respect de la législation y compris en matière de sécurité du travail. Naturex s'engage à employer du personnel adulte et emploie (cf. annexe au rapport sur l'activité)

aussi bien du personnel féminin que masculin tout en respectant la législation notamment en ce qui



concerne le travail posté. L'ensemble du personnel de Naturex est composé de plusieurs nationalités ou origines y compris sur un même site.

Naturex de par la nature de son activité prend les mesures nécessaires pour promouvoir le respect de l'environnement

Développement durable, démarche qualité et environnement

Le groupe a communiqué sur son introduction dans le top 20 mondial des valeurs boursières tournées vers le développement durable, le «World's Top 20 Sustainable Stocks*» également appelé SB20.

Cette liste est divulguée via «Progressive Investor», une newsletter à destination des investisseurs. Cette publication est éditée par SustainableBusiness.com, un site référent dans le domaine de l'économie responsable.

La 8ème édition du SB20 regroupe des sociétés cotées en bourse et identifiées comme pionnières en termes d'économie durable. Les 20 entreprises ont été sélectionnées par un jury composé d'analystes financiers spécialisés dans le domaine du développement durable.

Pour faire partie du SB20, l'entreprise doit être un modèle de croissance économique et faire preuve d'excellentes pratiques environnementales à tous les niveaux de son organisation. L'entreprise doit également avoir démontré sa rentabilité et être considérée par le jury comme une opportunité d'investissement à long terme.

«Naturex a été sélectionné cette année dans la catégorie «sustainable food», car le groupe produit des extraits de plantes qui remplacent les ingrédients chimiques» déclare Rona Fried, Présidente Directrice Générale de SustainableBusiness.com. «Non seulement d'origine végétale, ses ingrédients aromatisants, colorants et antioxydants sont sans OGM et ne font pas l'objet de tests sur les animaux. Ils offrent ainsi une alternative saine à l'industrie agro-alimentaire. De plus, Naturex dispose d'une marge de manœuvre à grande échelle car ses ingrédients trouvent des applications dans tous les secteurs de l'agroalimentaire.»

En 2009, dans la continuité des certifications obtenues pour le site d'Avignon, le site de Naturex Maroc a également obtenu la certification « agriculture biologique » délivrée par Qualité France ainsi que la Certification « National Organic Program (N.O.P.)», délivrée par l'institut MarketEcology – IMO.

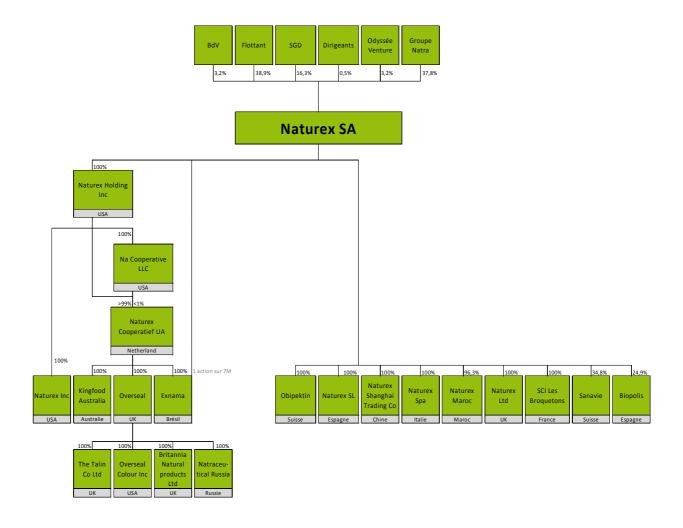
En 2008, le Groupe avait obtenu les certifications suivantes : Certification biologique du site d'Avignon autorisant l'emploi du label « Agriculture Biologique ».

Certification américaine « National Organic Program (N.O.P.)», délivrée par l'institut MarketEcology – IMO, requise par le Département de l'Agriculture des Etats-Unis (USDA) pour l'étiquetage de tous les produits biologiques.

L'obtention de ces labels confirme que la qualité de service de Naturex est de dimension internationale et témoigne de l'engagement du Groupe pour des pratiques industrielles respectueuses de l'environnement. Naturex étend progressivement ces certifications à ses autres sites.



3 Organigramme juridique





4 Relations entre les différentes sociétés du groupe et principaux flux

4.1 Relations entre les différentes sociétés du groupe

Fonctionnement du Groupe

L'ensemble du Groupe NATUREX comporte la société Naturex S.A. et 18 filiales et 2 participations.

Naturex Maroc : ce site est une des principales unités de production et participe aux activités de recherche et de développement. Cette filiale a pour activité l'extraction de plantes et la commercialisation quasi exclusive auprès du Groupe de produits finis ou semi-finis. Son implantation géographique permet au Groupe de bénéficier d'un accès privilégié à de nombreuses matières premières agricoles et de réduire considérablement les coûts de logistique.

Naturex Inc: cette filiale commerciale dont le siège social est situé dans les locaux de PureWorld a pour but, la commercialisation de l'ensemble des produits de la gamme sur la côte Est des Etats-Unis et du Canada. Elle a acquis le 3 janvier 2002 les actifs de la société californienne Brucia Plant Extracts. Cette acquisition permet à cette filiale d'être présente sur les deux côtes américaines. Brucia Plant Extracts (a division of Naturex Inc) produit et commercialise exclusivement des produits nutraceutiques.

Naturex S.p.A. : société italienne de 48 personnes basée à Milan. Unité de production possédant notamment des accréditations pharmaceutiques.

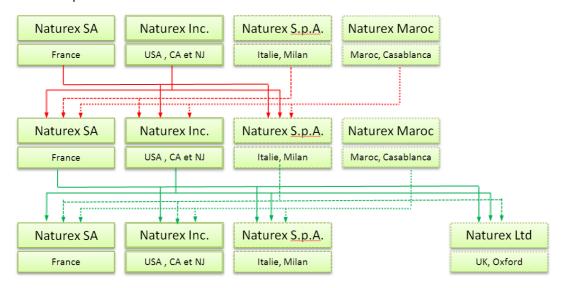
Naturex Ltd: Filiale de commercialisation des produits du groupe.

S.C.I. Les Broquetons: cette société est propriétaire du terrain et des bâtiments sur lesquels se situe le siège social de NATUREX S.A.. Elle a pour seule activité la gestion immobilière des terrains et constructions nécessaires à l'activité de NATUREX S.A..

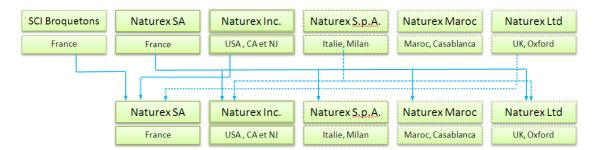
Il n'y a pas eux de flux de résultat avec les nouvelles sociétés acquises au cours de l'exercice 2009.



Les flux de produits se schématisent comme suit :



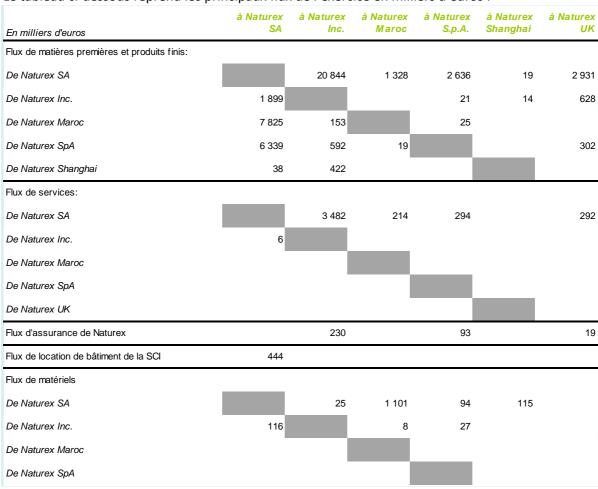
Les flux de services se schématisent comme suit :





4.2 Principaux flux

Le tableau ci-dessous reprend les principaux flux de l'exercice en milliers d'euros :





5 Evolution boursière

Dáriada	Volui	mes	Capitaux échangés		Cours	
Période	(en nombre	e de titres)	(en milliers d'euros)		(en €)	
	Total période	Moyenne de la période	Total de la période	Cours moyen	Le plus haut	Le plus bas
Exercice 2006	83 291	3 934	4 168	50,24	61,60	42,50
Exercice 2007	100 805	4 791	4 842	47,64	57,20	32,05
Exercice 2008	87 728	2 384	4 087	27,08	37,49	20,15
janv-09	58 331	2 778	1 466	25,12	26,79	23,20
févr-09	150 023	7 501	3 231	21,54	24,90	20,20
mars-09	34 621	1 574	706	20,40	21,99	18,60
avr-09	73 707	3 685	1 739	23,59	24,84	21,50
mai-09	58 634	2 932	1 448	24,69	26,00	22,03
juin-09	28 085	1 277	668	23,78	24,45	23,01
juil-09	23 238	1 010	566	24,37	25,27	23,75
août-09	131 439	6 259	3 639	27,69	31,26	25,03
sept-09	116 458	5 294	3 500	30,05	32,10	29,40
oct-09	157 386	7 154	4 700	29,86	31,50	27,01
nov-09	130 693	6 223	3 711	28,39	28,80	27,30
déc-09	92 126	4 188	2 436	26,44	27,85	24,51



6 Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité et d'apporteur de liquidité, conforme à la charte AFEI, avait été conclu en date du 8 novembre 2001 entre NATUREX, la Société Générale et la Société de Bourse SG SECURITIES, au terme duquel des dispositions ont été prévues en ce qui concerne l'animation et la liquidité du marché. Le contrat a été conclu pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction.

Ce contrat a été résilié en date du 30 juin 2009, et est dorénavant confié à NATIXIS SECURITIES, suivant les mêmes conditions, approuvées par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2009.

Au titre du mandat qui lui a été confié, NATIXIS s'engage à assurer une fréquence de cotation des titres et une liquidité de leur marché conformes aux engagements exposés dans les règles d'organisation et de fonctionnement du nouveau marché mises à jour.

Ce contrat a été établi conformément aux dispositions prévues par le cadre juridique en vigueur, et plus particulièrement les dispositions du Règlement (CE) 2273/2003 de la Commission du 22 décembre 2003 portant modalités d'application de la directive 2003/6/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les dérogations prévues pour les programmes de rachat et la stabilisation d'instruments financiers, les dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, les dispositions du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et de la décision AMF du 1er octobre 2008.

En date du 30 juin 2009, la société a publié un communiqué à ce propos.

Dans le cadre de son contrat de liquidité, la SG SECURITIES a acheté au cours du semestre 11 948 titres et en a cédé 10 703. Au 30 juin 2009, le nombre de titres détenus dans le cadre de ce contrat est de 5 288.

Sachant que le groupe a acquit 5'000 de ses titres au cours de l'année (confère détail dans le rapport d'activité), les motivations des opérations réalisées sur le titre se détaillent comme suit :

Motifs des opérations	% du capital
Animation du cours	95%
Actionnariat salarié	5%
Valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions	n/a
Opérations de croissance externe	n/a
Annulation	n/a



7 Attribution de stock option

Les stocks options attribuées en 2009 sont décrites ci-après :

Information sur les options de souscription ou d'achat

Date d'assemblée	19/03/2001	30/06/2003	30/06/2003	28/06/2004	28/06/2004	14/06/2006	29/06/2007	30/06/2008
Date du conseil d'administration	30/01/2003	06/01/2004	06/01/2004	06/05/2005	23/03/2006	27/03/2007	25/03/2008	13/03/2009
Type d'option	Souscription	Achat	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription
Nombre d'option attribuées pour : (restantes au 31/2/2007)								
Les mandataires sociaux	500	1779	17 500	20 000	30 500	13 000	33 000	33 000
Les salariés	1420	0	1816	4 350	8 696	10 929	14 362	20 650
(dont 10 salariés ayant reçu les plus importantes enveloppes)	1420	0	1816	3 690	4 375	3 750	5 600	10 500
Point de départ d'exercice des options	30/01/2006	06/01/2007	06/01/2007	06/05/2008	23/03/2009	27/03/2010	25/03/2011	13/03/2012
Date d'expiration	30/01/2008	06/01/2009	06/01/2009	06/05/2010	23/03/2011	27/03/2012	25/03/2013	13/03/2014
Prix de souscription ou d'achat (en €	12,83	12,72	12,72	27,54	45,15	49,65	27,54	24,00
nombre d'actions souscrites au 31/12/2009	1920	1779	19 118	0	0	0	0	0
Options de souscription ou d'achat annulés	0	0	198	828	2 856	3 457	2 914	994
Option de souscription ou d'achat restantes	0	0	0	23 522	36 340	20 472	44 448	52 656

Options consenties durant l'année 2009 aux dix salariés de la société dont le nombre d'options consenties est le plus élevé :

	Options exercée détenues sur la société et les sociétés liées ou contrôlée			ées ou contrôlées
Salariés de la société	Natures de l'option	Nombre	Prix	Société attributrice
Dikansky Jacques	Souscription	25 000	24	NATUREX SA
Lambert Thierry	Souscription	4 500	24	NATUREX SA
DucrouxStéphane	Souscription	3 500	24	NATUREX SA
Roller Marc	Souscription	3 000	24	NATUREX SA
Sa brier Serge	Souscription	2 000	24	NATUREX SA
Seguin Frédéric	Souscription	2 000	24	NATUREX SA
Angelucci Maxime	Souscription	500	24	NATUREX SA
Brochet Benoît	Souscription	500	24	NATUREX SA
Cedat Sébastien	Souscription	500	24	NATUREX SA
Doithier benoît	Souscription	500	24	NATUREX SA



8 Document d'information annuel

8.1 Information communiquée au cours de l'année

La communication financière de Naturex s'attache à diffuser l'information la plus transparente possible. Actionnaires institutionnels ou individuels, partenaires clients ou fournisseurs doivent pouvoir trouver une réponse à leurs besoins et se faire leur propre opinion sur la qualité de l'action Naturex.

Naturex met à la disposition du public, en français et en anglais, les documents d'information requis par la réglementation, disponibles sur simple demande ou accessibles sur le site Internet du groupe :

le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers la lettre aux actionnaires adressée deux ou trois fois par an à tous les actionnaires les avis financiers publiés dans la presse les notes d'opérations financières enregistrées par l'AMF

Les informations suivantes ont été publiées ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois (30/03/2009 au 30/03/2010)

Publications au BALO:

27 mai 2009 Convocations

Avis de réunion valant avis de convocation d'une Assemblée Générale Mixte d'actionnaires

28 août 2009 Publications périodiques

Approbation des comptes 2008 + affectation du résultat

23 novembre 2009 Convocations

Avis de réunion valant avis de convocation d'une Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire

25 novembre 2009 Convocations

Avis de réunion valant avis de convocation d'une Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire Annule et remplace l'annonce publiée le 23.11.2009

Communiqués de presse :

21 avril 2009

« Naturex segmente don offre et renouvelle son identité visuelle »

28 avril 2009

« Chiffre d'affaires 1 er trimestre 2009 : +14,8 % - objectifs 2009 confirmés »



04 mai 2009

« Communiqué de mise à disposition du Document de Référence 2008 »

03 juin 2009

« Information mensuelle relative au nombre total des droits de vote et d'actions composant le capital social »

23 juin 2009

« Communiqué de mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale mixte du 30 juin 2009 »

30 juin 2009

« Cessation et mise en œuvre d'un Contrat de liquidité »

01 juillet 2009

« Descriptif du programme de rachat d'actions »

01 juillet 2009

« Naturex dans le top 20 mondial des valeurs boursières tournées vers le développement durable »

08 juillet 2009

« Bilan semestriel du contrat de liquidité Naturex contracté avec la société générale »

21 juillet 2009

« Chiffre d'affaires 1^{er} semestre 2009 : + 13 % / confirmation des objectifs annuels »

06 Août 2009

« Naturex et Natraceutical signent un accord pour créer un leader mondial des ingrédients naturels de spécialité »

06 Août 2009

« Information complémentaires relatives à l'accord signé entre Naturex et Natraceutical »

31 Août 2009

« Résultats 1^{er} semestre 2009 : forte amélioration de la marge opérationnelle »

25 Septembre 2009

« Intégration de la division Ingrédients de Natraceutical Group »

30 Septembre 2009

« Une nouvelle étude clinique démontre les bénéfices de Powergrape[®] chez les sportifs de haut niveau »

01 Octobre 2009

« Naturex et Natraceutical scellent leur accord »

20 Octobre 2009

« Chiffre d'affaires à fin septembre 2009 : +10,2 % »



- 12 Novembre 2009
- « Naturex lance Cereboost ™, un actif naturel pour la performance cognitive »
- 12 Novembre 2009
- « Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital »
- 11 Décembre 2009
- « Communiqué de mise à disposition du document d'information E »
- 23 Décembre 2009
- « Assemblée Générale Mixte : mise à disposition des documents préparatoires »
- 30 Décembre 2009
- « Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte »
- 30 Décembre 2009
- « Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte »

05 janvier 2010

« Information mensuelle relative au nombre total des droits de vote et d'actions composant le capital social au 31.12.2009 »

28 janvier 2010

« Chiffre d'affaires 2009 + 9,4 % »

09 mars 2009

« Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital »

09 avril 2009

« Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital »

Site Internet: www.naturex.com

Le site Internet de la société Naturex est à jour de l'ensemble des informations utiles à l'actionnaire. Bilingue, il permet de télécharger les documents officiels et tous les communiqués de presse.

8.2 Calendrier 2010

Les dates provisoires de publication sont les suivantes :

3 mai 2010 Chiffres d'affaires du premier trimestre

30 juin 2010 Assemblée Générale

27 juillet 2010 Chiffre d'affaires du premier semestre

19 octobre Chiffre d'affaires du troisième trimestre



9 Responsable du document de référence

Jacques DIKANSKY, Président du conseil d'administration de NATUREX S.A.

9.1 Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (repris en page 20 à 81) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document. Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 figurant pages 143 et 144 du présent document contient une observation relative aux changements de méthode de présentation faisant suite à l'application des normes IFRS 8 « segments opérationnels » et IAS 1 révisée « présentation des états financiers », adoptées par l'union européenne et d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2009.

Jacques DIKANSKY Le 30 avril 2010



9.2 Rapport d'activité sur les comptes consolidés de Naturex et rapports des commissaires aux comptes pour les exercices 2007 et 2008

Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

Le rapport d'activité, les comptes consolidés de Naturex, le rapport des Commissaires des Comptes sur les comptes consolidés ainsi que les comptes annuels (sociaux) et le rapport des commissaires aux comptes sur ces comptes annuels pour l'exercice 2008 sont présentés dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30/04/2009.

Le rapport d'activité, les comptes consolidés de Naturex, le rapport des Commissaires des Comptes sur les comptes consolidés ainsi que les comptes annuels (sociaux) et le rapport des commissaires aux comptes sur ces comptes annuels pour l'exercice 2007 sont présentés dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30/04/2008.

Les informations incluses dans ces deux documents de référence autres que celles citées ci-dessus ont été, le cas échéant, remplacées et/ou mises à jour par des informations incluses dans le présent document de référence.

Les deux documents de référence cités ci-dessus sont disponibles sur les sites Internet de Naturex et de l'Autorité des Marchés Financiers, http://www.amf-france.org.

9.3 Responsables du contrôle des comptes

Titulaire:

KPMG S.A.
Immeuble le Palatin
3 cours du triangle
92 939 Paris La défense Cedex
Représenté par Michel Piette, renouvelé le 5 avril 2004 pour 6 ans

Co-titulaire

ARES X PERT AUDIT 26 boulevard Saint Roch BP 278 84011 AVIGNON

Représenté par Laurent Peyre, nommé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2014 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.



Suppléant

Raymond Crosnier 1 rue de la Pellerine 35 300 FOUGERES Nommé le 29 juin 1998 pour 6 ans Renouvelé le 5 avril 2004 pour 6 ans

Co-Suppléant

Monsieur Olivier ROUSSET 26 boulevard Saint Roch 84 000 AVIGNON CEDEX 9

Nommé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle à tenir dans l'année 2014 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Nature x S.A		
En milliers d'euros	Montant	%	
Certification des comptes	290,00	87%	
Mission accessoires	45,00	13%	
Sous-total audit	335,00	100%	
Prestations juridiques, fiscales et social	les		
Prestations technologies de l'information	o n	00000000000000000000000000000000000000	
Auditinterne			
Autres (à détailler)			
Sous-total Autres			
TOTAL	335,00	100%	

10 Responsable de l'information

Thierry LAMBERT, NATUREX S.A. Pôle technologique Agroparc BP 1218 84911 AVIGNON Cedex 09

Tél.: 04 90 23 96 89



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 avril 2010, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Chapitre 6

Table de concordance





Afin de faciliter la lecture du document de référence, la table thématique suivante permet d'identifier les principales rubriques requises par l'annexe I du règlement européen n°809/2004 de la commission du 29 avril 2004.

Concordance avec les éléments du rapport financier annuel :	
Comptes consolidés	82-145
Rapport de gestion	20-81
Déclaration personne physique	192
Rapport des contrôleurs légaux :	
. sur le rapport du président sur le contrôle interne	79
. sur les comptes consolidés	144
sur les comptes annuels	169
sur les conventions et engagements règlementés	171
1 Personnes responsables	
Attestation du responsable du document de référence	192
2 Contrôleurs légaux des comptes	
Coordonnées et attestations des contrôleurs légaux des comptes	193, 194
Honoraires des contrôleurs légaux	194
3 Informations financières sélectionnées	
Principales données financières	82-145, 146-173
4 Facteurs de risques	
Facteurs de risque	41-46
Assurances et couvertures des risques	46
5 Informations concernant l'émetteur	
Historique	8
Investissements	10, 116
Autre	175-194
Addic	173 134
6 Aperçu des activités	
Principales activités	11-19
Principaux marchés	11-19
·	
7 Organigramme	
Organigramme, informations sur les filiales	182-185
8 Propriétés immobilières, usines et équipement	116-119
9 Examen de la situation financière et du résultat	29-35
10 Trésorerie et capitaux	
Trésorerie	86-87, 121
Capitaux propres	88-89
esta esta in electric	55 65



11 Recherche et développement, brevets et licences	35, 135
12 Informations sur les tendances	10
13 Perspectives	10
14 Organes d'administration, de direction, de surveillance et directi	on générale 47-65
15 Rémunérations et avantages	61-65
16 Fonctionnement des organes d'administration et de direction	59-60, 71-78
17 Salariés	
Effectifs	66-68, 133
Stock-options Participation des salariés dans le capital	133 48
18 Principaux actionnaires	47-48
19 Opérations avec des apparentés	40, 140
20 Informations financières concernant le patrimoine, la situation	financière et les
résultats de l'émetteur Informations financières historiques	176-178
Etats financiers et vérification des informations financières	82-145, 146-173
Informations pro forma	141-143
Politique de distribution du dividende	39, 70, 177
Procédures judiciaires	37
21 Information complémentaires	
Capital social	138-139, 162
Acte constitutif et statuts	176-178
22 Contrats importants	N/A
23 Informations provenant de tiers déclarations d'experts et déclara	ation d'intérêts N/A
24 Documents accessibles au public	189-191
25 Informations sur les participations	47-48